

## Le BHNS rémois dévoilé en avant-première

Le Grand Reims et Transdev ont dévoilé les Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) qui seront mis en service d'ici la fin de l'automne. *Page 11*

## Aisne : Feu vert pour Thermogreen



Le groupe espagnol Thermogreen a choisi Laon pour implanter son projet d'usine de recyclage de polystyrène à 25 M€ qui prévoit la création d'une cinquantaine d'emplois. *Page 5*

## France 2030 : 182 M€ pour soutenir l'innovation

Dispositif ambitieux, France 2030 se concrétise dans la Marne par l'attribution de 182 M€ à 72 porteurs de projets. *Page 6*

## 15 M€ investis à Juniville par la Chanvrière

Leader de la transformation du chanvre, l'entreprise auboise va créer dans les Ardennes un nouveau site de transformation. *Page 8*

## Portrait

Le Marnais Nicolas Petit. *Page 24*

11 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 13 à 23

# Énergie collective pour l'implantation de newcleo

Une demande de procédure collective à la Commission nationale du débat public vient d'être déposée pour valider l'implantation de l'industriel sur une réserve foncière à Pont-sur-Seine, propriété du Conseil départemental de l'Aube. État, Région, Département, Troyes Champagne Métropole, Communauté de communes du nogentais et agences de développement économique fusionnent autour d'un même objectif pour accueillir newcleo, lauréat de l'appel à projets du Plan France 2030. L'industriel veut contribuer à l'indépendance énergétique française et européenne en produisant une énergie nucléaire plus sûre, plus durable et compétitive. 1700 emplois sont annoncés à terme et 2000 emplois indirects pour la construction du site à 1,8 milliard d'euros. « Cet intérêt pour l'Aube de deux entreprises de dimension mondiale nous conforte sur la réputation et les atouts de notre territoire », commente Philippe Pichery, président du Conseil départemental de l'Aube, rappelant la récente décision d'implantation de Parfums Dior avec ID Logistics, « mais surtout sur la stratégie collective portée par les acteurs de ce territoire depuis de nombreuses années ».



Le terrain de Pont-sur-Seine, encore propriété du Département, sera vendu à newcleo pour accueillir l'usine. *Page 4*

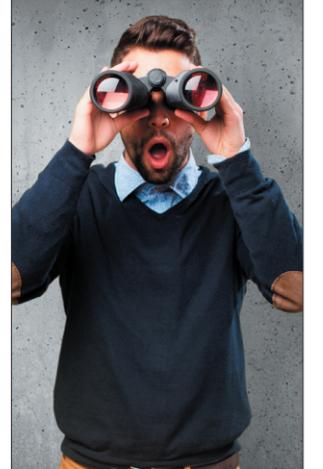
## Les finances du Département de la Marne dans la moyenne

La séance plénière du Conseil Départemental de la Marne, du 23 mai, s'est déroulée en trois temps, avec l'approbation des vingt mesures fortes issues des Etats Généraux de la Protection de l'Enfance. « Un fonctionnement digne de l'aide apportée aux enfants qui nous sont confiés », a précisé le Président Jean-Marc Roze, avec le vote de la Décision Modificative n°1 du budget 2025 - qui a pour mission de recentrer le budget « sur les missions essentielles et les priorités d'action » - et le Compte Administratif 2024, exercice approuvant la réalité du budget de l'année précédente, avec le bilan 2024 de XCR Airport (voir PAMB 8124).

S'il est un lieu dans lequel la politique politicienne n'a pas sa place c'est bien celui des plénières du Département. Pour cette dernière séance en date, la sérénité s'est une fois de plus imposée : remplir au mieux les missions du Département dans une situation de plus en plus compliquée qui voit les dépenses contraintes de la collectivité grossir plus vite que les recettes affectées. Bref, faire pour le mieux avec moins et pour le plus longtemps possible. « Jusqu'à quand ? » devient la question récurrente.

*Page 10*

**IMPACT MAXIMAL**  
**VISIBILITÉ TOTALE**  
Optez pour la une, soyez incontournable



03 26 08 38 30



**FLANERIES MUSICALES DE REIMS**  
flaneriesreims.com

**FESTIVAL**  
19 juin au 11 juillet 2025

**CONCERT PIQUE-NIQUE**  
19 juillet 2025

VIVALDI ■ DVOŘÁK ■ TCHAIKOVSKI ■ RAVEL ■ GERSHWIN

# FLANERIES MUSICALES DE REIMS

FESTIVAL  
19 juin au  
11 juillet 2025



CONCERT  
PIQUE-NIQUE  
19 juillet 2025



flaneriesreims.com



VIVALDI ▾ DVOŘÁK ▾ TCHAÏKOVSKI ▾ RAVEL ▾ GERSHWIN

ChampagneCréation - Reims LICENCE 2 - PLATESV-R-2021-000123 / LICENCE 3 - PLATESV-R-2021-000284



## Les prix des céréales



Les prix des céréales continuent de baisser sur un mois et ralentissent sur un an

En avril 2025, la baisse des prix des céréales s'amplifie sur un mois (-3,5 % après -1,4 % en mars). Les prix baissent fortement pour l'orge (-5,1 % après -5,3 %) et le blé tendre (-4,9 % après -0,2 %). Ceux du blé dur se replient (-1,8 % après +2,5 %), tandis que ceux du maïs rebondissent (+1,0 % après -2,3 %). Sur un an, les prix des céréales ralentissent nettement (+2,8 % après +12,4 % en mars et +13,9 % en février). Les prix des oléagineux rebondissent sur un mois en avril 2025 (+3,9 % après -3,0 % en mars). Les prix du colza rebondissent nettement (+8,8 % après -5,5 %), stimulés par les hausses de tarifs douaniers entre les États-Unis et la Chine. Ceux du tournesol se replient (-4,0 % après +2,1 %). (INSEE)

## Les prix des légumes frais



Sur un an, les prix des légumes frais rebondissent ; les prix des fruits frais ralentissent

En avril 2025, les prix des légumes frais rebondissent sur un an (+1,0 % après -0,5 % en mars). Les prix accélèrent pour les poireaux (+35,7 % après +22,4 %), les concombres (+14,9 % après +1,2 %) et les tomates (+12,0 % après +1,2 %). Ceux des échalotes continuent d'augmenter fortement (+70,2 % après +69,3 % en mars et +72,8 % en février). Ils rebondissent pour les asperges (+5,9 % après -0,3 % en mars) et les artichauts (+1,7 % après -6,8 %). Les prix ralentissent pour les salades (+18,2 % après +27,2 %), les betteraves (+5,2 % après +9,9 %), les navets (+2,8 % après +5,8 %) et plus légèrement pour les potirons (+4,6 % après +4,8 %). Ceux des champignons sont stables, comme en mars. Les prix des épinards se replient (-5,7 % après +0,3 %). (INSEE)

## Les prix des animaux



Les prix des animaux accélèrent sur un mois et sur un an

En avril 2025, les prix des animaux accélèrent sur un mois (+3,2 %, après une stabilité en mars). Ils accélèrent pour les gros bovins (+4,6 % après +3,3 %), les veaux (+2,5 % après +1,8 %) et les ovins (+2,1 % après +0,5 %). Ils rebondissent pour les porcins (+0,9 % après -7,6 %) et les volailles (+2,2 % après -1,3 %). Sur un an, les prix des animaux accélèrent en avril 2025 (+9,1 % après +5,3 % en mars). Ils accélèrent nettement pour les gros bovins (+21,6 % après +16,3 %), et plus modérément pour les veaux (+10,9 % après +9,6 %) et les ovins (+13,3 % après +12,5 %). La baisse des prix s'atténue pour les porcins (-10,8 % après -13,8 %) et les volailles (-0,2 % après -2,7 %). (INSEE)

baromètre

## Un séminaire pour acquérir les clés du Management



Les intervenants de la journée, Audrey Huard, coach professionnelle, Delphine Chapelot, Directrice du site Chantelle à Épernay et Pascal Pinard, ancien dirigeant à l'international, entourent Emmanuelle Giraud, qui accueillait les participants dans les locaux de sa Maison de Champagne Henri Giraud à Aj, et Laurence Billard, organisatrice du séminaire.

45 % des chefs d'entreprise et des managers se sentent seuls et 65 % d'entre eux déclarent faire face à une charge de travail insurmontable. Face à ce constat Laurence Billard, experte en gestion RH, a souhaité mettre en place des événements destinés aux managers et dirigeants d'entreprise. Forte de 23 années d'expérience dans des postes de direction et de management, la fondatrice et dirigeante du cabinet LWB Consulting s'adresse à des managers qui ne veulent pas se sentir seuls face à leurs nombreuses responsabilités : « Le management est une fonction qui requiert de l'organisation et de la discipline mais entre les obligations et les responsabilités qui s'oc-

cupe du manager ou du dirigeant ? Le postulat est le suivant : la prise de recul est essentielle et il faut que les managers opérationnels, les managers stratégiques et les chefs d'entreprise s'imposent des temps de réflexion. Ils sont sauveteurs à la fois pour la pérennisation de l'entreprise, mais aussi pour leur propre bien-être ». Au-delà des enjeux de santé, le coût des arrêts de travail pour burn-out est estimé entre 5 et 6 milliards par an. Et le coût moyen du turn-over est estimé à 30 000 euros pour une entreprise. « Ça n'est pas une fatalité », assène Laurence Billard, qui a fait appel, pour cette première journée, à trois intervenants, Pascal Pinard, ancien dirigeant à l'international, Audrey Huard, coach

professionnelle et Delphine Chapelot, Directrice du site Chantelle à Épernay, venus partager leur expérience et leurs conseils à la douzaine de participants. « Les résultats ne sont jamais possibles sans la motivation et l'implication des équipes », souligne ainsi Pascal Pinard, qui a-delà des nombreux conseils, a rappelé ses fondamentaux du management : la considération, la confiance et la vision partagée. Trois piliers parfois négligés mais qui ne doivent pas faire oublier selon lui que, quel que soit le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise, « donner envie, c'est peut-être ça le principal rôle du manager ».

BENJAMIN BUSSON

## Ils bougent

THIERRY BUSSY, RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA SAFER GRAND EST



Le 5 juin 2025, Thierry Bussy a été élu Président de la Safer Grand Est pour un second mandat, lors du conseil d'administration et de l'assemblée générale de la Safer. Devenu éleveur par passion, Thierry Bussy est à la tête d'une exploitation de polyculture-élevage située à Maffrécourt, petite commune de la Marne dont il est maire. Président de la Safer Grand Est depuis juin 2021, il y avait assuré différents mandats depuis dix ans ; de la présidence du comité technique Marne à la vice-présidence de la Safer. Le 5 juin dernier, il a été réélu, pour une durée de quatre ans, à la présidence de l'opérateur foncier. « Le renouvellement des générations, la possibilité d'orienter le foncier et d'attribuer des terres à ceux qui n'y accèderaient pas, c'est pour cela que je me suis engagé à la Safer » explique Thierry Bussy. Concernant sa feuille de route, le président précise : « Nous devons accentuer nos efforts en faveur de la transmission des exploitations agricoles et viticoles. Parallèlement, ma volonté est de soutenir les projets d'installation, y compris hors cadre familial, grâce notamment aux outils de portage foncier à notre disposition ».

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING  
CARRIÈRES

EURO CONSULTING CARRIÈRES  
29<sup>th</sup>  
1996-2025

Contactez  
Eric Bohn  
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com  
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS  
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

# Newcleo, le site de combustible nucléaire à 1,8 milliard d'euros

**Industrie.** Le projet d'implantation d'une usine de production de combustible nucléaire a été dévoilé à Pont-sur-Seine dans l'Aube.



Le terrain de Pont-sur-Seine, encore propriété du Département, qui sera vendu à newcleo pour accueillir l'usine.

Le Groupe newcleo, spécialisé dans la fabrication de réacteurs nucléaires de quatrième génération, envisage de s'implanter à proximité de la centrale de Nogent-sur-Seine dans l'Aube. L'industriel veut construire une usine pour produire du combustible à partir de matières nucléaires recyclées. Le projet, estimé à 1,8 milliard d'euros, permettrait la création de 1 700 emplois. Le groupe franco-italien, dirigé par Stefano Bueno, et RTE viennent d'officialiser le projet en saisissant la Commission nationale du débat public (CNDP), selon la procédure liée aux projets ayant un impact environnemental, pour la fabrication de combustible MOX à Pont-sur-Seine.

L'installation du site prévoit deux phases avec une première ligne de production mise en service en 2030

qui devrait générer 850 emplois directs et mobiliser 2 000 personnes pour sa construction. Deux lignes supplémentaires pourraient suivre pour une livraison en 2040. La production de combustible MOX permettra de limiter le recours à l'extraction minière pour favoriser la production d'électricité bas-carbone et durable. Il s'agit de soutenir l'indépendance énergétique de la France et la décarbonation de l'industrie. Le combustible MOX (mixed oxide), se destine à des réacteurs à neutrons rapides. Il permettra de prolonger l'utilisation énergétique des matières existantes et réduira la quantité et la durée de vie des déchets nucléaires. « Recycler nos matières nucléaires pour produire un combustible bas-carbone, c'est l'industrie que nous voulons : innovante, compétitive et moteur de la transi-

tion environnementale », précise Franck Leroy, président de Région Grand Est et déclencheur du projet lors d'une rencontre à Rome avec le CEO de newcleo. « Ce projet est une chance pour le territoire nogentais et pour tout le Grand Est : il confortera notre leadership industriel, créera des emplois et renforcera la souveraineté énergétique nationale ».

## ÉNERGIE COLLECTIVE

La jeune entreprise créée en 2021 est lauréate de l'appel à projets « réacteurs nucléaires innovants » du plan France 2030 et bénéficie du soutien de l'État. L'industriel pourrait ainsi racheter un terrain de 33 hectares à Pont-sur-Seine pour la construction du site, foncier qui appartient au Conseil départemental de l'Aube, et 13 hectares à Marnay-sur-Seine pour

## NEWCLEO, L'EXPERTISE NUCLÉAIRE



Le groupe newcleo se déploie par croissance externe en intégrant des entreprises spécialisées en ingénierie nucléaire, fabrication et

gestion de déchets. Ses compétences couvrent l'ensemble du cycle de vie du nucléaire, depuis la conception jusqu'au démantèlement de site. Stefano Bueno, le CEO de newcleo est physicien nucléaire diplômé de l'université de Turin.

Il a passé 10 ans avec le prix Nobel Carlo Rubbia aux centres de recherche scientifique du CERN et CRS4. En 2002, il a fondé l'Advanced Accelerator Applications, cotée au NASDAQ, avant d'être rachetée par Novartis pour 3,9 milliards de dollars. Le dirigeant préside plusieurs organisations et est l'auteur de nombreuses publications scientifiques.

les aménagements paysagers et les compensations environnementales.

« Cet intérêt pour l'Aube de deux entreprises de dimension mondiale nous conforte sur la réputation et les atouts de notre territoire », commente Philippe Pichery, président du Conseil départemental de l'Aube, rappelant la récente décision d'implantation de Parfums Dior avec ID Logistics, « mais surtout sur la stratégie collective portée par les acteurs de ce territoire depuis de nombreuses années ».

L'action collective initiée par Franck Leroy a rassemblé tous les acteurs autour du développement de la filière nucléaire : Région, Département, Communauté de communes du Nogentais, Troyes Champagne Métropole, Business France, Grand Est Développement et Business Sud Champagne, ont contribué à convaincre newcleo autour d'une même ambition industrielle. Raphaële Lanthiez, présidente de

la communauté de communes du nogentais se réjouit de l'idée d'accueillir l'activité sur son territoire. « Ce grand projet à Pont-sur-Seine reflète une initiative audacieuse et innovante, qui pourrait être un atout majeur dans la transformation du paysage énergétique français. »

Une annonce qualifiée d'historique par François Baroin, président de Troyes Champagne Métropole et maire de Troyes. « Elle vient conforter la reconnaissance nationale de notre savoir-faire industriel dans le domaine du nucléaire. Elle s'inscrit dans la dynamique de la candidature du territoire, que j'ai appelé le « Serment de Nogent » début 2023, pour accueillir deux nouveaux EPR2 sur le site de la Centrale de Nogent-sur-Seine. Cette candidature, qui est d'abord l'expression d'une volonté politique forte, se voit aujourd'hui renforcée par l'intérêt porté sur notre territoire par newcleo ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC



**Kadimage** • L'image de votre entreprise, sur textile & objets ....

**ON S'OCCUPE DU MERCH,  
VOUS OCCUPEZ LA SCÈNE.**

T-shirts coton, sweats pour les nuits fraîches, casquettes brodées, gobelets réutilisables... on gère la production de A à Z, dans vos délais.

REIMS 03 26 36 36 26 WWW.KADIMAGE.FR



**Économie.** L'entreprise a choisi un parc d'activités proche de Laon (Aisne) pour implanter sa première usine française de recyclage de polystyrène. Un projet à 25 millions d'euros qui prévoit la création d'une cinquantaine d'emplois.

# Feu vert pour Thermogreen

Spécialisée dans le recyclage de polystyrène en isolant extrudé, l'entreprise espagnole Thermogreen lancera sa production sur la zone du Griffon de Laon dans le courant de l'année 2027. En signant la promesse de vente symbolique du terrain de 60 000 m<sup>2</sup> avec leurs partenaires, les représentants de l'entreprise ont envoyé un message optimiste aux acteurs du territoire.

« Le choix du site n'est pas un choix anodin », souligne Eric Delhaye, maire de Laon et Président du Syndicat Mixte du Pôle d'Activités du Griffon. « C'est la reconnaissance du dynamisme de notre territoire, de ses équipes, de son attractivité et de notre capacité collective à pouvoir accompagner et accueillir des projets résolument tournés vers l'avenir ». En annonçant la création d'une cinquantaine d'emplois directs, l'entreprise espagnole apporte une perspective intéressante pour les demandeurs d'emploi du territoire avec des opportunités de carrière à la clé. Mais ça n'est pas le seul motif de réjouissance pour l' élu puisque l'activité de Thermogreen, axée sur la transition écologique et l'économie circulaire, s'inscrit en cohérence avec les enjeux du territoire, déjà engagé sur ces sujets.

L'activité de la société espagnole consiste en effet à recycler le



Thermogreen va implanter un bâtiment de 6 000 m<sup>2</sup> et 30 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts de stockage sur une emprise de 60 000 m<sup>2</sup> de la zone du Griffon, près-de Laon.

polystyrène extrudé, souvent décrié pour son impact écologique. Pour ce faire, Thermogreen rachète des caisses de polystyrène issues de la livraison de produits électroniques ou du transport de poisson, qu'elle traite et transforme pour obtenir un matériau isolant très performant pouvant être utilisé pour l'isolation des toitures, des façades et des sols, principalement dans la construction. « Nous allons recycler 12 000 tonnes de polystyrène par an, avec pour objectif de réaliser 400 000 m<sup>3</sup> de produit, soit l'équivalent de 30 000 appartements à isoler par an », souligne Jesús Ladera, Pdg de Thermogreen. Avantage du procédé : il permet de recycler à 100% le polystyrène qui entre dans l'usine, et

ce, sans utilisation d'eau.

La création de l'usine nécessitera un investissement de près de 25 millions d'euros. Les 12 millions d'euros nécessaires à la construction des bâtiments de 6 000 m<sup>2</sup> seront assumés conjointement par Thermogreen, Batixia et la Banque des Territoires. Société d'investissement régional de la Région Hauts de France, Batixia intervient en effet pour aider les collectivités locales à aménager des parcs d'activité, pour de la promotion immobilière ou du financement. Dans le cas de Thermogreen, la structure apportera notamment une partie des fonds propres aux côtés des porteurs du projet et de la Banque des Territoires. « Une fois que nous avons apporté les fonds propres

nous allons chercher la dette auprès des banques », explique Olivier Coustenoble, Directeur général du groupe Batixia. Le permis de construire a été déposé le 12 mai dernier et dès lors qu'il sera devenu définitif les travaux devraient démarrer fin 2025-début 2026 pour une mise en service de la production prévue début 2027.

Les 13 millions restants seront quant à eux consacrés à la machinerie et portés par Thermogreen, sachant que le projet global recevra une subvention de 2,71 millions d'euros de la part de l'Ademe.

Sur la zone du Griffon, située à l'intersection de l'autoroute A26 et de la

Nationale 2, la future usine occupera un emplacement stratégique pour les ambitions d'une entreprise qui vise à se rapprocher du marché français mais aussi à moyen terme des marchés belge, hollandais et allemand.

« Aujourd'hui nous ne signons pas seulement une promesse de vente, mais aussi une promesse d'avenir, une promesse d'emploi, une promesse de développement durable pour le pays de Laon, c'est une nouvelle page qui s'écrit et je suis convaincu qu'elle est annonciatrice d'autres succès à venir », avance Eric Delhaye.

BENJAMIN BUSSON



Jesús Ladera, Pdg de Thermogreen a signé la promesse de vente symbolique et a visité son futur site entouré d'élus et de partenaires dont Carole Ribeiro, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de la Serre, Eric Delhaye, Maire de Laon, Olivier Coustenoble, Directeur général du groupe Batixia, et Ghislaine Séjourné, Directrice territoriale Aisne et Somme de la Banque des Territoires.

À PARTIR DE

# 449 €

HT/MOIS<sup>(1)</sup>

CRÉDIT-BAIL 60 MOIS

**IVECO**

En route vers le changement

**Ce n'est pas juste un fourgon. C'est juste le meilleur.**

**DAILY CHAMPION HI-MATIC**

**PERFORMANCE**

Boîte automatique 8 rapports.  
Moteur 3.0 L puissant.

**TECHNOLOGIE**

Phares avant LED. Compteur digital 10 pouces.  
Apple CarPlay et Android Auto sans fil.

**SÉCURITÉ**

3 ans de garantie<sup>(2)</sup>. 5 ans de services connectés.  
Systèmes d'aide à la conduite.

(1) Exemple de financement en crédit-bail CAPFLEX sur 60 mois et 35 000 km par an, pour un IVECO Daily MY24 DAILY Champion Hi-Matic à 37 500 €, avec un premier loyer de 7 770 € à la livraison, suivi de 59 loyers de 448,88 € et une option d'achat de 7 500 €. Règlement des loyers par prélèvement automatique. Frais de dossier : 120 €. Montants HT. Offre soumise à conditions, réservée aux professionnels, hors loueurs et flottes, disponible auprès des concessionnaires du réseau IVECO participant à l'opération. D'autres conditions de financement et d'autres durées, sont disponibles auprès de votre concessionnaire. Offre modifiable à tout moment sans préavis par CNH Industrial Capital Europe. Offre valable pour toute commande et financement accordé du 01/04/2025 au 30/06/2025, dans la limite des stocks disponibles. Sous réserve d'acceptation du dossier de financement par CNH Industrial Capital Europe, SAS au Capital de 88.482.297 €, 18 Rue Baudin, 92300 Levallois-Perret - 413 356 353 RCS Nanterre. N° ORIAS 07 029 830 www.orias.fr

Hugues Baclet - Tél. : 06 30 52 12 72  
Covi Camions et Bus - Châlons-En-Champagne  
Z.I Saint-Martin-sur-le-Pré - 52, rue des Dats  
51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ

Cédric Juhentet - Tél. : 06 89 87 37 98  
Covi Camions et Bus - Reims  
Z.I de la Pompelle - 11, rue du Val Clair  
51100 Reims

Nicolas Mazauric - Tél. : 07 85 08 40 47  
Covi Ardennes  
Parc d'activités Écovert - Rue des 4 Poiriers  
08440 VIVIER-AU-COURT

**Innovation.** Dispositif ambitieux de 54 milliards d'euros sur 5 ans, annoncé en octobre 2021 par le Président de la République, et visant à accélérer la transformation des secteurs clés de l'économie française par l'innovation, France 2030 se concrétise dans la Marne par l'attribution de 182 M€ à 72 porteurs de projets.

# France 2030 : 182 M€ pour soutenir l'innovation dans la Marne



11 lauréats de France 2030 ont été reçus et félicités par Henri Prévost, préfet de la Marne.

« Si nous n'avions pas cette aide de l'Etat, le développement de notre projet de fabrication d'isolant biosourcé à base de miscanthus\* ne serait pas possible ». Lionel Morenval, directeur général de Muance, entreprise spécialisée dans l'industrialisation de la construction de bâtiments durables, installée à Bussy-Lettrée, est l'un des lauréats de France 2030 dans la Marne. « Nous avons été sollicités par la Région pour développer l'utilisation de cette fibre végétale qui capte les polluants et protège la nappe phréatique. D'où l'intérêt de cultiver cette plante sur les zones de captage

et d'inciter le secteur agricole à s'engager dans cette filière. Muance s'est implantée dans la Marne en octobre 2023 et nous sommes en pleine phase de recrutement. » Dans le cadre de France 2030, Muance a obtenu une aide de 1,71 M€ sous forme de prêt et de subvention, soit 30 % du montant d'un projet évalué à environ 5 M€.

Autre acteur de l'économie locale et régionale distingué, l'Université Reims Champagne-Ardenne qui, avec 11 projets aidés à hauteur de près de 40 M€, s'inscrit résolument parmi ces écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation

également visés par France 2030. « C'est une reconnaissance du travail que nous accomplissons, explique Christophe Clément, président de l'URCA, notamment à travers notre Institut International en Bioéconomie et Environnement EXEBIO, qui représente notre signature pour l'avenir, au cœur d'un territoire qui porte le développement de la bioéconomie. Mais cela concerne aussi nos formations d'excellence et notre politique d'innovation vers le monde industriel, grâce à notre label Campus des métiers et des qualifications, qui accompagne ce que nous faisons avec EXEBIO. »

## DYNAMISME TERRITORIAL

Après appels à projets, ce sont ainsi 72 lauréats - à l'image de Muance et de l'URCA -, répartis sur l'ensemble du territoire marnais et relevant des différentes filières stratégiques définies par France 2030 qui se sont vus attribuer l'aide financière de France 2030, pour un montant total de 182 255 916 euros.

Le préfet Henri Prévost, qui recevait les représentants de 11 entreprises ou structures lauréates\*\* pour une remise de Trophées, soulignait d'ailleurs combien celles-ci étaient « représentative du dynamisme du territoire, avec des projets de qualité, au service de l'entreprise France et de

l'intérêt général ». Un intérêt général qui se manifeste dans la poursuite de la ré-industrialisation, avec de fortes dimensions environnementales et numériques, porteuses de croissance et de création d'emplois, selon les objectifs clairement affichés, pour mieux produire, mieux vivre, mieux comprendre le monde et accélérer la transformation des secteurs clés de l'économie.

Les services de l'Etat dans la Marne sont en charge de la valorisation et du pilotage du programme France 2030, comme de l'accompagnement des acteurs et des lauréats. À cet effet, Raymond Yeddou, sous-préfet et secrétaire général de

la préfecture, a été désigné comme référent France 2030.

JACQUES RIVIÈRE

\* Plante herbacée vivace dont la teneur en lignocellulose permet l'utilisation dans les matériaux biosourcés.

\*\* Axon Cable (Montmirail), Cimenterie Calcia (Couvrot), Champart (Fère-Champenoise), CHU Reims (Reims), Latitude (Reims), Muance (Bussy-Lettrée), MyEasyFarm (Bezannes), Replace (Vienne-le-Château), Terrasolis (Béthény), Université Reims Champagne-Ardenne (Reims), Vitibot (Reims).

## 12 THÉMATIQUES, 72 PROJETS, 182 M€

Par thématique, nombre de projets accompagnés dans la Marne par France 2030 et montant des aides accordées :

- Accès aux matières premières - 10 projets - 6 959 546 €
- Agriculture, alimentation forêt - 11 projets - 22 933 132 €
- Avion bas carbone - 1 projet - 43 500 €
- Culture - 3 projets - 25 823 624 €
- Décarbonation de l'industrie - 6 projets - 16 561 580 €
- Enseignement supérieur - 2 projets - 26 170 412 €
- Formations - 7 projets - 13 867 241 €
- Santé - 9 projets - 6 636 796 €
- Soutien aux startups et innovation - 12 projets - 23 079 588 €
- Spatial - 6 projets - 34 266 392 €
- Technologies numériques - 4 projets - 2 942 605 €
- Transport - 1 projet - 2 971 500 €

**Réseau.** Association de loi 1901, créée en 1988, Initiative Ardennes vient de vivre un tournant historique lors de sa dernière assemblée générale avec l'annonce du passage de témoin entre Jacques Wuilmet et Jean-Michel Catteau.

# Initiative Ardennes : Jacques Wuilmet cède la présidence à Jean-Michel Catteau

Ancien maître auxiliaire avant de devenir cadre commercial puis directeur de la Caisse de retraite et prévoyance du groupe Malakoff de 1973 à 2008, le président sortant, Jacques Wuilmet, véritable pilier de la structure, a décidé après...33 années de bons et loyaux services et une forte implication dans le réseau France Initiative de réduire son activité.

Jacques Wuilmet aura assumé deux mandats présidentiels. De 2001 à 2008 - avant de laisser sa place quelques mois à Régis Pierrard - puis de 2008 à 2025. « Le 5 décembre 1998, je me rappelle avoir signé le premier prêt d'honneur avec une entreprise toujours en activité, Augustine Métro. Depuis, l'association a financé 2 429 créations ou reprises d'entreprises. Entre ces deux dates, en 2017, nous avons aussi transféré notre siège de la

rue Noël à la pépinière d'entreprises. »

## DÉJÀ 997 000 EUROS DE SOUTIEN À DES ENTREPRISES EN 2025

Durant son assemblée générale, Initiative Ardennes a par ailleurs fait le point sur l'activité 2025 qui a été particulièrement soutenue. Elle a, en effet, été marquée par 80 aides sous forme de prêts d'honneur à taux zéro pour un montant de 759 000 euros à 80 créateurs ou repreneurs du département. 238 000 euros de prêts d'honneur accompagnés par Bpifrance ont aussi été accordés. Soit un soutien financier global de 997 000 euros dans l'ensemble du département.

Ces accompagnements ont contribué à la création et au maintien de 162 emplois à travers l'émergence de nouvelles sociétés ou de reprises. Autant d'actions rendues possibles

grâce à la mobilisation de tous les partenaires de confiance en place dont la Région Grand Est.

C'est donc Jean-Michel Catteau, actuellement Président du Pôle Formation UIMM de Champagne-Ardenne et dirigeant de la Fonderie Hamel, qui reprend le flambeau à la tête du Conseil d'Administration avec comme missions : étoffer l'équipe de bénévoles, augmenter le nombre d'entreprises partenaires et intégrer les nouvelles préoccupations économiques/sociales des différents territoires ardennais. Deux nouvelles entreprises ont été admises au sein du conseil d'administration : Prokalis à Revin et La Cave de Nevers à Charleville-Mézières, lesquelles sont dirigées par deux femmes : Stéphanie André et Adélaïde Alexandre.

PASCAL REMY



Jacques Wuilmet (à gauche sur la photo) présent de 1988 à 2025 au sein d'Initiative Ardennes passe la main à Jean-Michel Catteau qui est également Président du Pôle Formation UIMM de Champagne-Ardenne.

**Communication.** Chaque année, l'entreprise Samm Trading, spécialiste de la communication par l'objet, réunit une vingtaine de fabricants et distributeurs pour présenter les tendances du moment aux entreprises locales.

# Focus sur les tendances du moment avec les Fabs Days



Antony Villeger, dirigeant rémois de Samm Trading apporte les tendances du moment sur un plateau aux entreprises locales.

Pour la quatrième année consécutive, les salons de l'hôtel Golden Tulip de Bezannes accueillent en cette fin mai, une vingtaine d'exposants à l'occasion des Fabs Days. Textiles, confiseries, objets connectés, ballons, stylos... « Nous proposons une sélection de fabricants pour permettre à nos clients et partenaires de découvrir les nouveautés et de pouvoir s'inspirer pour réaliser des campagnes de communication par l'objet rayonnantes », explique Antony Villeger, dirigeant de l'entreprise rémoise Samm Trading, organisateur de l'événement. « Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, la communication par l'objet est un marché hyper technique, avec toute une chaîne d'approvisionnement complexe, de la recherche de la matière première à la livraison finale, en passant par l'individualisation du produit », souligne-t-il. Et face à « l'infobésité

», à savoir l'excès d'information que nous subissons à l'ère du numérique (nous recevons entre 7 000 et 13 000 messages commerciaux au quotidien), il est important de prévoir à l'avance quel message l'entreprise veut délivrer - et à qui ! - pour se distinguer et viser juste. Pour les aider dans ces choix stratégiques, les spécialistes de la communication par l'objet rivalisent de propositions, comme l'entreprise suisse Prodir, qui fabrique des stylos à base de PHA, un biopolymère exempt de plastique. « Il s'agit du seul stylo compostable sur le marché », souligne David Buscat, directeur France de Prodir. L'entreprise fabrique chaque année 60 millions de stylos par an, dont certains sont aussi réalisés en plastique recyclé, à base de poudre minérale, voire même à l'aide de poudre de coquilles de moules, d'huîtres ou de palourdes.

Parmi les tendances du

moment figurent également les objets liés à la bagagerie, au repas nomade et à la coutellerie. « Ces objets sont très prisés par les grands groupes du BTP et de l'industrie, par exemple, pour des couteaux multifonctions ou des couteaux de chantier qu'ils offrent à leurs salariés », explique Etienne, commercial de l'entreprise Baladéo, une société basée en Ile-de-France qui réalise 65% de son chiffre d'affaires dans la coutellerie, avec une approche éco-responsable. « Pour la matière première de nos manches, nous récupérons le bois de taille des oliviers ou alors des bois issus de forêts éco-gérées », poursuit le commercial dont l'un des best-sellers est le couteau de semis, qui comprend une graduation sur sa lame.

## PROXIMITÉ ET DURABILITÉ

Dans un autre registre, la gourmandise proposée par les produits de la marque Kalfany est elle aussi une valeur sûre de l'objet promotionnel. L'entreprise allemande réalise des gommes de fruits et des bonbons gélatifiés, classiques ou vegan, avec des recettes existantes ou personnalisées selon la demande du client, pouvant être distribuées en sachets dessinés sur-mesure. Elle propose également des calendriers de l'avenant personnalisés en partenariat avec de célèbres marques de confiseries et de chocolats. « Aujourd'hui, cette offre gourmande est encore peu développée en France mais elle dispose d'un fort potentiel de croissance », assure Dominique Cadin, commerciale export pour la marque.

Côté textile, l'entreprise Bonjour François, fondée et

dirigée par François Deunf, propose quant à elle une multitude de produits en lin, coton ou chanvre : sacs, tote bags, trousse, tabliers... « Nos produits sont conçus à base de matières naturelles, biologiques ou recyclées, certifiées, et peuvent être confectionnés dans des ateliers ESAT (établissements ou Services d'Aide par le Travail) ou des entreprises d'insertion », explique le fondateur, qui met un point d'honneur à garantir la traçabilité de ses produits confectionnés dans son usine du Doubs, ou dans des ateliers de proximité partenaires, répartis un peu partout en France.

Pour tous ces professionnels de la communication par l'objet, ce qui importe désormais au moins autant que l'objet en lui-même, ça n'est plus de savoir en quelle quantité on va le fabriquer mais avant tout la raison pour laquelle on le choisit et pour quel destinataire il est sélectionné.

« Nous sommes véritablement un média de pointe : il impose au responsable communication ou marketing de parfaitement connaître sa cible pour trouver un objet qui va être impactant. Aujourd'hui il faut que l'objet soit utile au quo-

tidien, durable dans le temps et responsable », poursuit Antony Villeger qui l'assure : « Il n'y a rien de plus impactant qu'un objet pub bien ciblé en amont ».

BENJAMIN BUSSON



Les produits gourmands partent à la conquête du marché français.



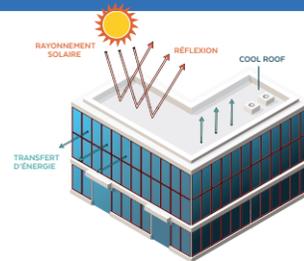
La coutellerie est secteur d'activité très prisé des entreprises pour leurs cadeaux.

**DSL**  
DÉCOR & SOL LAURANT

PRÉSENTE

## COOL ROOF

RÉVOLUTIONNEZ VOS TOITURES avec un revêtement innovant en résines acryliques et siloxanes, conçu pour RAFRAÎCHIR VOS BÂTIMENTS TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT !



### UNE SOLUTION EFFICACE ET DURABLE

Grâce à un revêtement hautement réfléchissant, de couleur claire, COOL ROOF réduit la chaleur absorbée par les toitures.

Originaire des États-Unis, le concept « COOL ROOF » s'adapte à tous types de bâtiments :

- Zones d'activités (centres commerciaux, garages...)
- Bâtiments industriels (usines, entrepôts...)
- Bâtiments d'habitations

### LES AVANTAGES POUR VOUS ET LA PLANÈTE

#### ÉCONOMIES ASSURÉES

- Forte réduction de votre facture énergétique
- Retarde l'obsolescence de la climatisation
- Meilleure durée de vie de la toiture, entretien simplifié

#### ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

- Réduction de l'empreinte carbone des bâtiments
- Réduction des gaz à effet de serre
- Réduction de l'effet « îlot de chaleur urbain »

OPTEZ POUR COOL ROOF ET ALLIEZ CONFORT, ÉCONOMIES ET ENGAGEMENT DURABLE DÈS MAINTENANT !



TEMPÉRATURE DE L'AIR

25°C

APRÈS

AVANT

9 rue des Letis - 51430 Bezannes - 03 26 36 28 36

[dsl-decoration.fr](http://dsl-decoration.fr)

**Industrie.** Leader européen de la transformation du chanvre industriel, l'entreprise auboise, acteur exclusif d'une filière végétale en plein essor, va se déployer dans les Ardennes où elle créera un nouveau site de transformation du chanvre.

# 15 M€ investis à Juniville par la Chanvrière de l'Aube



Le chanvre est une fibre naturelle végétale très résistante qui s'adapte au mieux aux sols et aux climats et s'invite dans beaucoup de secteurs d'activités.

La Chanvrière a décidé de passer un nouveau cap. Arrivée une première fois à saturation dans son ancienne unité de Bar-sur-Aube (50 000 tonnes de paille transformée) puis aussi à Saint-Lyé (10), où elle avait pourtant regroupé deux lignes de production qui à leur tour étaient arrivées au plafond de leurs capacités, l'entre-

prise auboise va créer une seconde usine dans les Ardennes.

## 50 000 TONNES DE CHANVRE À TRAITER PAR AN

La coopérative agricole auboise installera une troisième ligne de transformation, à Juniville, afin d'y traiter 50 000 tonnes supplémentaires par an, qui

viendront s'ajouter aux 80 000 tonnes produites actuellement dans l'Aube. Après s'être attelé ces derniers mois à trouver un nouveau lieu d'implantation pour le développement du chanvre et exploré plusieurs pistes marnaises (Suippes, Châlons-en-Champagne) et ardennaises (Tagnon, Châtelet-sur-Returnne), les dirigeants de la Chanvrière ont fini par trouver le terrain adéquat dans cette ville du sud des Ardennes.

« À partir de la paille de chanvre, nous allons extraire la fibre qui se trouve en périphérie de la tige pour produire plus de 30 000 tonnes de fibres par an », explique Benoît Savourat le porteur de projet.

## ENTRE QUINZE ET 20 EMPLOIS

Cette unité de défibrage prendra donc place dans la vallée de la Returnne sur un terrain d'une superficie de cinq hectares, situé sur une zone artisanale appartenant à la communauté de communes du Pays Rethélois et correspondant parfaitement à ce programme ambitieux.

« Notre conseil d'administration a validé le projet il y a un an. L'objectif est maintenant de déposer le permis de construire fin 2025, de commencer

à construire des bâtiments de transformation, de défibrage et de stockage en 2026, pour réaliser les premiers essais et démarrer la production industrielle fin 2027 », détaille Benoît Savourat. La direction est actuellement encore en réflexion et dans les arbitrages des équipements pour savoir dans quelle mesure elle réalise un site évolutif. « Nous avons encore plusieurs questions à résoudre. Mais au minimum, il s'agira d'un investissement de quinze millions d'euros avec la création de 15 à 20 emplois. Cet effort est indispensable pour optimiser notre outil de production et garantir la sécurité de nos marchés. »

À moyen terme, les agriculteurs des diverses zones d'approvisionnement de la Chanvrière dans la Marne, les Ardennes et l'Aisne orienteront leurs pailles vers Juniville.

## LES MULTIPLES USAGES DU CHANVRE

Fondée en 1973, longtemps seule dans le paysage au point d'avoir été l'unique entreprise de transformation du chanvre en Europe, la Chanvrière a actuellement une capacité de traitement de 80 000 tonnes en s'appuyant sur 780 adhérents (produc-

teurs et agriculteurs), produit entre 12 et 15 000 hectares de chanvre par an, emploie 75 salariés sur son site auboise et réalise un chiffre d'affaires de 47 millions d'euros. La coopérative installée à Saint-Lyé concentre 25 % de la production européenne et 75 % sur le plan national. Après avoir utilisé le chanvre dans la papeterie, la Chanvrière a progressivement trouvé d'autres débouchés pour la plante : dans les papiers spéciaux, fins et résistants, la plasturgie (pour remplacer les fibres de verre dans les composites), les métiers du textile et même la construction dans la fabrication de mortier et de béton.

Le chanvre industriel intervient également dans la litière animale, l'alimentation, la cosmétique, la jardinerie et la biomasse, comme dans l'élaboration d'isolants. « Autant de débouchés pour valoriser au mieux la production des agriculteurs ainsi que tous les constituants de la plante : la fibre extérieure, la partie ligneuse et la graine », insiste Benoît Savourat, devenu référent dans une filière qui fait face à une demande accrue.

PASCAL REMY

**Restauration.** Philippe Colin ouvre son nouveau restaurant à Romilly-sur-Seine, face à la gare. Un lancement en sous-effectif faute de candidats.

# Le Palladium, un chef face à la gare

« Le succès dépendra de vous, habitants de Romilly et de la région, vous, employés, chefs d'entreprise, ouvriers, artisans, animateurs d'association », annonce Philippe Colin lors de l'inauguration du Palladium. L'établissement se veut un lieu de vie façon buffet de la gare, destiné à recevoir tout le monde autour du bar ou d'une cuisine traditionnelle. « On s'y rend pour se restaurer, mais aussi pour bavarder et refaire le monde. Mon projet n'est pas de chercher une étoile Michelin que j'ai eu dans une autre vie, mais d'animer un lieu de partage, ce qui est pour moi la définition-même de l'art culinaire », avance celui qui propose de quoi se restaurer pour tous les budgets.

Acheté par la Ville, le bâtiment a été rétrocédé à la Communauté de communes des Portes de Romilly-sur-Seine qui l'a réhabilité. « Je ne vois pas pourquoi la deuxième ville de l'Aube ne mériterait pas le meilleur pour sa ville. C'est un projet global qui a coûté près de 4 millions d'euros, largement subventionné par l'État, la Région, le Département et par la récupération de TVA, pour les bâtiments. La brasserie représente 1,5 million d'euros du budget, financée



Philippe Colin devant son nouvel établissement romillon, le Palladium, face à la gare.

pour moitié par les subventions et avec un reste à charge de 750 000 € », explique Éric Vuillemin, maire de Romilly et président de la Communauté de communes. « Il y a beaucoup d'argent public ici, vous

avez une obligation de résultat ! », taquine Maxence Meunier, représentant la Région Grand Est.

Philippe Colin, le chef étoilé du Clos Juillet à Troyes et d'une clé d'or au Gault et Millau, est propriétaire

du fonds romillon, loue les murs à la mairie et a financé le mobilier.

Le restaurant occupe le rez-de-chaussée du bâtiment haussmannien et de la nouvelle construction qui accueille des bureaux à l'étage. Avec 210 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée et autant en sous-sol, le Palladium dispose d'un espace bar, d'une salle de restaurant et d'un salon privatif. Le projet doit contribuer à la redynamisation de la ville dont les rues adjacentes subissent également une cure de jouvence.

## APPEL AUX CANDIDATS

« Nous sommes cinq et devrions être vingt, mais je ne trouve pas ! Je suis donc obligé de réduire les jours d'ouverture du restaurant. Je recrute sur tous les postes. Je donne des congés et je loge, je paie cher, j'offre des congés, les employés font la semaine de quatre jours », pour-

suit le chef qui peine à recruter. « Depuis le 3 mai, c'est complet. Il faut dire qu'il n'y a pas de restaurants aux alentours. Entre Troyes et Nogent, ce ne sont que des chaînes », se réjouit le chef qui propose une large carte à tous les prix.

Avec un personnel en effectif réduit, l'organisation est de rigueur lors du coup de feu, alors à défaut d'hommes, Phiphi le robot (photo ci-contre) remplace le runner, le commis chargé de débarrasser les tables. Il sillonne les tables pour servir ou récupérer les assiettes et permet aux serveurs de se concentrer sur leur service. « Venez travailler ici, vous aurez des équipements à la pointe de la technologie », lance Philippe Colin qui, originaire de Maizière-la-Grande-Paroisse, fait un retour aux sources.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

**-0,7%**

En avril 2025, les prix d'achat des consommations intermédiaires continuent de baisser sur un mois (-0,7 % après -0,5 % en mars). Les prix baissent de nouveau nettement pour l'énergie (-5,1 % après -6,4 %). Ils se replient pour les engrais et amendements (-0,5 % après +1,2 %) et les aliments pour animaux (-0,2 % après +0,2 %). À l'inverse, les prix pour le matériel et petit outillage rebondissent (+0,4 % après -0,2 %). Ils continuent d'augmenter pour les produits de protection des cultures (+0,9 % après +1,0 %), les frais généraux (+0,4 % après +0,3 %), les produits et services vétérinaires (+0,3 % après +0,2 %) et l'entretien et la réparation de matériel (+0,3 % après +0,2 %). (INSEE)

**+0,1%**

Au premier trimestre 2025, le PIB en volume rebondit modérément (+0,1 % en variation trimestrielle après -0,1 %). La consommation des ménages se replie (-0,2 % après +0,1 % au quatrième trimestre 2024), tirée en particulier par la chute des dépenses en matériels de transport (-4,0 % après +2,5 %). La formation brute de capital fixe (FBCF) est de nouveau stable au premier trimestre 2025 (0,0 % après 0,0 %) : le nouveau recul de la FBCF en construction (-0,9 % après -0,5 %) est compensé par le dynamisme de la FBCF en information et communication (+2,0 % après +0,5 %). Au total, la demande intérieure finale hors stocks contribue négativement à la croissance du PIB ce trimestre (-0,1). (INSEE)

**-1,8%**

Les exportations reculent fortement au premier trimestre 2025 (-1,8 % après +0,7 %) en lien avec le net repli des exportations de matériels de transport et de produits chimiques. Les importations quant à elles augmentent de nouveau (+0,5 % après +0,6 %), soutenues par les importations en énergie, notamment en gaz et en électricité, et en « autres produits industriels » (en particulier la métallurgie, la pharmacie et la joaillerie). Au total, la contribution du commerce extérieur à l'évolution du PIB est fortement négative au premier trimestre 2025 (-0,8 point après 0,0 point). (INSEE)

## La Bourse

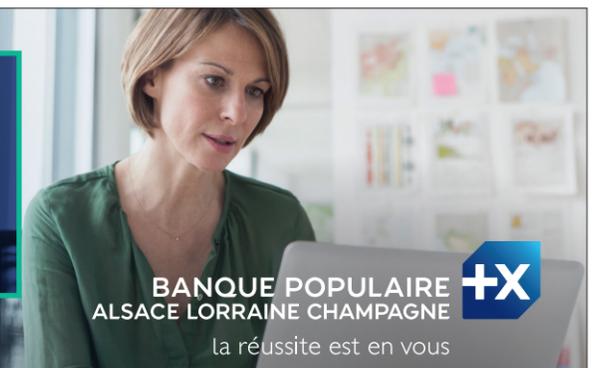
### E-FACTURATION

**ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS,**  
c'est aussi **vous faire gagner du temps** avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire **iPAIDTHAT\***

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

\* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiées au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphéris - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop



### COTATIONS AU 05/06/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	7 804,67	- 0,28%
SBF 120	5 926,30	- 0,33%
Nikkei	37 747,45	+ 0,06%
Dow Jones	42 519,64	+ 2,20%
Eurostoxx 50	5 405,15	- 0,19%

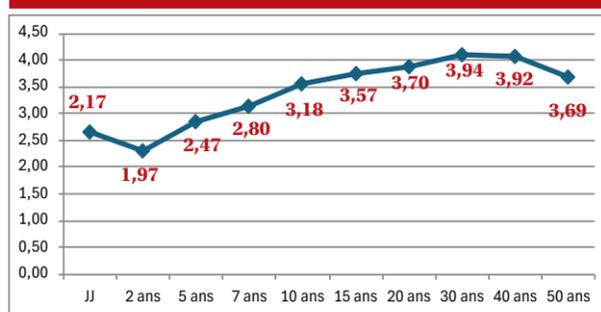
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1414	+ 0,83%
Livre Sterling	0,8413	+ 0,35%
Yen	163,53	+ 0,23%
Dollar/Yen	143,25	- 0,60%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,189	- 0,006
Euribor 10 ans	2,486	- 0,025

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	2,173	+ 0,001
Euribor 1 mois	1,954	- 0,109
Euribor 3 mois	1,960	- 0,061
Euribor 6 mois	2,064	+ 0,008
Euribor 12 mois	2,051	- 0,005

FRANCE ÉTAT		
BTAN 2 ans	1,963	- 0,024
BTAN 5 ans	2,472	- 0,029
OAT 7 ans (TEC 10)	2,796	- 0,036
OAT 10 ans	3,180	- 0,043
OAT 30 ans	3,937	- 0,037
OAT 50 ans	3,691	- 0,031

### COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)		
ARCELMITTAL	26,74	+ 0,19
BNP PARIBAS	76,64	+ 0,29
CARREFOUR	12,94	- 0,06
CRÉDIT AGRICOLE	16,11	+ 0,21
EXEL INDUSTRIES	42,00	- 0,02
L.V.M.H.	476,65	- 0,25
LAURENT-PERRIER	95,40	- 0,07
MICHELIN	32,39	+ 0,02
NEXANS	101,60	- 0,02
KERING	176,00	- 0,26
HAULOTTE-GROUP	2,60	- 0,02
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	48,80	- 0,16
RENAULT	43,73	- 0,07
SAINT-GOBAIN	100,50	+ 0,17
SANOPI-AVENTIS	87,12	- 0,07
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	47,81	+ 0,76
VALLOUREC	15,61	- 0,05
VEOLIA	30,24	+ 0,12
VINCI	127,25	+ 0,28
VANKEN-POMMERY	11,35	- 0,14

EMPRUNTS D'ÉTAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,38	4,45	2,17
2 ans	0,76	3,89	1,79
5 ans	1,01	3,94	2,08
10 ans	1,46	4,36	2,50
30 ans	2,89	4,87	3,00

## Vous avez été victime d'une arnaque à la location immobilière, la Banque de France vous informe

### Comment savoir si vous êtes concerné(e) ?

Après plusieurs semaines voire mois de recherches d'un logement à louer dans une zone tendue (pour y passer des vacances ou pour y vivre), vous avez trouvé de manière inespérée la perle rare à des conditions financières étonnamment avantageuses et avez contacté le prétendu propriétaire.

Celui-ci vous a alors demandé soit de lui transmettre très rapidement un dossier complet soit de lui faire un virement de toute urgence.

### Comment vous protéger de ce type d'arnaque ?

Si les conditions de la location proposée sont trop avantageuses par rapport aux offres similaires, il est préférable de vous méfier,

- Effectuez des vérifications sur le prétendu propriétaire, bailleur, agence même avant la visite du logement,
- Inscrivez des informations sur votre document de façon manuscrite et visible afin que les documents ne soient pas utilisés à des fins frauduleuses.

### Quelles sont les mesures à prendre si vous avez été dupé(e) ?

Si vous avez déjà envoyé les pièces et/ou versé les fonds, et que vous n'avez plus de nouvelles du fraudeur, voici les actions possibles :

Conservez toutes les preuves de vos échanges avec le faux propriétaire : captures d'écran de l'annonce, mails, relevés bancaires ...

Si vous avez transmis des données personnelles (y compris des données bancaires), vous devez vous assurer :

- non seulement de l'absence d'utilisation frauduleuse de vos données bancaires en :
  - faisant immédiatement opposition sur votre carte auprès de votre banque (si les informations relatives à votre carte bancaire ont été communiquées)
  - surveillant les opérations qui y sont débitées et contester les éventuelles opérations non autorisées dans un délai de 13 mois (pour en savoir plus cliquer ici : Fraude aux moyens de paiement)
  - vérifiant la liste des bénéficiaires de prélèvements auprès de votre banque,
  - révoquant tout éventuel mandat mis en place frauduleusement

Pour plus d'informations : <https://www.banque-france.fr/fr/vous-avez-ete-victime-dune-arnaque-la-location-immobiliere-la-banque-de-france-vous-informe>

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

# Les finances du Département de la Marne restent dans la bonne moyenne nationale malgré quelques alertes

**Finances.** Entre autres dossiers, le Conseil départemental de la Marne a voté le Compte Administratif 2024, validation définitive des recettes et dépenses, et la première Décision Modificative, ajustement du Budget Primitif 2025. Deux rapports qui pourraient alerter, plus sur une dégradation de certains paramètres, comme l'épargne ou la dette, que sur la situation financière de la Marne, comparée aux autres Départements.

La séance plénière du Conseil Départemental de la Marne, du 23 mai, s'est déroulée en trois temps, avec l'approbation des vingt mesures fortes issues des Etats Généraux de la Protection de l'Enfance, « *un fonctionnement digne de l'aide apportée aux enfants qui nous sont confiés* », a précisé le Président Jean-Marc Roze avec le vote de la Décision Modificative n°1 du budget 2025 qui a pour mission de recentrer le budget « *sur les missions essentielles et les priorités d'action* » et le Compte Administratif 2024, exercice approuvant la réalité du budget de l'année précédente, avec le bilan 2024 de XCR Airport, voir sur ce sujet notre numéro du 12 mai dernier.

S'il est un lieu dans lequel la politique politicienne n'a pas sa place c'est bien celui des plénières du Département. Pour cette dernière séance en date, la sérénité s'est une fois de plus imposée : remplir au mieux les missions du Département dans une situation de plus en plus compliquée qui voit les dépenses contraintes de la collectivité grossir plus vite que les recettes affectées. Bref, faire pour le mieux avec moins et pour le plus longtemps possible. « Jusqu'à quand ? » devient la question récurrente.

## LA SOLIDARITÉ EN EXERGUE DU CA 2024

Le CA, Compte Administratif, est la présentation comptable d'un exercice antérieur, généralement avant le 30 juin de l'année suivante. A partir d'un budget primitif exécuté, il prend en compte les décisions modificatives ou les budgets supplémentaires intervenus en cours d'exercice. En ce sens, il reflète la réalité du budget, en recettes et en dépenses.

Le CA 2024 du Département de la Marne révèle des dépenses de fonctionnement qui passent de 497,5 à 508,4 M€, avec une augmentation de 15,9M€ pour les seules dépenses de solidarité (+4,4%). Dans le détail,



Les Conseillers départementaux ont voté à l'unanimité un budget supplémentaire de 2,7 M€ pour l'aide à l'enfance.

les dépenses d'infrastructures et de transports reculent de 3,8%, l'attractivité de 7,2%, l'éducation et la jeunesse de 5,8%, la culture, les loisirs et le sport de 12,7%.

Face à cette augmentation des dépenses (+2,2%), celle des recettes (+1,3%) ne suffit pas. La cause principale du côté des recettes vient des DMTO, Droits de Mutation à Titre Onéreux, lesquels perdent près de 5 M€. En conséquence, l'épargne brute, différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, se réduit. Pour le Département de la Marne, elle n'est plus que de 25,2 M€, contre 29,4 M€ au CA 2023 (-14,3%). Entre 2022 et 2024, l'épargne brute a reculé de 54,4%.

## SÉRIEUSES MENACES EN VUE POUR L'INVESTISSEMENT

La baisse de cette épargne brute, source de financement des investissements avec l'emprunt, entraîne ainsi une baisse des investissements, de 70,4 à 50,9 M€, soit -27,7%, cumulée à un besoin d'emprunt plus prononcé. Afin d'assumer ses dépenses sans dégrader ses résultats, la Marne

a recours à un emprunt « exceptionnel » de 47 M€, contre 20 M€ en 2023. Aux environs de 69 M€, les dépenses d'investissement reculent de 22,5%. Autre conséquence, le cumul de la dette, près de 185 M€ au 01/01/2025, progresse de 18% et la capacité de désendettement atteint 7,3 ans contre 5,3 ans au CA 2023.

Autre rapport de cette séance, la DM1, Décision Modificative, s'inscrit dans un contexte d'adaptation des recettes de fonctionnement aux décisions de la Loi de Finances et de nécessité de faire face aux dépenses croissantes de solidarité. Les inscriptions nouvelles incluses dans cette DM1 concernent les recettes de fonctionnement (+5,4 M€) et les recettes d'investissement (+14,5 M€). A la suite de cette DM1, les dépenses de fonctionnement passent de 514 M€ à 530 M€ (+3%) et les dépenses d'investissements de 79 M€ à 89 M€ (+12,5%). Les dépenses de la Marne, en fonctionnement et investissement, progressent de 26 M€ (+4,4%).

## 2,7 M€ SUPPLÉMENTAIRES POUR L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Lancés fin 2024, les Etats Généraux de l'Enfance trouvent leur aboutissement dans le rapport voté à l'unanimité par l'Assemblée départementale et qui devrait répondre à la crise traversée par la protection de l'enfance, et singulièrement dans l'ASE, Aide Sociale à l'Enfance, dans la Marne comme sur l'ensemble du territoire national.

À partir d'une démarche construite à la suite de six mois d'échanges, de

réunions et de travaux avec l'ensemble des partenaires sociaux, le Département a dressé ce constat : saturation des dispositifs de l'ASE, complexification des situations et des profils et baisse du nombre d'assistants familiaux s'inscrivant dans un défaut d'attractivité des métiers de la protection de l'enfance.

Cette crise touche aujourd'hui dans la Marne 3 400 enfants, dont 1 900 placés et 1 500 suivis à domicile. Pour y répondre, le dispositif avance une vingtaine de propositions autour de deux axes : décloisonner et coordonner les services, innover et adapter l'offre d'accueil et d'accompagnement. La mesure phare de ce dispositif est la création de nouvelles places dans les IME, Institut Médicoéducatif, les ITP, Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique, et les MECS, Maison d'Enfant à Caractère Social.

Le coût global du dispositif est de 2,7 M€, d'ici à 2027, dont 402 000 euros dès ce budget. Ce rapport, au cœur des compétences du Département, a été voté à l'unanimité des 46 Conseillers départementaux.

GÉRARD DELENCLOS

## LES FINANCES DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE ENCORE LOIN DE LA LIGNE ROUGE

A partir des recettes et des dépenses de fonctionnement, le taux d'épargne est un baromètre de la santé d'une collectivité. Epargne brute (recettes de fonctionnement sur dépenses de fonctionnement), épargne nette (solde entre l'épargne brute et le remboursement des emprunts), la dette ou l'annuité de la dette sont les autres baromètres à considérer.

En considérant l'ensemble de ces paramètres dans les 96 Départements métropolitains, à partir de leur budget primitif 2024, la situation financière de la Marne est loin d'être catastrophique.

Le taux d'épargne brute de la Marne par habitant (51€) est inférieur à celui de la moyenne

métropolitaine (65€). Cependant, 4 Départements ont des taux négatifs et une vingtaine ont des taux inférieurs à celui de la Marne. Le taux d'épargne nette (17€) est supérieur à celui de la moyenne métropolitaine (7€). Une trentaine de Départements ont des taux négatifs.

La dette par habitant est de 272€ dans la Marne est bien en-deçà de la moyenne métropolitaine (674€). L'annuité de la dette (nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette si le Département y consacrait toute son épargne brute) est de 5,3 ans au 01/01/2024, contre une moyenne métropolitaine de 10,4 ans. Une cinquantaine de Départements sont au-delà des 5,3 ans de la Marne.

**Mobilité.** Le Grand Reims et Transdev ont dévoilé ce à quoi vont ressembler les Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) qui seront mis en service d'ici la fin de l'automne, à Reims, notamment le long de la Voie des Sacres.

# Le BHNS du Grand Reims dévoilé en avant-première



Avec un design mêlant esthétique Art déco et rappel des bulles de champagne, le futur BHNS s'inscrit dans l'identité de son territoire.

Il est rutilant, flambant neuf, aux couleurs de la Champagne et dans un style « Art déco ». Le nouveau Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) vient d'être dévoilé par Transdev et le Grand Reims (propriétaire du matériel roulant dont l'exploitation et l'entretien est confiée à Transdev dans le cadre d'une concession de Service public). Le BHNS associe la souplesse du bus à la performance d'un réseau structuré, avec un niveau de service comparable à celui du tramway. En effet, il circule le plus souvent sur des voies réservées, ce qui garantit « régularité et rapidité », selon les mots de la Directrice générale de Transdev Reims, Leila Garnier. Deux lignes lui seront dédiées, dont la fameuse Voie des Sacres, longue de 2,5 km,

celle-ci appartiendra à la première ligne – longue de 6,5 km et comportant 17 stations – qui reliera deux pôles étudiants majeurs de la ville, le port Colbert (où se trouveront d'ici 2026 Neoma et l'Esad) au Moulin de la Housse (Faculté de Sciences). La seconde, longue de 10,5 km et de 17 stations, reliera la Gare de Reims à la zone commerciale de Cormontreuil.

Des études de faisabilité, menées entre 2021 et 2023, ont permis de

définir des itinéraires adaptés et d'imaginer un réseau cohérent. Les lignes de BHNS circuleront dans les deux sens sur un même axe, pour plus de lisibilité et surtout plus de régularité. « Ce BHNS incarne l'aboutissement de notre nouveau réseau de transport », se félicite Arnaud Robinet, qui avec ce projet et « les quelques désagréments » qui en résultent est sous le feu des critiques. Mais il insiste : « Pour pouvoir circuler avec ce nouveau mode de mobilité, il fallait de nouvelles routes, en bon état et à niveau. Mais au-delà de ça, les travaux le long de la Voie des Sacres n'ont pas lieu uniquement pour ce projet. Je veux rappeler qu'ils entrent dans le cadre du remplacement de réseaux vieux de plus de 60 ans ainsi que de la végétalisation des voies. »

## INCLUSIF ET DURABLE

S'ancrant donc dans un nouveau plan global de mobilité, « ces Bus à Haut Niveau de Service viendront renforcer et optimiser la qualité et le confort du transport en commun à Reims », fait savoir le Maire de la Ville et président du Grand Reims. Ce mode de transport vient s'ajouter aux bus, aux trams ainsi qu'à la nouvelle offre desservant les



### EN CHIFFRES

- 20 Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) seront déployés d'ici l'automne, auxquels 12 autres viendront s'ajouter en 2026, pour plus de fluidité mais aussi avoir des renforts lors d'événements populaires (matches de foot, marché de Noël, Épopée légendaire, etc.).
- 6,5 km est la distance de la première ligne de BHNS reliant le Port Colbert et le Moulin de la Housse quand la deuxième ligne se déploiera sur 10,5 km de la Gare de Reims au centre commercial de Cormontreuil.
- 142. C'est le nombre moyen de voyageurs que peut transporter un BHNS.
- Un bus mesure 18 mètres de long, soit quasiment la même chose qu'un bus classique.
- La fréquence sera d'un bus toutes les 7 minutes en heure de pointe, et toutes les 9 minutes en période de moindre affluence.
- 900 000 euros, c'est le coût d'un BHNS.
- 60%. C'est le pourcentage subventionné du ticket de bus par le Grand Reims rendu possible par le versement mobilité, une contribution versée par les entreprises de plus de 11 salariés. Cette subvention vise à rendre les transports publics accessibles au plus grand nombre.

143 communes de l'agglomération. « Avec notre partenaire Transdev, nous nous engageons dans la mise en œuvre concrète de ce nouveau maillage, repensé en lien avec le tramway, l'ensemble du réseau de bus, mais aussi avec les lignes express et le transport à la demande (TAD). Il incarne à lui seul l'avenir de notre mobilité, un avenir durable et inclusif. » Durable, car les 20 futurs BHNS mis en service à la fin de l'automne de cette année seront électriques et alimentés via un processus de « smart charging ».

Avec une autonomie « garantie constructeur » de 500 km (sans la climatisation), ces bus feront des passages réguliers au centre

de contrôle mais plus rapides. « Inclusifs, les BHNS disposent aussi d'une rampe rétractable pour les personnes à mobilité réduite. Plus bas qu'un bus normal, ils sont aussi plus pratiques pour les poussettes. Tout le monde doit pouvoir avoir envie de prendre le bus mais de pouvoir le prendre facilement, c'est important », précise Leila Garnier.

« Ce projet a été lancé en avril 2021 avec une volonté forte : améliorer la qualité des transports publics, tout en relevant les défis de demain, qu'ils soient environnementaux ou liés au confort des usagers », souligne Arnaud Robinet.

NASTASIA DESANTI

## Club

### Les recommandations efficaces en speed meeting des BNIistes Troyes Champagne

Soixante-dix chefs d'entreprise ont partagé leur carte de visite lors du speed meeting du BNI Troyes Champagne. Organisé par sa présidente, Myriam Solor, avec la participation de Stéphane Rouyer, directeur du BNI Champagne Ardenne Yonne, le Groupe a innové et optimisé la création de lien avec des séquences de présentations chronométrées et tournantes.

Dans l'Aube, cinq groupes BNI réunissent chaque semaine leurs 130 membres. En 2024, les BNI auboisi ont généré 16 millions d'euros de chiffres d'affaires par leurs recommandations. Le retour sur investissement des BNIistes est de 50 /1, soit 1000 € investis rapportent 50 000 €. « Les groupes auboisi sont les premiers de France en fidélisation de leurs membres », souligne Lucien Bonenfant, fondateur du club dans la région et consultant au BNI qui précise que le groupe Troyes Champagne à 16 ans. Parmi les innovations, un groupe, qui agit à l'échelle du Grand Est, vient d'être créé pour les professions à la dimension régionale, avec des rencontres en visio et une réunion en présentiel par mois. En France, 17 000 membres se rassemblent toutes les semaines dans 745 groupes. Le BNI a généré un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros pour les entreprises en 2024.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

## Social

### Cobalt, c'est fini

Créée en octobre 2023 et incubée à Rimbaud Tech, la start-up carolomacérienne Cobalt a fermé ses portes suite à une cessation de paiements et sa mise en liquidation judiciaire prononcée le 24 avril par le Tribunal de commerce de Sedan. Comprenant trois salariés dont son dirigeant, Julien Guillaume, cette entreprise concevait et fabriquait des bougies et parfums d'intérieur qu'elle écoulait en France et en Europe sous la marque Lumen. Entreprise innovante, Cobalt était accompagnée par Bpifrance et avait été lauréate du Réseau Entreprendre en décembre 2023 et retenue au palmarès des derniers Trophées de l'Entreprise organisés par Ardenne Métropole.

P.R.

## Epernay

### Budget participatif 2025

Jusqu'au 15 juin 2025, la Ville d'Epernay donne la possibilité aux habitants de proposer des projets d'aménagement de l'espace public, dans le cadre du Budget participatif. Une enveloppe de 100 000 € sera consacrée à la réalisation de projets citoyens.

#### Conditions principales de participation :

- Avoir plus de 14 ans
- Déposer un projet d'investissement (ex : la création d'un jardin public est de l'investissement alors que son entretien (taille, tonte...) relève des dépenses de fonctionnement)
- Coût maximal du projet : 50 000 €
- Les propositions doivent répondre à plusieurs critères : concerner le territoire d'Epernay, relever des domaines de compétence de la Ville, avoir une utilité publique, présenter un intérêt collectif, s'inscrire dans le cadre de vie et respecter la notion de développement durable

#### Comment déposer un projet ?

- par voie numérique, via un formulaire en ligne disponible sur epernay.fr (ouvert du 1<sup>er</sup> mai au 15 juin)
- par voie papier, au 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville au 7 bis, avenue de Champagne (ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h).

#### Les principales étapes du Budget participatif :

- Du 1<sup>er</sup> mai au 15 juin 2025 : Les Sparnaciens soumettent leurs projets.
- Du 15 juin à fin septembre 2025 : Les services municipaux recueillent et évaluent la faisabilité des projets, d'un point de vue technique, juridique et financier.
- Du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2025 : Les Sparnaciens, âgés de plus de 14 ans uniquement, sont invités à désigner les lauréats, par voie numérique ou papier. Ils peuvent sélectionner trois projets par ordre de préférence.
- Décembre : Proclamation des résultats.

# Opinions

COMMUNIQUÉ DE **ANNE-SOPHIE ROMAGNY**, SÉNATEUR DE LA MARNE, MEMBRE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES, MEMBRE DE LA DÉLÉGATION AUX ENTREPRISES

## L'amendement d'Anne-Sophie Romagny adopté par le Sénat : mettre en avant les vêtements fabriqués en France et en Europe

Le Sénat a modifié et adopté la proposition et a modifié et adopté la proposition de loi visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie textile, le 2 juin dernier. C'est une avancée pour lutter contre le fléau écologique que constitue la mode éphémère. Il intègre l'amendement d'Anne-Sophie Romagny, Sénateur de la Marne, affichant l'origine géographique du produit textile vendu le site internet.

Celle-ci devra être visible sur la page internet à proximité du prix de vente unitaire.

Il convient de rappeler que l'industrie textile est la 2<sup>e</sup> industrie la plus polluante dans le monde après l'industrie du pétrole et que selon l'Agence Européenne pour l'Environnement (EEA), la quantité de vêtements achetés dans l'Union européenne a augmenté de 40 % ces dernières années ; dans un dressing, en moyenne 2/3 des vêtements ne sont jamais portés.

Dans ce contexte, il est important que les consommateurs aient accès à l'information du lieu de fabrication du vêtement acheté. Si cette origine peut être inscrite sur l'étiquette du vêtement, cette dernière

**« L'une des recommandations de ce rapport est de rendre obligatoire le marquage de l'origine nationale sur tous les produits en France. »**

n'est évidemment pas visible du consommateur sur la plateforme de vente en ligne. Elle doit pouvoir être facilement accessible au moment de choisir son produit.

Cette traçabilité constitue une information claire afin que les consommateurs puissent arbitrer leur achat, conscients de leur geste d'achat et de son impact économique, social et environnemental. Cette mesure peut ainsi favoriser l'achat de vêtements fabriqués en France ou en Union

européenne, achat au bilan carbone bien meilleur que des achats effectués en Asie.

Parallèlement, à la demande du Gouvernement précédent, Yves Jégo vient de présenter un rapport sur le « Made in France » intitulé « Simplifier l'appréhension de l'origine des produits pour valoriser les filières françaises et européennes ». L'une des recommandations de ce rapport est de rendre obligatoire le

marquage de l'origine nationale sur tous les produits en France.

La disposition portée par la Sénatrice, votée le 2 juin au Sénat, s'inscrit totalement dans cette perspective et devrait valoriser les productions française et européenne. Le surcoût pour l'entreprise de faire figurer l'origine géographique du produit sera minime, voire insignifiant, dans la mise en page de la plateforme numérique ou du site internet.



### À qui profite la Prime ?

Parce que la situation économique du pays, et notamment celle du secteur du bâtiment, était sans doute trop dynamique au goût du gouvernement pour que celui-ci décide de mettre fin au dispositif Ma Prime Rénov. Lancé début 2020 le dispositif a depuis été régulièrement modifié ou menacé au gré des lois de finances successives. D'ailleurs, souvent critiqué par les professionnels comme par les particuliers pour sa complexité et sa difficile lisibilité, sa suppression déclenche paradoxalement une vague d'émotion. Il faut dire qu'en ces temps troubles pour le secteur du bâtiment, la suppression d'un tel programme en raison de son trop grand succès pourrait prêter à sourire.

Sauf que dans les faits, les acteurs du bâtiment redoutent un frein sur les commandes de travaux de rénovation, alors que le secteur du bâtiment neuf est à l'arrêt depuis des mois.

Pour le gouvernement, l'arrêt de MPR se justifie à la fois par un engorgement des dossiers et par la multiplication des fraudes (44000 dossiers soupçonnés d'être frauduleux ont été retoqués en 2024). Ce qui est regrettable c'est que partant d'une idée louable, Ma Prime Rénov' concentre en réalité tous les maux ou presque des fausses bonnes idées à la française : des subventions qui compensent des frais trop élevés, une usine à gaz qui ne concerne pas tout le monde, décourage les bonnes volontés, fait parfois gonfler les factures de manière artificielle et attire les tricheurs, sans que l'administration si prompt à refuser un dossier pour une virgule mal placée sans pouvoir lutter efficacement contre les vrais fraudeurs... pour finir en queue de poisson en plein milieu d'une année civile, laissant dans l'expectative les pros comme la population. Alors, à qui profite la Prime ?

BENJAMIN BUSSON

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou [redaction.pamb@legalnet.org](mailto:redaction.pamb@legalnet.org)

## le regard de Faro.

### LA TNT REDISTRIBUE SES FRÉQUENCES

CHÉRIE... CNEWS EST DEVENUE DE GAUCHE !!!



## EMPLACEMENT DISPONIBLE

Contactez

**Christine SERAINE**

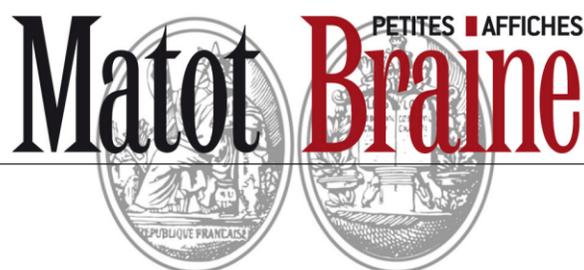
**03 26 08 38 30**

OU

**06 24 99 12 36**

[regiepublicitaire.pamb@legalnet.org](mailto:regiepublicitaire.pamb@legalnet.org)





## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)

### Adjudications



#### SCP HERMINE AVOCATS ASSOCIÉS

Avocats au Barreau de l'Aube  
12 rue Aristide Briand à TROYES  
Tél. 03.25.73.31.21.

#### VENTE PUBLIQUE SUR LICITATION

Commune de **SAINTE SAVINE (10300)**  
20 rue Edmé Marot

Un ensemble immobilier (2 maisons), occupé par la propriétaire, composé de :  
- a) une maison d'habitation T5 ;  
- b) garage séparé et atelier ;  
- c) une petite maison T2 séparée de la précédente ;  
- terrain.

**MISE A PRIX - un seul lot : 300.000 €uros**

Avec faculté de baisse de mise à prix du quart puis du tiers, séance tenante. Les enchères seront reçues seulement par Ministère d'Avocat du Barreau de l'Aube. Les amateurs sont priés de se mettre en rapport avec leur avocat avant l'audience avec soit une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque de consignation rédigé à l'ordre du Bâtonnier, de 1/10° de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.

L'adjudication aura lieu le **MARDI 8 JUILLET 2025 À 10 H 30** à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TROYES, au Palais de Justice de ladite Ville, 85 rue Général de Gaulle, salle Jean Simon, accès par l'impasse Jean Simon, Pour renseignements, s'adresser au Cabinet de la SCP HERMINE AVOCATS ASSOCIÉS, avocat poursuivant ou au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TROYES, où le cahier des conditions de vente est consultable.

Christophe DROUILLY.

M2506147



#### SCP HERMINE AVOCATS ASSOCIÉS

Avocats au Barreau de l'Aube  
12 rue Aristide Briand à TROYES  
Tél. 03.25.73.31.21.

#### VENTE PUBLIQUE

#### COMMUNE DE TROYES

Dans un ensemble immobilier situé 9 rue Alexandre Ribot  
Un appartement type F2, 2 caves, 1 remise et jardin (libre)

**MISE A PRIX : 19.900,00 €**

Les enchères seront reçues seulement par Ministère d'Avocat du Barreau de l'Aube. Les amateurs sont priés de se mettre en rapport avec leur avocat avant l'audience avec soit une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque de consignation rédigé à l'ordre du Bâtonnier, de 1/10° de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.

L'adjudication aura lieu le **MARDI 8 JUILLET 2025 À 10 H 30** à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TROYES, au Palais de Justice de ladite Ville, 85 rue Général de Gaulle, salle Jean Simon, accès par l'impasse Jean Simon, Pour renseignements, s'adresser au Cabinet de la SCP HERMINE AVOCATS ASSOCIÉS, avocat poursuivant ou au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TROYES, où le cahier des conditions de vente est consultable.

Pour visiter s'adresser sur place le mercredi 11 juin 2025 de 11 h à 12 h.

Christophe DROUILLY.

M2506148



**SELARL DAUPHIN & MIHAJLOVIC, Avocat Associé**  
25 rue Pierre Sépard - BP 137 (38002) GRENOBLE CEDEX 1

**SCP HERMINE AVOCATS ASSOCIÉS, Avocat Associé,**  
58 Bd Gambetta 10000 TROYES.

#### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

#### COMMUNE DE MARAYE EN OTHE, 25 route de Vaucorbat

Une MAISON D'HABITATION DE 145,49 M² comprenant entrée, séjour cuisine, trois chambres, deux salles d'eau, deux wc, un garage de 94,20 m² et terrain attenant (occupée par son propriétaire)

**MISE A PRIX : 60.000,00 €uros**

Les enchères seront reçues seulement par Ministère d'Avocat du Barreau de l'Aube. Les amateurs sont priés de se mettre en rapport avec leur avocat avant l'audience avec soit une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque de consignation rédigé à l'ordre du Bâtonnier, de 1/10° de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.

L'ADJUDICATION EST FIXEE LE **MARDI 8 JUILLET 2025 À 10 H 30** à l'audience du JUGE DE L'EXECUTION chargé de la Saisie-Immobilière près le TRIBUNAL JUDICIAIRE de TROYES, au Palais de justice de ladite ville, 85 rue du Général de Gaulle - 10000 TROYES, salle Jean Simon, accès par l'impasse Jean SIMON.

VISITE  
La visite des lieux sera effectuée le : **MERCREDI 25 JUIN 2025 de 10H00 à 11H00**  
Par Maître CLEMENT, Commissaire de Justice à TROYES

Pour plus amples renseignements s'adresser :

- A la SELARL DAUPHIN & MIHAJLOVIC, Avocat susnommé - Téléphone : 04.76.50.76.13 ;  
- au Cabinet de la SCP HERMINE AVOCATS ASSOCIÉS, 58 Bd Gambetta (3° étage) - 10000 TROYES ;  
- Prendre connaissance du Cahier des Conditions de Vente au Greffe du Tribunal Judiciaire de TROYES, où le cahier des conditions de vente est consultable.

Christophe DROUILLY.

M2506146

Annonces légales

# Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE  
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777  
Société du groupe ForumEco  
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS  
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99  
Site internet : [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr)

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30  
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h  
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

## Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

## Vente aux enchères mobilières



**MARTIAL BOURRIER**  
Commissaire de Justice  
(Ancien Commissaire-Priseur Judiciaire)  
ARDENNES ENCHERES

(Société de vente volontaire de meubles aux enchères publiques - N° d'agrément 2002-205)  
Tél : 03.24.57.42.66 - Fax : 03.24.36.97.45  
E-mail : contact@ardenes-enchères.fr

**SAMEDI 7 JUIN A 14H**

## SUITE A LIQUIDATION JUDICIAIRE, TUTELLE, REALISATION DE LEASING ET SUCCESSION VACANTE

VENTE AUX ENCHERES A L'HOTEL DES VENTES DE BAZEILLES, 4B rue des Pommerues (Zone Industrielle Ste UNILIN)

MATERIEL CENTRE SOCIAL : Mobilier de bureau, configurations informatiques de marque ACER, HP, DELL...  
MATERIEL DE BRASSERIE ET DE RESTAURATION : Mobilier de brasserie, mobilier de terrasse, plonge, tables inox, armoires inox, appareil à panini, friteuse DIAMOND, banques réfrigérées, appareil à kebab à (x2) broches, machine à glaçon, lave-verre...  
STOCK : Stock de produits au CBD (fleur, résine, huile, thés, ...), huile essentielles, thés, tisanes, emballages, décorations, ... de marques SOL A SOL, COMPAGNIE DES SENS, SND, MYSTERY TEA, VOSHUILES, ARDUINA, POP CBD, HERBORISTA NISSA BELLA CBD, MADAM LILI, ACTIRELAX, GROW, CBD, EVIELAB - Valeur déclarée : 8.800 € HT  
- Vendu en 1 seul lot  
(x7) VEHICULES VP, QM, MTT2 et CTTE :  
(x1) QM AIXAM S9 SPORT de 2020 - 173 kms  
(x1) MTT BMW K100 LT de 1988 - 137.708 kms  
(x1) VP ALFA ROMEO SPORT WAGON de 1992 - 184.636 kms  
(x1) VP VOLVO S60 de 2007  
(x1) VP CITROEN XANTIA de 1993 - 120.589 kms  
(x1) VP MERCEDES BENZ CLASSE GLE COUPE 350 DE 2022 - 55.471 kms  
(x1) CTTE VOLKSWAGEN CADDY de 2017 - 229.132 kms

Exposition : Vendredi de 16h30 à 19h, le matin de la vente de 11h à 12h et sur rendez-vous  
Photos et catalogue sur [www.interenchères.com/08001](http://www.interenchères.com/08001)

M2506178

## Procédures adaptées



**SAEM ARCAVI**

**Avis d'appel à la concurrence**

Maître d'ouvrage : SAEM ARCAVI  
Objet du marché : Marché à bons de commande de 1 an avec reconduction pour une durée maximale du marché de 3 ans pour des prestations de mise à disposition d'engins mécaniques, travaux avec engins et fourniture de matériaux drainants sur l'ISDND d'Eteignières (08260).  
Lieu d'exécution des prestations : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux à ETEIGNIERES (08260)  
Mode de passation : Procédure adaptée  
Description du marché :  
Le marché à bons de commande porte sur :  
- La mise à disposition d'engins mécaniques, dans des délais divers,  
- La réalisation de travaux avec engins,  
- La fourniture et la mise en œuvre de matériaux granuleux de différentes natures,  
- L'assistance à l'extinction d'incendie.  
Renseignements complémentaires :  
Le DCE est téléchargeable gratuitement sur la plate-forme de téléchargement «Synapse» sous la rubrique «accès consultation». Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats peuvent poser leurs questions sur la plate-forme synapse (Guide Forum Questions-Réponses).  
Réception des offres et agréments pour le vendredi 4 juillet 2025 à 12h00.  
La transmission de votre pli par voie électronique est OBLIGATOIRE et une offre reçue par papier sera considérée comme irrégulière.  
Date d'envoi de l'avis de consultation à la publication chargé de l'insertion : le 3 juin 2025.  
M2506248

## Vente aux enchères judiciaires mobilières



**SELARL Thierry COLLET  
Séverine LUNEAU**

Commissaires de Justice Associés  
**Ivoire France - REIMS**  
HOTEL DES VENTES  
DE LA PORTE DE MARS  
25 rue du Temple - 51100 REIMS  
Tél. : 03.26.47.32.59  
Fax : 03.26.40.44.87  
E-mail : contact@hdvreims.fr  
[www.interenchères.com/51002](http://www.interenchères.com/51002)

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Jeudi 12 juin 2025 à 14h**

A la requête de Me TIRMANT, après liquidation judiciaire de la SAS MAG AUTO.  
A la requête de Me CROZAT, après liquidation judiciaire de la SARL KH TRANSPORT.  
Vente en LIVE : [www.interenchères.com/51002](http://www.interenchères.com/51002)

## GARAGE - SOCIETE DE TRANSPORT

18 Véhicules dont :  
MERCEDES-BENZ VIANO 3,5 du 18/04/2006 - ES et GPL (?) - 367 204 km au compteur  
DACIA DUSTER du 29/12/2015 - ES - 560639 km au compteur  
MERCEDES-BENZ C 220 CDI du 12/02/2008 - GO - 20467 km au compteur  
CTTE RENAULT TRAFIC du 31/08/2015 5 CV - GO - 304 938 km au compteur  
CTTE RENAULT MASTER du 29/09/2011 - 8 CV GO - 373 755 km au compteur  
VOLKSWAGEN GOLF du 13/06/2008 - ES avec 122 554km au compteur  
CITROEN C4 du 11/10/2005 - ES - 132 464 km au compteur  
RENAULT CLIO du 11/04/2002 - ES - 137660 km au compteur  
ALFA ROMEO 147 du 01/02/2007 - ES avec 109 849 km au compteur  
FORD C MAX du 21/07/2010 - GO - 141 578km au compteur  
FORD Fiesta du 22/07/2005 - ES - 111 883 km au compteur

Exposition et coordonnées sur [www.interenchères.com/51002](http://www.interenchères.com/51002)  
Les lots seront vendus sur désignation à l'Hôtel des Ventes.

Les lots sont vendus en l'état - Paiement au comptant, espèces limitées, chèque certifié et deux pièces d'identité, carte bancaire. Frais en sus des enchères 14,28% TTC pour le judiciaire et 15% TTC pour le volontaire.  
Photos et détails sur : [www.interenchères.com/51002](http://www.interenchères.com/51002)

M2506289

## COMMUNE DE CHATILLON SUR MORIN

**Avis d'appel public à la concurrence**

DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE PASSANT LE MARCHÉ : Commune de CHATILLON SUR MORIN, 5 rue du 73<sup>ème</sup> RI - 51310 CHATILLON SUR MORIN, représentée par : Alain SOHIER.  
MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée, en application articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du Code de la commande publique.  
OBJET DE LA CONSULTATION : Construction de la nouvelle mairie de CHÂTILLON SUR MORIN.  
L'avis implique la passation d'un marché public.  
Les marchés seront conclus avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.  
DÉLAI D'EXECUTION ENVISAGÉ : Voir documents de la consultation.  
UNITE MONÉTAIRE RETENUE PAR LA COLLECTIVITE : Euros.  
LANGUE DE RÉDACTION DES OFFRES DES CONCURRENTS : Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.  
MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Le dossier de consultation peut être obtenu sous forme dématérialisée gratuitement sur demande, sur la plateforme de dématérialisation des marchés : <https://www.xmarches.fr>  
MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES : La transmission des offres et candidatures par voie électronique est obligatoire, par l'intermédiaire de la plateforme <https://www.xmarches.fr>  
Conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation, cet envoi électronique obligatoire pourra être complété par une copie de sauvegarde papier ou numérique adressée, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à l'adresse indiquée ci-dessous : Commune de CHATILLON SUR MORIN, 5 rue du 73<sup>ème</sup> RI - 51310 CHATILLON SUR MORIN.  
DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le vendredi 31 juillet 2025 à 12h00.  
DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : Voir règlement de consultation.  
JUSTIFICATIFS ET PIÈCES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.  
CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES :  
1 : Prix des prestations 50 % ;  
2 : Valeur technique 50 %.  
MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT : Paiement par mandat administratif, délai de paiement : 30 jours, avance : 5 % du montant du marché, financement sur le budget propre de la collectivité.  
Les marchés ne s'inscrivent pas dans un programme financé par des fonds communautaires.  
PROCÉDURES DE RECOURS :  
- Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de CHÂLONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX - E-mail : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr) - Tél. : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87 ;  
- Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal administratif de CHÂLONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX - E-mail : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr) - Tél. : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87.  
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : Pour plus d'informations, s'adresser à, pour la partie administrative : Commune de CHATILLON SUR MORIN, 5 rue du 73<sup>ème</sup> RI - 51310 CHATILLON SUR MORIN - [mairiechatillonurmorin@orange.fr](mailto:mairiechatillonurmorin@orange.fr)  
DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE : Mercredi 4 juin 2025.  
M2506278

## COMMUNE DE CORMONTREUIL

**Avis d'appel à la concurrence**

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de CORMONTREUIL, Mairie - 51350 CORMONTREUIL.  
OBJET DE LA CONSULTATION : Prestations de traitement et d'entretien des textiles de l'EHPAD résidence du bord de Vesle.  
Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.  
Les variantes ne sont pas exigées.  
MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique.  
INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur <https://www.xmarches.fr/> acheteur sous la référence 2025-02 .  
L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.  
MODALITÉS D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : Le dossier disponible sur la plateforme de dématérialisation : <http://www.xmarches.fr>  
DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le mercredi 25 juin 2025 à 12:00.  
DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le mercredi 04 juin 2025.  
M2506308

**BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR VOS ANNONCES ?**

**03.26.40.21.31**

## Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

## Avis d'attribution



## SA HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement

Réhabilitation, amélioration des composants confort thermique d'un ensemble immobilier de 190 logements 01,03,05,06,07,08,10,12,14,16,18,20,22 et 24 rue du Général Gaston Billotte - 10000 TROYES

Relance lot n°6 « Electricité » suite liquidation judiciaire

Avis d'attribution - Marché de travaux

Procédure AOO, suivant le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

2. OBJET DU MARCHÉ :

La présente consultation concerne les travaux suivants : TROYES - Groupes 0200/0230/0280

Réhabilitation d'un ensemble immobilier de 190 logements

Les travaux se situent à l'adresse suivante :

01,03,05,06,07,08,10,12,14,16,18,20,22 et 24 rue du Général Gaston Billotte.

Type de marché de travaux : 1/Exécution

Lots concernés : 1 lot

Lot n° 06 : Electricité

Critère d'attribution retenue : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.

Dates d'attribution : 16/05/2025.

LOT N° : INTITULE LOT ; NOM ; COMMUNE ; Montant HT :

- 6 ; ELECTRICITE ; EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES ; GUEUX (51390) ; 519.812,28 € HT.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 02/06/2025.

Le Directeur Général : Serge LAURENT.

M2506212

www.mon-logis.fr

monlogisimmobilier



## SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Marché d'assistance générale à la maîtrise d'ouvrage

Réhabilitation 263 logements : 1 résidence les Ormes et résidence les Cèdres - 10150 PONT SAINTE MARIE ; 25 avenue Charles de Refuge et 1 passage de l'Europe - 10120 SAINT ANDRÉ LES VERGERS ; 90 avenue Chomedey de Maisonneuve et 10, 12 rue Brocard - 10000 TROYES

Avis d'attribution

Marché de prestations de service

MAPA suivant le Code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

2. OBJET DU MARCHÉ :

La présente consultation concerne les prestations suivantes : Marché d'assistance générale à la maîtrise d'ouvrage. Réhabilitation 263 logements : 1 résidence les Ormes et résidence les Cèdres - 10150 PONT SAINTE MARIE ; 25 avenue Charles de Refuge et 1 passage de l'Europe - 10120 SAINT ANDRÉ LES VERGERS ; 90 avenue Chomedey de Maisonneuve et 10, 12 rue Brocard - 10000 TROYES.

Lots concernés : Lot unique.

CRITÈRE D'ATTRIBUTION RETENUE : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.

DATES D'ATTRIBUTION : 16/05/2025.

Lot n° - Intitulé lot - Nom - Commune - Montant HT

1 - AMO - SETEC ORGANISATION - POUGET CONSULTANTS - 75 583 - 144 925 €.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 04/06/2025.

Le Directeur Général, Serge LAURENT.

M2506268

www.mon-logis.fr

monlogisimmobilier



Envoyer vos annonces par e-mail, pensez à l'environnement...

## Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

«La Frignicourtoise»

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Romain FLORENS, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Arnaud LEFEVRE et Romain FLORENS, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à VITRY-LE-FRANCOIS (Marne), 28 rue Aristide Briand, le 15 mai 2025, enregistré à REIMS le 23/05/2025, dossier 2025 22623, référence 5104P04 2025 N 1519, a été cédé un fonds de commerce par :

La société dénommée LA FRIGNICOURTOISE, dont le siège est à FRIGNICOURT (51300) 59 rue du Général Leclerc, identifiée au SIREN sous le numéro 830867867 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

A la société dénommée LE FOURNIL DES SAVEURS, dont le siège est à FRIGNICOURT (51300) 59 route nationale du Général Leclerc, identifiée au SIREN sous le numéro 942849423 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

Le fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie sis à FRIGNICOURT, 59 rue du Général Leclerc, lui appartenant, connu sous le nom commercial «La Frignicourtoise», et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE, sous le numéro 830 867 867

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150.000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de CENT MILLE EUROS (100.000,00 EUR) et au matériel à hauteur de CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2506156



OFFICE NOTARIAL DES CORDELIERS

SELARL Laurent QUINART et Thibaut DURAND

Notaires Associés

24 rue de l'Isle - 51100 REIMS

Tél. : 03.26.49.32.20

SCHOENY/ZOU

Cession fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Laurent QUINART, Notaire à BEINE NAUROY (51), 1 place de la Mairie, le 25/05/2025, M. Philippe, Paul, Marcel SCHOENY, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51), 16 rue Bichat, né à REIMS (51), le 22/02/1964, époux en séparation de biens de M<sup>me</sup> Aline, Marie GAURON, français et résident, a cédé à M<sup>me</sup> Mélanie, Xiaou ZOU, demeurant à GUYANCOURT (78280), 10 bd Jean Jaurès, née à WENZHO (CHINE), le 23/01/1984, célibataire non pacée, française et résidente, un fonds de commerce de librairie, papeterie, journaux, articles de fumeurs, bibeloterie, loto, Bar, PMU, Rapido, auquel est rattachée la gérance d'un débit de tabac, exploité à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 6 A rue Georges Barbier, sous l'enseigne «MAG PRESSE - LE QG», pour lequel, le CEDANT est identifié sous le numéro 377 586 169, moyennant le prix de trois cent soixante-quinze mille euros (375.000,00 €) s'appliquant aux éléments incorporels pour 322.338,20 €, aux éléments corporels pour 52.661,80 €, avec prise d'effet au 27/05/2025.

Les oppositions seront reçues en la forme légale en l'Office notarial dénommé «L'ARQUEBUSE, Notaires associés» située 18 rue de l'Arquebuse, CS 70295 - (51000) CHALONS EN CHAMPAGNE, où domicile a été élu, dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC), avec copie pour la correspondance en l'Office notariale de Me Laurent QUINART à BEINE NAUROY (51), 1 place de la Mairie.

Pour unique insertion, Me Laurent QUINART, Notaire. M2506215

M. ET MME JACQUESSON / SAS DARQUET ANTHONY ELECTRICITE

Cession de fonds artisanal

Suivant acte sous seing privé en date du 16 mai 2025, enregistré à REIMS (51100) le 27 mai 2025. Dossier 2025 00023068, référence Réf. 5104P04 2025 A 01328, aux termes duquel Monsieur Bruno Paul André JACQUESSON, né le 21 novembre 1963 à SÉZANNE (51), de nationalité française, artisan électricien, demeurant 1 rue de l'Eglise - 51120 QUEUDES et Madame Sylvie Nicole Claire GOTTERI épouse JACQUESSON, née le 15 octobre 1965 à SÉZANNE (51), de nationalité française, demeurant à 1 rue de l'Eglise - 51120 QUEUDES, épouse commune en biens de Monsieur Bruno JACQUESSON avec lequel elle a contracté mariage le 11 avril 1987 par-devant l'Officier d'Etat Civil de Sézanne (51), artisan électricien immatriculé au Registre Nationale des Entreprises sous le n° SIREN 494 620 867, ont cédé à la SAS DARQUET ANTHONY ELECTRICITE, société par actions simplifiée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le n° 947 718 888, dont le siège est sis à SÉZANNE (51120), 57 route de Broyes, représentée par son président, Monsieur Anthony DARQUET, acquéreur, un fonds artisanal d'Electricité générale exploité à QUEUDES 51120, 1 rue de l'Eglise, et ce, moyennant le paiement d'un prix principal de cent sept mille euros (107.000 €).

La date de l'entrée en jouissance et de date de transfert de propriété est fixée au 16 mai 2025.

Pour insertion.

M2506292

CONSTITUTION

DE SOCIETE

RAINETAU GRIMET

5 chemin des Sablons - 51500 CHAMERY

Aux termes d'un ASSP en date du 28/05/2025, il a été constitué une SCEV ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : RAINETAU GRIMET

Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime, notamment par l'exploitation et la gestion de biens viticoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par elle-même.

Siège social : 5 Chemin des Sablons

51500 CHAMERY

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. Benjamin RAINETAU, demeurant 5 chemin des Sablons 51500 CHAMERY

M2505997

SCI «Les Codulithes»

48 avenue Louis Lenoir - VERTUS 51130 BLANCS-COTEAUX

Avis de constitution

Suivant acte sous-seing privé en date du 23 mai 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : Les Codulithes

OBJET : La société a pour objet :

- l'acquisition, l'administration et l'exploitation de tout bien immobilier,

- éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux des biens immobiliers devenus inutilités à la société,

et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son existence ou son développement, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société,

- l'acquisition, la détention, la gestion et éventuellement la cession des participations de toute nature dans toute société française ou étrangère et en particulier dans des entreprises ayant pour objet l'acquisition, l'administration et l'exploitation de tout bien immobilier.

SIÈGE SOCIAL : 48 avenue Louis Lenoir - VERTUS - 51130 BLANCS-COTEAUX

DURÉE : 99 ans.

GERANCE : Monsieur Edgar COLIN demeurant 48 avenue Louis Lenoir - VERTUS - 51130 BLANCS-COTEAUX.

CAPITAL SOCIAL : Mille euros (1.000,00 €) par apports en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Cette société sera immatriculée au R.C.S. de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

Pour avis : Le gérant.

M2506010

«CAULLERY PERSEVAL»

Avis de constitution

Avis est donné de la formation, pour une durée de 99 ans, de l'EARL dénommée «CAULLERY PERSEVAL», au capital de 7.500 €.

OBJET : Exercice d'une activité agricole et en particulier l'exploitation de vignes, la transformation et la commercialisation des produits de l'exploitation.

SIÈGE SOCIAL : 4 rue de la Fontaine - 51390 JOUY LES REIMS.

GÉRANCE : Madame Juliette CAULLERY, demeurant 4 rue de la Fontaine - 51390 JOUY LES REIMS.

CESSIONS DE PARTS : Soumises à l'agrément des associés à la majorité des ¾.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : 7.500 €.

Cette société est immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention, la gérance.

M2505782

SCI BROCELIANDE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 02/06/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI BROCELIANDE

Objet social : l'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble bâtis et non bâtis dont elle pourra devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, l'emprunt de tous fonds nécessaires, - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilités à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société

Siège social : 4 Rue Gambetta, 51380 VERZY

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. MORTIER Jonathan 13 Rue du petit marteau 35000 RENNES

MORTIER Jonathan

M2506018



AVOCATS ASSOCIES

SPFPL DES DOCTEURS ROBIN

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 25/03/2025, il a été constituée une Société de Participations Financières de Profession Libérale de Chirurgiens-Dentistes sous forme de SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SPFPL DES DOCTEURS ROBIN.

OBJET SOCIAL : La prise de participations et d'intérêts, la gestion de ces participations et intérêts dans des sociétés d'exercice libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice en commun de l'activité de chirurgiens-dentistes, ainsi que toute activité liée à la gestion desdites participations. o Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridique, économique et financières, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement.

SIÈGE SOCIAL : 34 rue de Berru - 51100 REIMS.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

PRÉSIDENT : M<sup>me</sup> ROBIN Anne-Charlotte 34 rue de Berru - 51100 REIMS.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. ROBIN Emmanuel 34 rue de Berru - 51100 REIMS.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Dans les conditions statutaires et légales.

MENTION : R.C.S. de REIMS.

M2506032

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

### ELIXIRS DE CAMILLE

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 27/05/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : ELIXIRS DE CAMILLE

OBJET SOCIAL : Achat, vente et fabrication d'alcool, notamment de ratafia, gin, vodka et autres vins et alcools ; Négoce, notamment en alcool ; Débit de boisson

SIÈGE SOCIAL : 20 rue de Verdun, 51700 VINCELLES

CAPITAL : 1 000 €

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

PRÉSIDENT : M<sup>me</sup> CROCHET Camille

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix.

CLAUSE D'AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

M2506051

### SC «S.A.G.J.»

#### Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 23 mai 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SC

DÉNOMINATION : «S.A.G.J.»

SIÈGE SOCIAL : 40 rue Chanteraine - 51800 SAINTE-MENEHOULD.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole ou viticole, et la gestion de ces participations et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 € divisé en 500 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise au 3/4 des voix exprimées.

GÉRANCE : Monsieur Sébastien JACQUOT, demeurant 40 rue Chanteraine - 51800 SAINTE-MENEHOULD, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation : au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis, La Gérance.

M2506144



LOREM  
AVOCATS

### GABYLOU ERLON

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 30/05/2025, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : GABYLOU ERLON

Objet social : Boulangerie, viennoiserie, pâtisserie, confiserie, chocolaterie, glace, salon de thé, restauration rapide, traiteur

Siège social : 34-36 place Drouet d'Erlon, 51100 REIMS

Capital : 100 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

PRÉSIDENT : BJ INVESTISSEMENT, SASU au capital de 1 000 €, ayant son siège social 4 RUE DE LA BOISSIERE 10120 SAINT POUANGE au RCS de TROYES

Objet social : Boulangerie, viennoiserie, pâtisserie, confiserie, chocolaterie, glace, salon de thé, restauration rapide, traiteur

Siège social : 34-36 place Drouet d'Erlon, 51100 REIMS

Capital : 100 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

PRÉSIDENT : BJ INVESTISSEMENT, SASU au capital de 1 000 €, ayant son siège social 4 RUE DE LA BOISSIERE 10120 SAINT POUANGE au RCS de TROYES

Objet social : Boulangerie, viennoiserie, pâtisserie, confiserie, chocolaterie, glace, salon de thé, restauration rapide, traiteur

Siège social : 34-36 place Drouet d'Erlon, 51100 REIMS

Capital : 100 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

PRÉSIDENT : BJ INVESTISSEMENT, SASU au capital de 1 000 €, ayant son siège social 4 RUE DE LA BOISSIERE 10120 SAINT POUANGE au RCS de TROYES

### FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats  
Parc d'Affaires Reims-Champigny  
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002  
51886 REIMS

### PSP INVEST

#### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé signé par DocuSign le 28/05/2025, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : PSP INVEST

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 10.000 euros

SIÈGE : 7 rue du Général de Gaulle - VERT-TOULON (51130)

OBJET :

La Société a pour objet, en France et dans tous les pays :

- la prise de participation dans toutes entreprises, sociétés, associations, groupements d'intérêt économique français ou étrangers, créés ou à créer et ce, par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions ou de parts sociales, de fusion, d'achat de fonds de commerces, etc., ainsi que, le cas échéant, la gestion et la vente desdites participations ;

- l'animation des sociétés dans lesquelles elle détient des participations, qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement, ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique et par la coordination et le contrôle notamment budgétaire et financier des sociétés du groupe ainsi formé ;

- toutes activités de gestion de services centralisés au profit de toutes sociétés dans lesquelles elle détient une participation ; la fourniture de toutes prestations de services en matière commerciale, comptable, financière, administrative ou autre au profit de ces mêmes sociétés ;

- le dépôt, l'acquisition, l'exploitation, la cession, l'apport, la concession de licence, sous toutes formes et par tous moyens, de toute franchise, de tous brevets, procédés, droits d'auteur, droits de dessins et modèle, marques, noms de domaine et/ou de tous autres droits de propriété intellectuelle concernant ces activités, ainsi que toute opération de protection ou de gestion de droits dont la société sera titulaire ;

- la participation, directe ou indirecte, à toutes activités ou toutes opérations, notamment industrielles, civiles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, pouvant se rapporter directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ;

- l'exercice de tout mandat au sein des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société ;

- l'achat, la vente, l'échange, la location, la prise à bail ou en location-gérance, l'exploitation, avec ou sans promesse de vente de tous locaux, immeubles, fonds de commerce nécessaires ou utiles à l'objet social ;

- et généralement toutes opérations de toute nature pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social et à tous autres objets similaires, complémentaires ou connexes.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES - DROIT DE VOTE - AGREMENT : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

En cas d'associé unique, la transmission de Titres est libre. En cas de pluralité d'associés, les Titres se transmettent librement entre associés. Toute autre Transmission de Titre(s), est soumise à l'agrément préalable de la Société donné par la collectivité des associés à la majorité de l'article 18.2.5 (i) des statuts, le Cédant prenant part au vote et ses actions étant prises en compte, le cas échéant, pour le calcul de la majorité requise.

Cet agrément est exigé même pour les Transmissions consenties au conjoint, à un ascendant ou à un descendant du cédant.

PRÉSIDENT : Monsieur Philippe RAVILLON, demeurant 12 rue Hôtel Dieu - 51130 BLANCS-COTEAUX (VERTUS)

Directeurs Généraux :

Monsieur Patrick RAVILLON, demeurant 2 rue de Presles - 51130 VERT-TOULON,

Madame Sylvie DAVERDON, demeurant 75 avenue des Comtes de Champagne - 51130 BERGERES LES VERTUS.

IMMATRICULATION : RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Pour avis.

M2506167



AVOCATS  
ASSOCIES

### SAS MARANNE ECOLOGES

#### Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 30/05/2025, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SAS MARANNE ECOLOGES

Objet social : La création, l'exploitation, la gestion et la location de structures d'hébergement touristique, notamment de logements insolites ou gîtes à caractère atypique ; La prestation de services de restauration, que ce soit sur place, à emporter ou en livraison, incluant toute activité connexe de préparation alimentaire ; La commercialisation de produits régionaux et artisanaux, incluant notamment les produits d'épicerie fine, les vins et champagnes ; L'organisation de services de transport non réguliers de personnes, à titre occasionnel, notamment entre les lieux d'hébergement proposés par la Société et les gares, aéroports ou autres lieux de transit ; Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, industrielles, civiles ou commerciales, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires

Siège social : 3 bis rue des Chenevières, 51240 SAINT JEAN SUR MOIVRE

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

PRÉSIDENT : M. MAZZOCCHI Lorenzo

4 rue des Mastrais 93160 NOISY LE GRAND

Directeur général : M<sup>me</sup> LAURENT Peggy 21 rue de la Huete-Ville 51500 SILLERY

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.

M2506170



AVOCATS  
ASSOCIES

### SPFPL DU DOCTEUR JULIEN DESSERTENNE

Société de participations financières de profession libérale de chirurgiens-dentistes

sous forme de société par actions simplifiée

Capital social : 1.000 Euros

Siège social : 7 rue de l'Arbalète - 51500 SILLERY

Aux termes d'un acte ssp en date du 23/03/2025, il a été constitué une Société de Participations Financières de Profession Libérale de Chirurgiens-Dentistes sous forme de SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SPFPL DU DOCTEUR JULIEN DESSERTENNE

OBJET SOCIAL : La prise de participations et d'intérêts, la gestion de ces participations et intérêts dans des sociétés d'exercice libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice en commun de l'activité de chirurgiens-dentistes, ainsi que toute activité liée à la gestion desdites participations.

SIÈGE SOCIAL : 7 rue de l'Arbalète - 51500 SILLERY.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

PRÉSIDENT : M. Julien DESSERTENNE demeurant 12 rue Jeanne d'Arc - 51100 REIMS

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Dans les conditions statutaires et légales.

Mention : R.C.S. de REIMS.

M2506237



### DISTRIB EVENT

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 02/06/2025 il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : DISTRIB EVENT

FORME : Société par actions simplifiée

SIÈGE SOCIAL : 3 rue Eugène Bourgoin - 51100 REIMS

OBJET : La société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger toutes opérations se rapportant à :

- La prise de participations, la détention, la gestion de participations dans toutes entités juridiques, par tout moyen et quelle que forme que ce soit et quelle que soit l'activité de ces entités ou toute opération assimilée portant sur un fonds de commerce, artisanat ou libéral ;

- La propriété, l'administration, la gestion, l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport, de crédit-bail ou autrement ;

- L'aliénation de ses immeubles ou droits immobiliers, notamment au moyen de vente, d'échange, d'apport en société ou autrement ;

En général, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à ladite activité ou pouvant en faciliter l'exploitation ou le développement.

DURÉE : 99 ans

CAPITAL : 1.000 euros

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

AGREMENT : les actions ne peuvent être cédées, sauf entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des 2/3 des voix des associés disposant du droit de vote.

PRÉSIDENT : Monsieur Raphaël BIANCHI, né le 3 mai 1977 à SOISSONS (Aisne), de nationalité française, demeurant 3 rue Eugène Bourgoin - 51100 REIMS.

IMMATRICULATION : au RCS de REIMS

Pour avis,

M2506198

### RBM 11

Aux termes d'un acte reçu par Maître Thibaut DURAND, notaire à REIMS, 24, rue de Lisle, le 14 MAI 2025, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION : SCI RBM 11.

FORME : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code Civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.

OBJET : - toutes opérations immobilières, mobilières ou financières à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil, et notamment :

- l'acquisition, la vente, l'échange, l'apport, la mise à disposition à titre onéreux ou gratuit au profit des tiers, des associés ou au profit de structures détenues directement ou indirectement par lesdits associés, la détention par tout moyen, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits et plus particulièrement immobiliers ;

- l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;

- le support de transmission des biens et droits appartenant à ladite société

CAPITAL SOCIAL : MILLE EUROS (1 000,00 €), divisé en 1000 parts d'UN EURO (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1000.

DURÉE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

SIÈGE SOCIAL : 4 RUE Olivier Métra 51100 REIMS.

RCS : REIMS.

GERANCE : Aux termes des statuts, Madame Raphaëlle MARCHOT et Monsieur Benjamin MARCHOT, domiciliés à REIMS (51100), 4 rue Olivier Métra ont nommés gérants pour une durée indéterminée.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Libres entre associés et soumises à agrément dans les autres cas.

Pour avis : Le notaire

M2506230



57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

### PROTECTION 51

#### Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 02/06/2025, il a été constituée une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : PROTECTION 51

Objet social : L'achat, la commercialisation, la vente de matériel et de solution de sécurité, de prévention et de lutte contre les incendies de toutes natures à destination des particuliers, des professionnels, des associations et des institutions. L'achat et la vente de tous produits non réglementés,

Siège social : 151 rue du Grand Der, 51300 FRIGNICOURT

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Gérance : M. DEMAREZ Mathis 151 Rue du Grand Der 51300 FRIGNICOURT

La Gérance

M2506179



KHODJA  
EXPERTISE COMPTABLE  
AUDIT CONSEIL

### NOUVEL ANGLE

#### Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 02/06/2025, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : NOUVEL ANGLE

Objet social : La location de mobiliers auprès de clients professionnels de l'immobilier, l'apport d'affaires

Siège social : 2 Bis rue Edouard Mignot, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M<sup>me</sup> VANDENBOSSCHE Lucile 2 bis rue Edouard Mignot 51100 REIMS

Directeur général : M. LUCAS Maxime 2 bis rue Edouard Mignot 51100 REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de parts qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Clause d'agrément : La cession entre associés est libre

Les associés

M2506208

### JCSL

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros

Siège social : 2 rue des Robogniers 51390 VRIGNY

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VRIGNY du 28/05/2025 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination : JCSL

Siège : 2 rue des Robogniers 51390 VRIGNY

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 3 000 euros

Objet : L'activité de marchand de biens, l'activité de promotion, construction, rénovation immobilière, la construction d'un ou plusieurs immeubles en vue de leur vente en totalité ou par fraction, l'achat, la vente, la location, la gestion de tous immeubles, et plus généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'activité de marchand de biens

Président : Jean-Charles PIERARD demeurant 2 rue des Robogniers 51390 VRIGNY

Directeur général : Stéphane LAUREYS demeurant 40 rue de Neufchâtel 51100 REIMS

La Société sera immatriculée au RCS de Reims.

Pour avis : Le Président

M2506183



57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

### MATSTE

Société civile immobilière au capital de 1 000 Euros  
Siège social : 85 Avenue des Alliés, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

#### Avis de constitution

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

**BG2A**  
BONHOMME GOBLET  
AVOCATS ASSOCIES  
Centre d'Affaires Colbert  
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

**LD ORA S.A.S.**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
11, Cours Jean-Baptiste Langlet  
51100 REIMS

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte ssp électronique en date du 4 juin 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.  
DÉNOMINATION : LD ORA S.A.S.  
SIÈGE : 11, Cours Jean-Baptiste Langlet - 51100 REIMS.  
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 5.000 €.  
OBJET : L'activité de petite restauration et de toutes activités accessoires impliquant la vente sur place et à emporter dans le cadre de la catégorie de la petite licence restaurant, la réalisation de prestations de traiteur ainsi que l'organisation d'événements à destination des particuliers et des professionnels.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
PRÉSIDENT : Madame Léa DEMAY demeurant 10, rue Montois - 51100 REIMS.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La Présidente.

M2506307

**SOFRAC**  
experts comptables  
commissaires aux comptes  
reims@sofrac.fr / 03.26.866.866  
CORMONTREUIL

**ANS GROUPE 51**  
Société civile  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
65 rue de Bourgogne  
51350 CORMONTREUIL

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CORMONTREUIL du 04 juin 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile.  
DÉNOMINATION SOCIALE : ANS GROUPE 51.  
SIÈGE SOCIAL : 65 rue de Bourgogne - 51350 CORMONTREUIL.

La société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières ci-après apportées à la société :

- La prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, financières, agricoles, immobilières ou autres. Toutes prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés ou entreprises, sur les plans administratif, comptable, technique, commerciale, financier ou autres ;

- Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Mahmut KUM, demeurant 65 rue de Bourgogne - 51350 CORMONTREUIL.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :

- Agrément requis dans tous les cas ;

- Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2506303

**LORETTE et ASSOCIES**  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS  
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

**FC CORMONTREUIL**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social : 9 rue des Noués Reines  
51420 CERNAY LES REIMS

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte électronique sous signature privée en date du 04 juin 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.  
Dénomination : FC CORMONTREUIL.  
Siège : 9 rue des Noués Reines 51420 CERNAY LES REIMS.

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 10.000 €.

Objet : La Société a pour objet : L'exploitation, la prise en location gérance, de tout fonds de commerce de restauration rapide, bar, brasserie, restaurant ;

L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe, sauf s'il s'agit d'une autre entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ;

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent.

Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président : FastCapital domiciliée 9 rue des Noués Reines 51420 CERNAY-LES-REIMS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés du tribunal de commerce de Reims.

POUR AVIS : Le Président.

M2506314

**LORETTE et ASSOCIES**  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS  
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

**FC MURIGNY**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social : 9 rue des Noués Reines  
51420 CERNAY LES REIMS

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte électronique sous signature privée en date du 04 juin 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.  
Dénomination : FC MURIGNY.  
Siège : 9 rue des Noués Reines 51420 CERNAY LES REIMS.

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 10.000 €.

Objet : La Société a pour objet : L'exploitation, la prise en location gérance, de tout fonds de commerce de restauration rapide, bar, brasserie, restaurant ;

L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe, sauf s'il s'agit d'une autre entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ;

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se

rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président : FastCapital domiciliée 9 rue des Noués Reines 51420 CERNAY-LES-REIMS.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés du tribunal de commerce de Reims.

POUR AVIS : Le Président.

M2506315

**MARKS**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 42 rue Henri Lecompte  
51100 REIMS

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Reims du 26/05/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SASU.  
DÉNOMINATION : MARKS.  
SIÈGE : 42 rue Henri Lecompte - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : La conception, la construction, la rénovation, l'aménagement intérieur et extérieur de bâtiments résidentiels et commerciaux ; L'architecture d'intérieur, le conseil en aménagement, la maîtrise d'œuvre, le suivi de chantiers ; L'achat, la vente, la promotion et la commercialisation de biens immobiliers ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement

PRÉSIDENT : Adrien FERNANDES MARQUES demeurant 44 rue de Trianon - 51100 REIMS.

La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2506334

**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**S.B. Invest**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 180.000 Euros  
Siège social :  
8 rue de la Croix  
51480 FLEURY LA RIVIERE  
R.C.S. Reims

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 05/06/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.  
DÉNOMINATION : S.B. Invest.  
SIÈGE : 8 rue de la Croix - 51480 FLEURY LA RIVIERE.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 180.000 €.

OBJET : La prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères ; L'animation, la gestion administrative, juridique, comptable, fiscale et financière de ses filiales ; L'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses filiales. La gestion de trésorerie pour ses filiales ; Toutes prestations de conseil, d'ingénierie et commerciales, La location et la mise à disposition à ses filiales de biens meubles ou immeubles ; La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : M. Simon BLIARD, demeurant 8 rue de la Croix - 51480 FLEURY LA RIVIERE.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2506346

**AMBI**  
Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : AMBI.  
FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL : 5.000 €.  
SIEGE SOCIAL : 14 avenue le Corbusier - 51470 SAINT MEMMIE.

OBJET : Boulangerie pâtisserie confiserie petite restauration.  
DURÉE : 99 années.

GERANCE : Monsieur MUNAWAR NASIR demeurant 16 allée Voltaire - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

IMMATRICULATION : au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2506249

**FCN**  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

**CABINET DENTAIRE CHAMPENOIS**

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 03/06/2025, il a été constituée une SELARLU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CABINET DENTAIRE CHAMPENOIS  
Objet social : L'exercice seul ou en commun de la profession de chirurgien -dentiste, telle que définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur

Siège social : zac des Escarrotières, 10 Rue Blaise Pascal, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Gérance : M. SAINZ Joffrey 13 rue du thermot 51520 SARRY

la gérance

M2506252

**MODIFICATION DE STATUTS**

**VERONIQUE LASSAUSSE**  
Société Civile d'Exploitation Viticole  
au capital de 63.000,00 euros  
14 rue Saint Eloi  
51130 VERT TOULON  
448 350 371  
RCS Châlons en Champagne

Avis de modification

Aux termes d'un PVAGE en date du 26/10/2024, il a été décidé :

- d'augmenter le capital social, par voie d'apport en numéraire, pour le porter à 63.010 €,

- de diminuer le capital social, par voie d'annulation de parts sociales pour un montant de 31.500 €, pour le porter à 59.860 €.

Pour avis : La gérance.

M2505710

**GN**  
AVOCATS ASSOCIES

**EDAA**  
SAS au capital de 30 000 €  
Siège social : 5 rue du Président Franklin Roosevelt, Bat F  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°533 563 656

## TRANSFERT DE SIEGE

En date du 01/06/2025, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 9 rue des Docks Rémois, 51100 REIMS à compter du 01/06/2025.

Mention : RCS de REIMS

M2506187

**FCN**  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

**FCN Epernay**  
2 rue Léger Bertin - BP 15  
51201 EPERNAY CEDEX  
Tél. : 03.26.54.14.44

**SCI DES HAIES**

SCI au capital de 10.366,53 Euros  
4 rue du Docteur Quentin  
51160 GERMAINE  
R.C.S. Reims 399 027 499

Avis de modifications

Aux termes d'une délibération en date du 2 avril 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SCI DES HAIES a :

- pris acte du décès de M. François DELAGARDE, co-gérant, intervenu le 17 novembre 2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement ;

- décidé de transférer le siège social du 4 rue du Docteur Quentin - 51160 GERMAINE au 18 rue de la Fontaine Saint Fiacre - 77870 VULAINES SUR SEINE à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2504007

**COCE 51**  
SARL au capital de 1 000 Euros  
Siège social : 3 impasse du Levant  
51100 REIMS  
RCS de Reims n°902 608 603

TRANSFERT DE SIEGE

En date du 01/05/2025, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 1 rue Maurice Hollande, 51100 REIMS à compter du 01/05/2025.

Mention : RCS de REIMS

M2505946

**FCN**  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

**DES ALLIES**

Société civile de moyens  
au capital de 1.500 Euros  
Siège social : 236 Avenue des Alliés  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
R.C.S. de Chalons En Champagne  
n°919 383 497

Avis de modification

L'AGM du 30/05/2025 a décidé à compter du 30/05/2025 de nommer en qualité de co-gérant M<sup>me</sup> MARNE Charlotte, demeurant 13 rue des renardières - 89100 FONTAINE LA GAILLARDE en remplacement de M. SAINZ Joffrey, co-gérant, pour cause de démission.

Modification au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

La gérance.

M2506021

**K2J CONSTRUCTION CHAMPENOISE**  
SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : 8 rue de Reims  
51370 LES MESNEUX  
RCS de REIMS n°918 324 930

Avis de modification

L'AGE du 06/12/2024 a décidé à compter du 30/11/2024 de rendre effective la démission de M. LANGLOIS Kevin aux fonctions de co-gérant.

Modification au RCS de REIMS.

M2506142

**SCI DU 32-34 AVENUE DE PARIS**  
SCI au capital de 1 200 Euros  
Siège social : 6 RUE DES BONS MALADES  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°489 133 249

Avis de MODIFICATION

L'AGE du 02/05/2025 a décidé à compter du 02/05/2025 de nommer en qualité de gérant M. ACHI FIRASS, demeurant 22 RUE DE COTONOU 94000 CRETEIL en remplacement de M<sup>me</sup> ACHI KAOUTHAR, gérante, pour cause de démission.

Modification au RCS de REIMS.

Firass ACHI

M2506153

**EFFICIENCE PAYS CHAMPENOIS**

Notaire à REIMS (Marne)

28-30 rue Payen

**EUURL MENUISERIE COPIN**

Avis de TRANSFERT DE SIEGE

Par décision de l'associé unique en date du 25 avril 2025, de la société dénommée MENUISERIE COPIN, EUURL, au capital de 5.000,00 €, immatriculée au RCS de CHARLEVILLE MEZIERES sous le numéro 481.792.299, il a été décidé le transfert du siège de la société initialement fixé au 2 B RUE DU MOUTIER 08300 PERTHES au 3 RUE DU CHAPERON 51420 CERNAY-LES-REIMS et sera désormais immatriculée au RCS de REIMS. La gérance est assurée par Monsieur Jean-Marie COPIN demeurant au 3 rue du Chaperon 51420 CERNAY-LES-REIMS.

L'associé unique.

M2506165

**RENODEC**  
Société à responsabilité limitée à associé unique  
au capital de 100.000 Euros  
Siège social :  
6 rue Élise Deroche  
51450 BETHENY  
509 906 392 R.C.S. Reims

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 1<sup>er</sup> juin 2025, l'associé unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 100.000 €.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la société était gérée par Monsieur EL HAOUARI Jaouad.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur EL HAOUARI Jaouad, demeurant 8 clos du Château - 51110 CAUREL.

COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION nommé : La société A2CA, société à responsabilité limitée, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 451 141 584 ayant son siège social au 10 rue Courmeaux - 51100 REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2506200

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne



**ÉLIAS**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 40.000,00 Euros  
Siège social : 7 rue Jean Moët  
51200 ÉPERNAY  
512627662 R.C.S. Reims

Suivant procès-verbal de délibération du 30 octobre 2018, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société ÉLIAS a décidé d'augmenter le capital social de 510.000 € pour le porter de 40.000 € à 550.000 € par voie d'apport en numéraire, puis de réduire ledit capital de 505.000 € pour le ramener de 550.000 € à 45.000 € par voie de réduction de la valeur nominale des 5.500 actions le composant. Comme conséquence de ce qui précède, la mention suivante est modifiée : ANCIENNE MENTION Capital social : 40.000 €. NOUVELLE MENTION Capital social : 45.000 €. M2506201



**SOCIETE REMOISE DE TRAVAUX PUBLICS 'S.R.T.P'**  
Société par actions simplifiée au capital de 250 000 euros  
Siège social : 3 Allée des Lilas, 51420 CERNAY LES REIMS  
511 389 918 RCS REIMS

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 30 mai 2025, il a été décidé de transférer le siège social du 3 Allée des Lilas, 51420 CERNAY LES REIMS au 16 rue du Moulin Florent ZA WITRY CAUREL 51420 WITRY LES REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS Le Président M2506218

**SCEA LA SUIPPE**  
Capital : 100.000 Euros  
Siège social : SAINT HILAIRE LE PETIT (51490) 1 rue Hubert  
RCS Reims 842 872 210

## Modification statutaire

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 mai 2025, les associés ont décidé de révoquer de sa fonction de gérant Monsieur Jean-Christophe Paul AMELOT demeurant à SAINT HILAIRE LE PETIT (51490) 1 rue Hubert, à compter du 21 mai 2025. Par suite de cette assemblée, Monsieur Quentin Jean-Christophe AMELOT demeurant à SAINT HILAIRE LE PETIT (51490) 1 rue Hubert est seul gérant de la SCEA LA SUIPPE. POUR AVIS : La gérance. M2506246



34 rue Ponsardin  
BP 2000 - 51100 REIMS

**SCI PAROKA**  
SCI au capital de 500 €  
Siège social : 23 rue du Haut de la Ville  
51140 BRANSCOURT  
RCS de REIMS n°504 255 589

## Transfert de siège

L'AGE du 03/06/2025 a décidé le transfert du siège social au 5 rue des Terres Brûlées, 51390 GUEUX à compter du 03/06/2025. Mention : RCS de REIMS Frédérique CONREUR-MARTIN M2506267



**C.C.T.A. DES 3 RENARDS**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 600.000 Euros  
porté à 1.100.000 Euros  
Siège social : 2 rue Joseph Monier  
ZI les ouches de Cheppes  
51460 COURTISOLS  
392 106 225 R.C.S. Chalons En Champagne

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 2 juin 2025 a décidé d'augmenter le capital social de 500.000 € par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL  
Ancienne mention : Le capital social est fixé à six cent mille euros (600.000 €). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à un million cent mille euros (1.100.000 €). Pour avis : La Gérance. M2506316

**BASIC LCDLC**  
Société par actions simplifiée  
en cours de transformation en société à responsabilité limitée  
au capital de 4.000 Euros  
Siège social :  
39 rue Jeanne d'Arc - 51100 REIMS  
830 994 232 RCS Reims

Par décision du 20/05/2025, l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 4.000 €, divisé en 400 parts sociales de 10 € chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par : PRÉSIDENT : Madame Marie HAUGUENOIS, demeurant 40 rue du Mont d'Arène, 51100 REIMS. Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Madame Marie HAUGUENOIS, Associée Unique. Pour avis. M2506319

**WM PRESTA BOUZY**  
SARL au capital de 2.000 Euros  
Siège social : 1 rue Auban Moët  
51150 BOUZY  
R.C.S. de Reims n°817 953 003

Additif à l'annonce parue sous le n°M2505002 sur Matot-braine.fr du 30/04/2025. Il fallait ajouter : Radiation du R.C.S. de Reims et nouvelle immatriculation au R.C.S. de Chalons en Champagne. Steven Lefevre M2506323

**AUDEO**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 395.823 Euros  
Siège social : 6 rue Gabriel Voisin  
51100 REIMS  
451 504 849 R.C.S. Reims

Par décision du Président du 20/05/2025, il a été décidé d'augmenter le capital social de 1.400 € par apport en incorporation de réserves, le portant ainsi à 397.223 €. Mention au R.C.S. de REIMS. Le Président. M2506324

**KRIER-GIRARD**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 Euros  
Siège social : 1 Rue Champeaux,  
51100 REIMS  
479 203 762 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 2/05/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée KRIER-GIRARD a décidé de transférer le siège social du 1 Rue Champeaux, 51100 REIMS au 20 rue Lucien Sampaix à REIMS 51100 à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis : Le président M2506325

**KENTSEL**  
Société à responsabilité limitée  
unipersonnelle  
au capital de 81.000 Euros  
Siège social : 5 rue de la Croix  
Maurencienne  
51370 ST BRICE COURCELLES  
430 456 715 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 21 mai 2025, la gérance de la Société à responsabilité limitée KENTSEL a décidé de transférer le siège social du 5 rue de la Croix Maurencienne - 51370 ST BRICE COURCELLES au 2 chemin de Merfy - 51100 REIMS à compter du 02 juin 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis : La Gérance. M2506231

**CEPS ET CUVÉES**  
SAS au capital de 500 Euros  
Siège social : 13 bis rue d'Argentelle  
51700 VINCELLES  
R.C.S. : Reims 942 843 368

## Avis de modification

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15 mai 2025, le capital social a été augmenté d'une somme de 2.352 € et porté ainsi de 500 € à 2.852 €, par création de nouvelles actions. L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS. Pour avis : La Présidence. M2505858

**ENZO&EVAN**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 8 000 Euros  
Siège social : 43 Place Drouet d'Erlon  
51100 REIMS  
878 597 343 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 01/06/2025, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Jinmei ZHUANG de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Justin HUANG demeurant 6 rue des Ouvrières Piverieuses 93300 AUBERVILLIERS pour une durée illimitée à compter de ce jour. Pour avis La Gérance M2506272

**«KIDOM»**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 40.000 Euros  
Siège social :  
REIMS (Marne)  
82 rue de Vesle et 2 rue Jeanne d'Arc  
R.C.S. Reims 529 135 550

Selon procès-verbal de décisions unanimes des associés en date du 5 mai 2025, le siège social a été fixé à SAINT GEORGES DE DIDONNE (Charente Maritime), 32 avenue du Maréchal Juin. SIÈGE SOCIAL : ANCIENNE MENTION : Le siège social est fixé à REIMS (Marne), 82 rue de Vesle et 2 rue Jeanne d'Arc. NOUVELLE MENTION : Le siège social est fixé à SAINT GEORGES DE DIDONNE (Charente Maritime), 32 avenue du Maréchal Juin. Pour insertion. M2506299

**MG TRANSPORT**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 3.600 Euros  
Siège social :  
34 rue de Luxembourg - 51420 BERRU  
904 922 218 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 01 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 34 rue de Luxembourg - 51420 BERRU au 2C rue Mehaut Dupont - 51350 CORMONTREUIL à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis : Le président. M2506306

**SCEV «JP-MH ROGER»**  
Capital social : 8.000 Euros  
Siège social : 1 rue Saint Vincent  
51160 AY CHAMPAGNE  
R.C.S. Reims 482 615 408

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2025, les associés ont décidé des points suivants à compter du 31 mai 2025 : - Nomination de Madame Marie-Hélène ROGER née CADART demeurant 1 rue Saint Vincent - 51160 AY CHAMPAGNE en qualité de gérante ; - Retrait de Monsieur Jean-Pol ROGER de la gérance. M2506336

**EARL «LAPIE-LONGE»**  
Capital social : 253.300 Euros  
Siège social : 20-22 Grande Rue  
51400 BILLY LE GRAND  
R.C.S. Châlons en Champagne  
418 005 138

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 27 mai 2025, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 28 novembre 2024 : - Nomination de Madame Florine LEMOINE née LAPIE, demeurant 13 Rue du Midi - 51400 BILLY LE GRAND, en qualité de gérante ; - Retrait de Madame Sylvie LAPIE née LONGE, de la gérance. Pour avis : La gérance. M2506297

## POURSUITE D'ACTIVITE



**FCN Epernay**  
2 rue Léger Bertin - BP 15  
51201 EPERNAY CEDEX  
Tél. : 03.26.54.14.44

**SARL DES FORGES**  
SARL au capital de 1 000 €  
6 La Colletterie - 51700 PASSY GRIGNY  
RCS REIMS 921 661 575

## Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 27 mai 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis : La gérance. M2505961

**VIGNEAU AUTOMOBILE**  
SAS au capital de 5.000 Euros  
Siège social : 2 CHEMIN DE LA  
BRIQUERIE 51300 VITRY LE FRANCOIS  
RCS CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
n°914 352 992

L'assemblée générale extraordinaire du 11/01/2024 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Modification au RCS CHALONS EN CHAMPAGNE. Nicolas VIGNEAU. M2506087

**SARL «DES CHARDONNAY»**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 2.000 Euros  
Siège social : 23 rue des bleuets  
51190 AVIZE  
R.C.S. Reims 802 274 704

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2025, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Pour avis : Le représentant légal. M2506199



**CME TRICHOT**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1.500 Euros  
Siège social : 8A Rue du Faubourg  
51290 LARZICOURT  
901 479 857  
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 17 juin 2024, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis : Le président. M2506235



**TIP KHAO**  
EURL au capital de 1 000 €  
Siège social : 170 RUE DE VESLE  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°987 578 382

## Avis de poursuite d'activité

En date du 16/06/2025, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Mention au RCS de REIMS. M2506250

## DISSOLUTION DE SOCIETE



**SCI ROGSAL**  
SCI au capital de 3 000 €  
Siège social : 6, rue de Marson  
51240 VESIGNEUL SUR MARNE  
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
n°445 137 052

## Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 06/05/2025 a approuvé à décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 06/05/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. FATOUX Roger, demeurant 6, rue de Marson 51240 VESIGNEUL SUR MARNE et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE. M2505920

**AVOCATS ASSOCIES**



**DISTILLERIE REMOISE**  
SAS au capital de 5 000 €  
Siège social : 31 B rue du Val Clair, ZI  
La Pompelle  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°914 393 863

## Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 28/05/2025 a approuvé à décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 28/05/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. GUY François, demeurant 7 boulevard de la Paix 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS. M2506171



Société d'Avocats  
Parc d'Affaires Reims-Champigny  
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002  
51886 REIMS

**SCP D'INFIRMIERES PERNOT-LELIEVRE**  
Société civile professionnelle  
au capital de 152,45 Euros  
Siège social :

8 rue Groupe Libération Nord  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE  
n°381 274 174

Aux termes des décisions des associés du 04/12/2024 : il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 04/12/2024, de nommer pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M<sup>me</sup> PERNOT Claudie, demeurant 92 rue des Grands Ayeux - 51460 COURTISOLS et de fixer le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE. Pour avis. M2506242

**REUTER Frères**  
Société civile immobilière  
en liquidation  
Au capital de 78.053,90 Euros  
Siège social :  
10 rue de l'Echafaud  
51250 CHEMINON  
399 639 400 R.C.S. Chalons En Champagne

## Avis de dissolution anticipée

L'AGE réunie le 26/05/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Dominique REUTER demeurant 15 rue de l'Echafaud - 51250 CHEMINON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 10 rue de l'Echafaud - 51250 CHEMINON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au R.C.S. Pour avis : Le Liquidateur. M2506247

## Avis de dissolution anticipée

L'AGE réunie le 26/05/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Thierry BONNET, demeurant 3 rue Olivier de Serres 51100 REIMS, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 3 rue Olivier de Serres 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Reims, en annexe au RCS. Pour avis : Le Liquidateur M2506265

**B.P.T Investment**  
Société par actions simplifiée  
en liquidation  
au capital de 100 euros  
Siège social :  
3 rue Olivier de Serres  
51100 REIMS  
843 952 680 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 02/06/2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Thierry BONNET, demeurant 3 rue Olivier de Serres 51100 REIMS, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 3 rue Olivier de Serres 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Reims, en annexe au RCS. Pour avis : Le Liquidateur M2506265

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne



**3 H**  
Société à responsabilité limitée  
en liquidation au capital de  
7.622,45 Euros  
Siège social :  
1 Rue de l'Arbalète - 51100 REIMS  
Siège de liquidation :  
au siège de la SELARL «BRUNO  
RAULET» sis 34, rue des Moulins 51100  
REIMS  
420 039 885 RCS REIMS

Le Gérant a, suivant le procès-verbal  
du 27 mai 2025, constaté l'adoption à  
l'unanimité des associés, de la dissolution  
anticipée de la Société et sa mise en  
liquidation amiable sous le régime  
conventionnel dans les conditions prévues  
par les statuts telles que proposées par  
voie de consultation écrite. La dissolution a  
pris effet à compter du 27 mai 2025.

La société dénommée «BRUNO  
RAULET», SELARL dont le siège social  
est situé 34, rue des Moulins 51100 REIMS  
a été nommée liquidateur, pour toute la  
durée de la liquidation, avec les pouvoirs  
les plus étendus tels que déterminés  
par la loi et les statuts pour procéder  
aux opérations de liquidation, réaliser  
l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé  
à continuer les affaires en cours et à en  
engager de nouvelles pour les besoins de  
la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé  
au siège de la SELARL « BRUNO  
RAULET » sis 34, rue des Moulins 51100  
REIMS. C'est à cette adresse que la  
correspondance devra être envoyée et  
que les actes et documents concernant la  
liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la  
liquidation seront déposés au greffe du  
Tribunal de commerce de REIMS, en  
annexe au Registre du commerce et des  
sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

M2506220

## CLOTURE DE LIQUIDATION

**GFA DE LA CUMINE**  
Groupement Foncier Agricole en  
liquidation  
Au capital de 1.370,00 Euros  
2 chemin de la Procession  
51230 LENHARREE  
325 908 408 R.C.S. Reims

### Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale, réunie le  
06/03/2025, au siège social a approuvé  
les comptes définitifs de liquidation,  
donné quitus de la gestion et décharge  
du mandat de liquidateur de Monsieur  
Eric BIDAUT, demeurant 14 rue du Mont  
Lampas à CHALONS EN CHAMPAGNE  
(51) et constate la clôture de liquidation.  
Les comptes de liquidation ainsi que la  
décision de clôture prise par l'assemblée,  
le dépôt des actes et pièces relatifs à la  
liquidation seront déposés au greffe du  
tribunal de commerce de REIMS (51).

Pour avis :  
Le liquidateur.

M2506205

**GFA «DE SAINTE  
HELENE»**  
Société en liquidation  
Capital social : 208.702,70 Euros  
Siège social :  
8 rue des Jardins  
51400 LES GRANDES LOGES  
RCS Châlons en Champagne  
340 709 690

Aux termes d'une délibération en date  
du 1<sup>er</sup> septembre 2024, la collectivité des  
associés, après avoir entendu la lecture  
du rapport de Monsieur Gilles CHOBEAU,  
demeurant 8 rue des Jardins - 51400  
LES GRANDES LOGES, liquidateur, a  
approuvé les comptes de liquidation,  
donné quitus au liquidateur, l'a déchargé  
de son mandat et a prononcé la clôture des  
opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été  
déposés au greffe du Tribunal de commerce  
de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis :  
Le Liquidateur.

M2506253

**SILVERLAND**  
SASU au capital de 10000 Euros  
Siège social :  
10 AVENUE AMPERE  
51000 Châlons-en-Champagne  
838 732 865 RCS de  
Châlons-en-Champagne

Aux termes de l'AGE en date du  
23/02/2024 l'associé unique a approuvé  
les comptes de liquidation, donné quitus  
au liquidateur, M. OLIVAR ALBAN,  
demeurant 64 RUE JEAN JAURES 51000  
Châlons-en-Champagne pour sa gestion  
et l'a déchargé de son mandat, et constaté  
la clôture des opérations de liquidation à  
compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés  
au greffe du tribunal de commerce de  
Châlons-en-Champagne.  
Radiation au RCS de Châlons-en-  
Champagne  
M2506155

**SCP Florent ROBERT,  
Romain REMIOT**  
Notaire associés  
RILLY LA MONTAGNE (51500)  
Place de la République

**S.C.I. LISANNELO**  
Société civile immobilière  
Capital : 200,00 Euros  
Siège :  
4 rue de la Croix de Pâques  
51150 LOUVOIS  
RCS Reims 484 700 950

Aux termes d'un acte reçu par Maître  
Florent ROBERT, Notaire associé à RILLY  
LA MONTAGNE (51500), Place de la  
République, le 19 mai 2025, Les associés  
de la S.C.I. LISANNELO, faisant suite  
au partage des biens de la société et à  
l'approbation des comptes de liquidation,  
ont convenu de la clôture des opérations  
de liquidation à compter du 19 mai 2025,  
déchargeant ainsi Madame Annick  
LEBOEUF née BOUCHARIN de son  
mandat de liquidateur.

Dépôt au greffe du Tribunal de  
Commerce de REIMS.

Pour avis : Le Notaire.

M2506260



**FCN Epernay**  
2 rue Léger Bertin - BP 15  
51201 EPERNAY CEDEX  
Tél. : 03.26.54.14.44

**TRANSPORT  
DES MARAIS**  
SARL en liquidation au capital de 7  
622,45 €  
Siège social et de liquidation : Zone  
Artisanale - rue de la Grande Carrière  
- 51150 ATHIS  
RCS CHÂLONS EN CHAMPAGNE 403  
513 716

### Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 mai  
2025, Zone Artisanale - rue de la Grande  
Carrière - 51150 ATHIS, a approuvé le  
compte définitif de liquidation, déchargé  
Monsieur Reynald CHARRON, demeurant :  
rue de la Grande Carrière - 51150 ATHIS,  
de son mandat de liquidateur, donné à ce  
dernier quitus de sa gestion et constaté la  
clôture de la liquidation à compter du jour  
de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront  
déposés au greffe du Tribunal de  
Commerce de CHÂLONS EN  
CHAMPAGNE, en annexe au Registre du  
commerce et des sociétés et la société  
sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2505702

## ANNONCES LÉGALES

**NIOT Angélique  
DOTTI Virginie  
COLLET Chloé  
TYSSANDIER Julie**  
**03.26.40.21.31**

[annoncelegale.pamb@forumeco.com](mailto:annoncelegale.pamb@forumeco.com)

## CONVOCAION

**FREY**  
Société anonyme à mission  
au capital de 80.625.245 Euros  
Siège social : 1 rue René Cassin  
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes  
51430 BEZANNES  
398 248 591 R.C.S. Reims

### Avis de convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la société Frey (la « Société »)  
sont informés qu'ils sont convoqués  
à l'Assemblée Générale ordinaire et  
extraordinaire qui se tiendra le

### 25 juin 2025, à 10 heures

au siège social de la Société, à l'effet de  
délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I. DE LA COMPETENCE DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Présentation du rapport du Conseil  
d'administration sur la gestion et l'activité  
de la Société et du Groupe au cours  
de l'exercice clos le 31 décembre  
2024 (incluant le rapport du Conseil  
d'administration sur le gouvernement  
d'entreprise prévu aux articles L.225-37 al.  
6 et suivants du Code de commerce) ;

- Présentation du rapport spécial du  
Conseil d'administration sur les attributions  
gratuites d'actions au titre de l'exercice  
clos le 31 décembre 2024 ;

- Présentation des rapports des  
Commissaires aux comptes sur les  
comptes annuels de l'exercice clos le  
31 décembre 2024, sur les comptes  
consolidés de l'exercice clos le 31  
décembre 2024, sur le rapport du Conseil  
d'administration sur le gouvernement  
d'entreprise (article L.22-10-71 du Code  
de commerce) et sur les conventions  
réglementées et engagements visés aux  
articles L.225-38 et suivants du Code de  
commerce ;

- Approbation des comptes annuels de  
l'exercice clos le 31 décembre 2024 et du  
montant global des charges et dépenses  
visées au 4 de l'article 39 du Code Général  
des Impôts ;  
- Affectation des résultats ;  
- Approbation des comptes consolidés  
de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;  
- Conventions réglementées et  
engagements visés aux articles L.225-38  
et suivants du Code de commerce ;

- Approbation des informations visées  
à l'article L.22-10-9, I du Code de  
commerce ;

- Approbation des éléments fixes,  
variables et exceptionnels composant la  
rémunération totale et les avantages de  
toute nature versés ou attribués au titre  
de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à  
Monsieur Sébastien Eymard, Directeur  
général délégué ;

- Approbation des éléments fixes,  
variables et exceptionnels composant la  
rémunération totale et les avantages de  
toute nature versés ou attribués au titre  
de l'exercice clos le 31 décembre 2024  
à Monsieur Sébastien Eymard, Directeur  
général délégué ;

- Approbation de la politique de  
rémunération pour l'ensemble des  
mandataires sociaux de la Société ;  
- Renouvellement du mandat du  
Commissaire aux comptes, Grant  
Thornton ;

- Autorisation à donner au Conseil  
d'administration dans le cadre d'un  
nouveau programme d'achat par la Société  
de ses propres actions ;

II. DE LA COMPETENCE DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE  
EXTRAORDINAIRE

- Lecture du rapport du Conseil  
d'administration à l'assemblée générale  
extraordinaire ;

- Lecture des rapports des Commissaires  
aux comptes sur les projets de délégations  
de compétence et autorisations financières  
présentés à l'assemblée ;

- Modification de l'article 13.2.4 «  
Quorum-Majorité » des Statuts afin de  
permettre au Conseil d'administration de  
prendre toutes les décisions par  
visioconférence, en conformité avec les  
dispositions légales en vigueur ;

- Délégation à consentir au Conseil  
d'administration à l'effet d'émettre  
des titres financiers et/ou des valeurs  
mobilières donnant accès immédiatement  
ou à terme, à une quote du capital,  
avec suppression du droit préférentiel de  
souscription des actionnaires au profit des  
catégories de personnes conformément à  
l'article L.225-138 du Code de commerce ;

- Autorisation à donner au Conseil  
d'administration d'augmenter le capital  
social par création d'actions ordinaires,  
avec suppression du droit préférentiel de  
souscription des actionnaires au profit des  
salariés ayant adhéré à un plan d'épargne  
entreprise conformément à l'article L.225-  
129-6 du Code de commerce ;

- Pouvoirs.  
Le texte des projets de résolutions  
inscrits à l'ordre du jour et présentés par le  
Conseil d'administration figure dans l'avis  
de réunion publié au Bulletin des Annonces  
Légales Obligatoires du 21 mai 2025  
(Bulletin n°61 - Annonce n° 2502086).

A. Formalités préalables à effectuer pour  
participer à l'assemblée :

Les actionnaires souhaitant assister à cette  
assemblée, s'y faire représenter ou voter  
par correspondance, devront justifier de la  
propriété de leurs actions au deuxième jour  
ouvré précédant l'assemblée à zéro heure,  
heure de Paris (soit le 23 juin 2025, zéro  
heure, heure de Paris) :

- pour l'actionnaire nominatif, par  
l'inscription en compte de ses actions sur  
les registres de la Société tenus par son  
mandataire la Société Générale Securities  
Services ;

- pour l'actionnaire au porteur, par  
l'inscription en compte de ses actions, à son  
nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour  
son compte (dans le cas d'un actionnaire  
non-résident) dans son compte titres, tenu  
par l'intermédiaire bancaire ou financier qui  
le gère.

Cet enregistrement comptable des actions  
doit être constaté par une attestation de  
participation (ou une attestation d'inscription  
en compte) délivrée par l'intermédiaire  
habilité, qui apportera ainsi la preuve de sa  
qualité d'actionnaire.

L'attestation de participation délivrée par  
l'intermédiaire habilité doit être jointe au  
formulaire de vote par correspondance ou  
par procuration, ou à la demande de carte  
d'admission, adressés, par l'intermédiaire  
habilité, à la Société Générale Securities  
Services, Service Assemblées, 32 rue du  
champ de tir - 44312 NANTES.

Seuls les actionnaires justifiant de cette  
qualité, dans les délais et conditions prévus à  
l'article R. 22-10-28 du Code de commerce et  
rappelés ci-dessus, pourront participer à cette  
assemblée.

B. Modes de participation à cette  
assemblée :

1. Les actionnaires désirant assister  
personnellement à cette assemblée pourront  
demander une carte d'admission de la façon  
suivante :

- pour l'actionnaire nominatif : demander  
une carte à l'aide du formulaire de vote qui  
lui sera adressé avec la convocation et de  
l'enveloppe réponse prépayée jointe à la  
convocation reçue par courrier postal ou se  
présenter le jour de l'assemblée directement  
au guichet spécialement prévu à cet effet  
muni d'une pièce d'identité ;

- pour l'actionnaire au porteur : demander  
à l'intermédiaire habilité qui assure la  
gestion de son compte titres, qu'une carte  
d'admission lui soit adressée.

2. Les actionnaires n'assistant pas  
personnellement à cette assemblée et  
souhaitant voter par correspondance ou être  
représentés en donnant pouvoir (au choix)  
au Président de l'assemblée, à leur conjoint,  
au partenaire avec lequel un pacte civil de  
solidarité a été conclu, à un autre actionnaire  
ou encore à toute personne physique ou  
morale de leur choix dans les conditions  
légales et réglementaires, notamment celles  
prévues à l'article L. 225-106 I du Code de  
commerce, pourront :

- pour l'actionnaire nominatif : renvoyer le  
formulaire unique de vote par correspondance  
ou par procuration, qui lui sera adressé  
avec la convocation, à l'aide de l'enveloppe  
réponse prépayée jointe à la convocation  
reçue par courrier postal ;

- pour l'actionnaire au porteur : demander  
ce formulaire par lettre adressée ou déposée  
au siège social ou adressée à la Société  
Générale Securities Services, Service  
Assemblées (à l'adresse indiquée ci-dessus)  
ou encore à l'intermédiaire auprès duquel ses  
titres sont inscrits, à compter de la date de  
convocation de l'assemblée. Cette demande  
devra parvenir au Service des Assemblées  
de la Société Générale Securities Services,  
ou au siège social de la Société, au plus tard  
six (6) jours avant la date de réunion de cette  
assemblée, soit le 19 juin 2025. Le formulaire  
unique de vote par correspondance ou par  
procuration dûment renseigné devra ensuite  
être renvoyé à la Société Générale Securities  
Services, Service Assemblées (coordonnées  
ci-dessus).

Les votes par correspondance ne seront  
pris en compte qu'à condition de parvenir trois  
(3) jours calendaires au moins avant la date  
de l'assemblée, au siège social de la Société  
ou à la Société Générale Securities Services,  
Service Assemblées, à l'adresse ci-dessus.  
Afin que votre formulaire de vote dûment  
rempli et signé et, le cas échéant, votre  
désignation ou révocation de mandataire  
soit valablement pris en compte, il devra  
être envoyé à votre établissement teneur de  
compte suffisamment en amont pour être  
reçu par la Société Générale au plus tard  
trois jours avant la réunion de l'Assemblée  
Générale, soit le vendredi 20 juin 2025 à  
23h59 (heure de Paris).

Il est rappelé que les procurations écrites  
et signées doivent indiquer les nom, prénom  
et adresse de l'actionnaire ainsi que ceux de  
son mandataire. La révocation du mandat  
s'effectue dans les mêmes conditions de  
forme que celles utilisées pour sa constitution.

3. Conformément aux dispositions de  
l'article R. 225-79 du Code de commerce, et  
sous réserve d'avoir retourné préalablement  
à la Société Générale, un formulaire de  
procuration dûment complété, la notification  
de la désignation et de la révocation d'un  
mandataire peut également être effectuée  
par voie électronique, selon les modalités  
suivantes :

- pour les actionnaires au nominatif pur : en  
envoyant un e-mail à l'adresse électronique  
suivante : mandataires@frey.fr en  
précisant leur nom, prénom, adresse et  
leur identifiant communiqué par la Société  
Générale Securities Services pour les  
actionnaires au nominatif pur (information  
disponible en haut et à gauche de leur  
relevé de compte titres) ;

- pour les actionnaires au nominatif  
administré ou au porteur : en envoyant un  
e-mail à l'adresse électronique suivante :  
mandataires@frey.fr en précisant leur  
nom, prénom, adresse et références  
bancaires complètes ainsi que les nom et  
prénom du mandataire désigné ou révoqué,  
puis en demandant impérativement à leur  
intermédiaire financier qui assure la  
gestion de leur compte-titres d'envoyer une  
confirmation écrite à la société Frey (par  
courrier adressé au siège social).

Seules les notifications de désignation ou  
de révocation de mandats dûment signées,  
complétées et réceptionnées au plus  
tard trois jours avant la date de tenue de  
l'assemblée générale pourront être prises  
en compte.

4. Un actionnaire peut à tout moment  
céder tout ou partie de ses actions.  
Cependant, si la cession intervient avant le  
deuxième jour ouvré précédant l'assemblée  
à zéro heure, heure de Paris, la Société  
invalide ou modifie en conséquence,  
selon le cas, le vote exprimé à distance,  
le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation  
de participation. A cette fin, l'intermédiaire  
habilité teneur de compte notifie la cession  
à la Société ou à son mandataire et lui  
transmet les informations nécessaires.

Aucune cession ni aucune autre  
opération réalisée après le deuxième jour  
ouvré précédant l'assemblée à zéro heure,  
heure de Paris, quel que soit le moyen  
utilisé, n'est notifiée par l'intermédiaire  
habilité ou prise en considération par la  
Société, nonobstant toute convention  
contraire.

C. Questions écrites et consultation  
des documents mis à la disposition des  
actionnaires :

Conformément à l'article R. 225-84 du  
Code de commerce, tout actionnaire peut  
poser des questions écrites à Monsieur  
Antoine Frey, Président du Conseil  
d'administration. Ces questions doivent être  
adressées au siège social de la Société, par  
lettre recommandée avec demande d'avis  
de réception, au plus tard le quatrième jour  
ouvré précédant la date de l'assemblée  
générale, soit le 19 juin 2025. Elles doivent  
être accompagnées d'une attestation  
d'inscription en compte.

Conformément aux dispositions légales  
et réglementaires applicables, tous les  
documents qui doivent être tenus à la  
disposition des actionnaires dans le  
cadre des assemblées générales sont  
disponibles, au siège social de la Société : 1  
rue René Cassin - 51430 BEZANNES, dans  
les délais légaux, et, pour les documents  
prévus à l'article R. 225-73-1 du Code de  
commerce, sur le site Internet de la Société  
à l'adresse suivante : <http://www.frey.fr>.

Le Conseil d'administration.

M2506224

## GOUTTES D'OR UNION

Union de coopératives agricoles  
à capital variable  
Siège social :  
30 rue du Général Leclerc, Vertus  
51130 BLANCS COTEAUX  
Agrément n° 10354  
R.C.S. Châlons en Champagne  
508 866 654

### Avis de convocation à l'assemblée générale ordinaire

Les associés coopérateurs de  
GOUTTES D'OR UNION sont convoqués  
en assemblée générale ordinaire le :  
Vendredi 27 juin 2025 à 16 heures au Site  
Rue du Mesnil, Vertus - 51130 BLANCS  
COTEAUX.

Afin de délibérer sur l'ordre du jour  
suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration  
sur l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;

- Rapport du Commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels ;

- Examen et, s'il y a lieu, approbation  
des comptes ;

- Quitus aux administrateurs ;  
- Affectation du résultat ;  
- Renouvellement partiel du Conseil  
d'administration ;

- Rapport spécial du commissaire aux  
comptes sur les conventions mentionnées  
aux articles L. 225-38 et suivants du  
Code de commerce, approbation de ces  
conventions ;

- Fixation de l'allocation globale pour  
indemnités aux administrateurs ;  
- Budget formation des administrateurs ;  
- Constatation de la variation du capital  
social souscrit ;  
- Pouvoirs pour les formalités ;  
- Questions Diverses.

### Avis de convocation à l'assemblée générale ordinaire

Le Conseil d'Administration de  
GOUTTES D'OR UNION vous invite  
à participer à l'assemblée générale  
extraordinaire de la coopérative qui se  
tiendra à la suite de l'assemblée générale  
ordinaire afin de délibérer sur l'ordre du  
jour suivant :

- Article 8 : Obligations des associés  
coopérateurs ;

- Levée de dispositions facultatives ;  
- Modifications de forme ;  
- Pouvoirs pour les formalités.

Conformément à l'article 44 des statuts,  
la présente assemblée ne pourra délibérer  
que si elle est composée d'un nombre  
d'associés coopérateurs présents ou  
représentés au moins égal à la moitié  
des inscrits sur le fichier des associés  
coopérateurs à la date de la convocation.

Les associés-coopérateurs ont la faculté,  
à partir du quinzième jour précédant la  
date de ces assemblées, de prendre  
connaissance, au siège de la coopérative,  
des rapports du Conseil d'administration et  
du commissaire aux comptes, du projet de  
statuts ainsi que des comptes annuels et  
du texte des résolutions proposées.

Pour le Conseil d'administration, le  
président.

M2506209

## Société Coopérative de Pressurage et de Vinification d'ETOGES et BEAUNAY

Société coopérative agricole  
à capital variable  
Siège social :  
85 Grande Rue - 51270 ETOGES  
Agrément n° 51291  
R.C.S. Reims 780 387 015

### Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Le Conseil d'Administration de la  
Coopérative de Pressurage et de  
Vinification d'ETOGES et de BEAUNAY  
vous invite à participer à l'assemblée  
générale ordinaire de la coopérative devant  
statuer sur les comptes de l'exercice clos le  
31 décembre 2024.

Cette assemblée générale aura lieu :  
Le vendredi 20 juin 2025 à 17 heures 30  
(Emargement à partir de 17 heures) à  
la salle des presses de la Coopérative  
(cour du haut) 85 Grande Rue à ETOGES  
(Marne) afin de délibérer sur l'ordre du jour  
suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration  
sur l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;

- Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels ;

- Document prévu à l'article 47 des  
statuts ;

- Examen et, s'il y a lieu, approbation  
des comptes ;

- Quitus aux administrateurs ;  
- Affectation du résultat ;  
- Renouvellement partiel du Conseil  
d'administration ;

- Rapport spécial du commissaire aux  
comptes sur les conventions mentionnées  
aux articles L. 225-38 et suivants du  
Code de commerce, approbation de ces  
conventions ;

- Fixation de l'allocation globale pour  
indemnités aux administrateurs ;

- Budget formation des administrateurs ;

- Constatation de la variation du capital  
social souscrit ;

- Pouvoirs pour les formalités ;

- Questions diverses.

Dès le quinzième jour précédant  
l'assemblée, vous pourrez prendre  
connaissance, au siège social de la  
coopérative, des rapports du Conseil  
d'administration aux associés et du  
commissaire aux comptes, ainsi que des  
comptes annuels dudit exercice.

Pour le Conseil d'administration, le  
président.

M2506210



**s'occupe  
de vos  
annonces  
dans toute  
la France**

[annoncelegale.pamb  
@legalnet.org](mailto:annoncelegale.pamb@legalnet.org)  
**03 26 40 21 31**

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne / Ardennes

**Coopérative Agricole et Vinicole de Propriétaires Récoltants de VERTUS Dite «LA GOUTTE D'OR»**  
Société coopérative agricole à capital variable  
Siège social :  
30 rue du Général Leclerc, Vertus  
51130 BLANCS COTEAUX  
Agrément n° 51153  
R.C.S. Châlons en Champagne  
780 444 758

## Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Le Conseil d'Administration de la Coopérative Agricole et Vinicole de la propriétaire Récoltants de Vertus dite « La Goutte d'Or » vous invite à participer à l'assemblée générale ordinaire de la coopérative, devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Cette assemblée générale ordinaire se tiendra le : Vendredi 27 juin 2025 à 17 heures (Embarquement à partir de 16h30) au 7-9 rue du Mesnil, Vertus - 51130 BLANCS COTEAUX afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Document visé à l'article L521-3-1 III du Code rural et de la pêche maritime ;
- Examen et, s'il y a lieu, approbation des comptes ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Décision relative à la reprise de la provision pour ristournes éventuelles et affectation du montant correspondant en «autres réserves» ;
- Renouvellement partiel du Conseil d'administration ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions mentionnées aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs ;
- Budget formation des administrateurs ;
- Constatation de la variation du capital social souscrit ;
- Pouvoirs pour les formalités ;
- Questions diverses.

Dès le quinziesme jour précédant l'assemblée, vous pourrez prendre connaissance, au siège social de la coopérative, des rapports du Conseil d'administration aux associés et du commissaire aux comptes, ainsi que des comptes annuels dudit exercice.

Pour le Conseil d'administration, le président.

M2506211

TRIBUNAUX  
DE COMMERCEEXTRAIT DES MINUTES  
DU GREFFE DU TRIBUNAL  
JUDICIAIRE DE CHALONS  
EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 20 Mai 2025, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la conversion de la liquidation judiciaire simplifiée en liquidation judiciaire classique à l'égard de

**Association PAYS D'ARGONNE (GROUPEMENT ASSOCIATIF ARGONNAIS),**  
24 rue Chanzy - Chez M<sup>me</sup> Lucienne MOURLET - 51800 SAINTE-MENEHOULD (N° RG 24/03424) et a maintenu Me TIRMANT en qualité de liquidateur  
M2506164

EXTRAIT DES MINUTES  
DU GREFFE DU TRIBUNAL  
JUDICIAIRE DE CHALONS  
EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 20 Mai 2025, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé l'ouverture de la liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de

**S.C.E.A. LES RENARDIERES,**  
7 rue de la fontaine 51320 FAUX VESIGNEUL (N° RG 25/01306) et nommé Me CROZAT, 17 quai de la villa - BP 1014 - 51318 EPERNAY RD, en qualité de liquidateur.

Les déclarations de créances sont à déposer auprès du liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication de l'extrait de jugement au BODACC.

Pour extrait conforme, LE GREFFIER

M2506166

EXTRAIT DES MINUTES  
DU GREFFE DU TRIBUNAL  
JUDICIAIRE DE CHALONS  
EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 20 Mai 2025, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de

**M. Olivier COLLOT,**  
paysagiste, 08 bis rue de Sermeize 51340 MAURUPT LE MONTOIS, N° RG 22/01283.  
Pour extrait conforme, LE GREFFIER

M2506162

CHANGEMENT DE  
REGIME MATRIMONIAL

**Maître Charles-Tanguy SIMON, notaire à SAINTBRIEUC (22000), 54 rue du 71 ème Régiment d'Infanterie**

ÉPOUX VAZART/  
GUILLEMOT

## Modification de régime matrimonial

Monsieur Jean-Pierre Jacques VAZART, vigneron, né à EPERNAY (51200), le 21 juillet 1968 et Madame Caroline Madeleine Andrée GUILLEMOT, assistante de direction, née à SAINT BRIEUC (22000), le 12 mai 1966, demeurant ensemble à CHOUILLY (51530), 28 rue des Charbonniers, mariés à la Mairie de CHOUILLY (51530), le 28 août 2014, initialement sous le régime de la séparation de biens, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me RICHARD-DUPOUIS Sandrine, notaire à EPERNAY, le 17 juillet 2014, ont procédé à une modification de leur régime matrimonial.

Accessoirement à leur régime de la séparation de biens, les époux ont convenu d'adopter une société d'acquêts avec stipulation d'une clause d'attribution intégrale de la société d'acquêt au survivant.

L'acte a été reçu par Me Charles-Tanguy SIMON, notaire à SAINT BRIEUC, le 3 juin 2025.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Charles-Tanguy SIMON, notaire à SAINT BRIEUC, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de la modification du régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

Me Charles-Tanguy. SIMON»

M2506329

TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE REIMSJugement du  
02 juin 2025

**SARL L'ATELIER PAOMA,** 1-3 Place de la République, 51120 Sézanne, RCS Greffe de Reims 843 359 035. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay.  
M2506186

CLÔTURE POUR  
INSUFFISANCE D'ACTIFJugement du  
28 mai 2025

**SAS GSP NETTOYAGE,** 55B Rue des Capucins, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 842 887 788. Nettoyage courant des bâtiments. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
M2506132

**SARL RMD,** 4 Chemin de Merfy, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 498 225 044. Travaux de démolition. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

M2506133

**SAS ETSI,** 45 Rue des Blancs Monts, 51350 Cormontreuil, RCS Greffe de Reims 520 201 138. Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
M2506134

**SAS ETEFAS,** 10 Rue de la Hovette, 51390 Gueux, RCS Greffe de Reims 827 605 510. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
M2506135

**SARL KP,** 13 Rue Thiers, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 749 992 822. Activités des sociétés holding. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
M2506136

**SARL LA BOHEME,** 23 Passage Talleyrand, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 894 708 288. Sans activité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
M2506137

**SARL CITY FOOD,** 178 Rue de Vesle, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 501 438 006. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
M2506138

**SAS MSH SERVICES,** 10 Avenue du Président Kennedy, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 852 333 251. Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
M2506139

AVIS  
ADMINISTRATIFCOMMUNAUTE  
URBAINE DU GRAND  
REIMSRévision allégée  
n°1 du Plan Local  
d'Urbanisme de  
CHAMPIGNYDéfinition des modalités de  
concertation

Par décision en date du 15 mai 2025, la communauté urbaine du Grand Reims a défini les modalités de concertation de la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de CHAMPIGNY.

Ladite décision fait l'objet d'une publication électronique pendant deux mois sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims et est affichée pendant un mois en mairie de Champigny.

Le Président.

M2505979

## AVIS DIVERS

**Etude de Gaulle**  
NOTAIRES

55 avenue du Général de Gaulle  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
etudedegaulle-chalons@notaires.fr

M<sup>me</sup> Jeannine MICHEL  
Avis d'envoi en possession

Par testament olographe du 20/05/2000, Madame Jeannine MICHEL née CHAMPY née à CHALONS SUR MARNE (51) le 04/08/1948 a institué un légataire universel.

Les oppositions pourront être faites dans un délai d'un mois à dater des présentes et devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier à Maître Etienne VINCENT, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) 55 Avenue du Général de Gaulle.

Pour avis et mention, Maître Etienne VINCENT, Notaire, M2506143

M. Pierre Jean  
ROUYERAvis de saisine de  
légataire universel - Délai  
d'opposition  
Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de  
procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 18  
novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11 avril 2025, M. Pierre Jean ROUYER, de SUIPPES (51), 28 rue de la Surginerie. Né à SAINTE-MENEHOULD (51), le 29 septembre 1938. Célibataire. Ayant conclu avec M<sup>me</sup> Fatma SLIMANI suivant acte reçu par Me Laurence ROUSSEL, notaire à SUIPPES (51), le 30 juin 2016. Décédé à CHALONS -EN-CHAMPAGNE (51), le 20 mars 2025, a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me ROUSSEL Laurence, Notaire susnommé, le 2 juin 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Laurence ROUSSEL, notaire susnommé, référence CRPCEN : 51009, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour avis : Me Laurence ROUSSEL. M2506273

Plurial Novilia  
Groupe ActionLogement

## PLURIAL NOVILIA

APPARTEMENT ER.15236 –  
1C Clemenceau

Appartement :  
1 C BD CLEMENCEAU - T5 de 105 m<sup>2</sup> - 5<sup>ème</sup> étage Lot N° 70 - box en sous-sol  
DPE : C 237 000 € - Réf : ER.15236  
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.  
Renseignements : 06 23 78 24 70

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources\*  
Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH  
M2506279

Plurial Novilia  
Groupe ActionLogement

## PLURIAL NOVILIA

## ER.11644 - 2 DAUPHINOT

REIMS  
Appartement :  
2 Dauphinot T3 de 67.37 m<sup>2</sup> carrez  
5eme étage Lot N° 21 place de parking  
DPE : D 146 500 € - Réf : ER.11644  
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.  
Renseignements : 06 23 78 24 70

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources\*  
Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH  
M2506291

## Ardennes

## VENTE CESSION

## ATTRIBUTION D'APPORTS

**Notaires**

Etude de Me Séverine  
FILAINE

Notaire  
3 rue des Jardins Laramé  
08230 ROCROI  
03.24.54.13.29

DARCQ /  
CHARRONDIERE

Suivant acte reçu par Maître Séverine FILAINE, notaire associée de la Société d'exercice libéral par action simplifiée dénommée «SEVERINE FILAINE» titulaire d'un Office Notarial à ROCROI, 3 rue des jardins Laramé, le 28 juin 2025, Monsieur Clément DARCQ, demeurant à SAINT-LAURENT (08090), 5 rue de la verte voie, A vendu à Monsieur Mathieu CHARRONDIERE, demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000), 13 boulevard Georges Poirier.

Un fonds de commerce de BOULANGERIE, PATISSERIE, CONFISERIE, GLACES ET ARTICLES DE BAZAR, exploité à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000), 19 rue du Faubourg de Pierre.

Moyennant le prix de : CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE € (190.000,00 €).

Entrée en jouissance fixé au 1<sup>er</sup> Mai 2025.

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire à l'étude de Maître Séverine FILAINE, notaire à ROCROI, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion.  
M2506173

CONSTITUTION  
DE SOCIETE

## A2L

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 27/05/2025, il a été constitué une SCEA ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : A2L  
Objet social : L'exploitation et la gestion de biens agricoles dont elle est propriétaire, locataire ou bénéficiaire de mises à disposition, et généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.L'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire.

Siège social : 3 Route d'Hannogne, Bray, 08220 HANNOGNE ST REMY  
Capital : 67 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN  
Gérance : M. DE LESTABLE Alexis  
3 Route d'Hannogne, Bray 08220 HANNOGNE ST REMY

La Gérance  
M2506196

SARL «CALCAIRE  
SOLUTIONS»

## Avis rectificatif

Dans l'annonce publiée le 13/05/2025, référence M2505444, il fallait lire pour le siège social «12 rue Baransart à GESPUNSART (08700)».

Pour avis : La Gérance.  
M2506203



**VALENTINE ET LOUISE**  
Société civile immobilière  
Au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 6 Impasse des Tisseurs  
08350 ST AIGNAN

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT AIGNAN du 28 mai 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : VALENTINE ET LOUISE.

SIÈGE SOCIAL : 6 Impasse des Tisseurs - 08350 ST AIGNAN.

OBJET SOCIAL : - l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble biens bâtis et autres biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Valentin VIGREUX demeurant 6 Impasse des Tisseurs - 08350 SAINT AIGNAN.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas, agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2506337

MODIFICATION  
DE STATUTS

**EFFICIENCE**  
PAYS CHAMPENOIS

**Notaire à REIMS (Marne)**  
28-30 rue Payen

EURL MENUISERIE  
COPINAVIS DE TRANSFERT  
DE SIEGE

Par décision de l'associé unique en date du 25 avril 2025, au siège social de la société, il a été décidé le transfert du siège de la société initialement fixé au 2 B RUE DU MOUTIER 08300 PERTHES au 3 RUE DU CHAPERON 51420 CERNAY-LES-REIMS.  
L'associé unique.

M2506163

## SELARL AMIVETO 2

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social : 101 Boulevard Gambetta  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
R.C.S. Sedan 933 317 133

Aux termes d'une délibération en date du 26/05/2025, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts.

A compter du 01/06/2025, le siège social :

- qui était à : (08000) CHARLEVILLE MEZIERES, 101 Boulevard Gambetta ;

- est désormais à : (08000) CHARLEVILLE MEZIERES, 159 Avenue Charles de Gaulle.

La Gérance.  
M2505533

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Ardennes

## SAS «FORRAS

**Import Export**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 80.000 Euros  
Siège social : 8 bis rue de la Voirie  
08310 VILLE SUR RETOURNE  
R.C.S. Sedan 830 691 978

Suivant délibération de l'AGE du 08/10/2024, les associés ont décidé, à compter du même jour, de préciser l'objet social de la société de la façon suivante : Achat, découpe et façonnage sur mesure et pose de tous produits et biens meubles et de tous matériaux notamment de pierres (type marbre, granite, céramique, pierre naturelle, etc...) et revente et ce, en France comme à l'étranger.

Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.  
Pour avis.

M2506141

## SII Ardennes

Société par actions simplifiée  
au capital de 100 000 Euros  
Siège social : ZAC du Boitron  
Route de Vrine-Meuse  
08440 VIVIER-AU-COURT  
828 856 591 RCS Sedan

Par DAU du 28/05/2025, il résulte que :  
- Artinvest, SARLU au capital de 991 360 €, ayant son siège social ZA la Poterie à Prix-les-Mézières (08000), Siren 794 458 216 RCS Sedan, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Olivier Debray, démissionnaire, à compter de ce jour,  
- Monsieur Olivier Debray demeurant 37, rue Roland Lambert à Charleville-Mézières (08000) a été nommé en qualité de Directeur Général, et ce à compter de ce jour.

Pour avis : Le président

M2506154

FERMETURES  
RICHARD SOCIETE  
NOUVELLE

Société par actions simplifiée  
unipersonnelle  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social : 51 rue des Forges Saint  
Charles  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
953 677 440 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2025, l'Associée Unique a décidé :  
- de transférer le siège social du 51 rue des Forges Saint Charles - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, au 50 rue Jean Moulin - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, à compter du 01 juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Présidente.

M2506202

## REVEMAX

SAS au capital de 112.000 Euros  
Rue Salvatore Allende - 08200 SEDAN  
RCS : Sedan 790 118 921

Le 28/05/2025, les Associés ont pris acte de la démission de M. Jean Charles PARMENTIER de son mandat de Président et nommé pour le remplacer M. Loïc DUPUIT, à effet du 02/06/2025. Les Associés ont aussi décidé de ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes Titulaire, sans procéder à son remplacement ; cette décision étant effective à compter de l'exercice 2025.

Le 02/06/2025, le nouveau Président a décidé de nommer M<sup>me</sup> Hélène DUPUIT en qualité de Directrice Générale  
M. Loïc DUPUIT et M<sup>me</sup> Hélène DUPUIT demeurant 44, rue du Val Clair - 54280 SEICHAMPS

Mention en sera faite au RCS de SEDAN.  
Pour avis.

M2506293

## BOULISO

SAS au capital de 40.000 Euros  
Rue Cadeau - 08200 SEDAN  
RCS : Sedan 435 187 950

Le 28/05/2025, les Associés ont pris acte de la démission de M. Jean Charles PARMENTIER de son mandat de Président et nommé pour le remplacer M. Loïc DUPUIT, à effet du 02/06/2025. La démission du Président entraîne de plein droit la fin des fonctions de Directeur Général exercées par Madame Sonia LE BIGOT, à effet du 02/06/2025.

Le 02/06/2025, le nouveau Président a décidé de nommer M<sup>me</sup> Hélène DUPUIT en qualité de Directrice Générale. M. Loïc DUPUIT et M<sup>me</sup> Hélène DUPUIT demeurant 44, rue du Val Clair - 54280 SEICHAMPS

Le 02/06/2025, les Associés ont aussi décidé de préciser l'objet social de la Société qui demeure l'exploitation d'un fonds de commerce à dominante alimentaire sous enseigne Intermarché.

Mention en sera faite au RCS de SEDAN.  
Pour avis.

M2506294



**FCOM**  
Expertise-Comptable

## MA OCCASIONS

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 500 euros  
Siège social :  
Chemin du Cimetière  
08260 MAUBERT FONTAINE  
808 942 981 RCS SEDAN

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 27/05/2025, il résulte que :  
- Monsieur Alain MAQUART demeurant 58 route d'Hirson 08260 MAUBERT-FONTAINE a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Denis MAQUART démissionnaire.

Aux termes d'une décision du Président en date du 27/05/2025, il résulte que :  
- Monsieur Denis MAQUART demeurant 7 Chemin du Bon Tin 08260 MAUBERT-FONTAINE a été nommé en qualité de Directeur Général.

M2506213

PRODUITS  
AGRICILES  
YVERNEAU  
SERVICES

Société à responsabilité limitée  
au capital de 200.000 Euros  
Siège social :  
2 route de Pargny  
Zone d'activité Nord Collinette  
08360 CHATEAU PORCIEN  
378 588 875 RCS Sedan

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 avril 2025 et du procès-verbal de la gérance en date du 5 Juin 2025, le capital social a été réduit d'une somme de 60.000 €, pour être ramené de 200.000 € à 140.000 € par voie de rachat et annulation de 150 parts sociales appartenant à certains associés.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 9 - CAPITAL SOCIAL :  
ANCIENNE MENTION : «Le capital social est fixé à deux cent mille Euros (200.000 €)».

NOUVELLE MENTION : «Le capital social est fixé à 120 000 €».

Pour avis :  
La gérance.

M2506312



**FCOM**  
Expertise-Comptable

## HIBISCUS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 400 000 Euros  
Siège social :  
44 rue des Campanules  
08090 SAINT LAURENT  
842 350 738 RCS Sedan

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 avril 2025 et du procès-verbal de la gérance en date du 2 juin 2025, le capital social a été réduit d'une somme de 3 000 euros, pour être ramené de 400 000 euros à 397 000 euros par rachat et annulation de 300 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL  
Ancienne mention : 400 000 euros.  
Nouvelle mention : 397 000 euros.

Pour avis :  
La gérance

M2506321



**FCOM**  
Expertise-Comptable

## UMGA 08

Société par actions simplifiée  
au capital de 100.000 Euros  
Siège social : 121 rue Jules Fuzelier  
08700 NOUZONVILLE  
420 334 542 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 3 février 2025, l'Associée Unique a pris acte de la fin du mandat de Directeur Général de Monsieur Manuel CARVALHO à compter du 31 janvier 2025, et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis : Le Président.

M2506330

**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

## STTP DE LA BAR

Société à responsabilité limitée  
au capital de 15.800 Euros  
Siège social : Route de Toges  
08400 QUATRE CHAMPS  
477 924 179 R.C.S. Sedan

## Démission d'un dirigeant

Aux termes d'une délibération en date du 03 juin 2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M<sup>me</sup> Gaëlle NONNON de ses fonctions de co-gérante à effet rétroactivement du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement, la Société continuant d'être gérée par M. Alain GARREC.

L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis.

M2506310

## DISSOLUTION

## DE SOCIETE

CABINET  
D'ALLERGOLOGIE  
DE SEDAN

Société civile de moyens au capital de  
100 €  
Siège social : 12 rue Jean Jaurès  
08200 SEDAN  
RCS de SEDAN n°905 266 318

## AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 04/02/2025 a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 04/02/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateurs M. JEAN Christophe, demeurant 13 Avenue des Martyrs de la Résistance 08200 SEDAN et M<sup>me</sup> DIDIER Angela, demeurant 17 rue de la Halle 08200 GIVONNE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

M2506151



1 rue du Val de Vence - BP 10015  
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX  
7 rue Pasteur - BP 14  
08800 MONTHERME  
30 rue Contamine - 08600 GIVET

FERME DE  
MONTIMONT

Société civile immobilière  
au capital de 13.500 Euros  
Siège social :  
DONCHERY 08350  
Hameau de Montimont  
441 687 761 RCS Sedan

Avis de dissolution  
anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Thierry STASIAK, demeurant 59 rue Bridier - 08200 SEDAN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Hameau de Montimont - 08350 DONCHERY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

M2505822



1 rue du Val de Vence - BP 10015  
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX  
7 rue Pasteur - BP 14  
08800 MONTHERME  
30 rue Contamine - 08600 GIVET

## SCI LA CHANCE

Société civile immobilière  
Au capital de 1.200 Euros  
Siège social :  
3 Rue des Récollets - 08600 GIVET  
Siège de liquidation :  
3 rue des Récollets - 08600 Givet  
498 321 173 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 29/09/2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Aurélio COSCIA, demeurant Rue du Poncha 78 6020 DAMPREMY, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 3 rue des Récollets - 08600 Givet. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2505892

**NOUVEAUX  
SERVICES EN LIGNE :  
DÉPOSEZ DÉSORMAIS  
EN TOUTE AUTONOMIE  
VOS ANNONCES sur  
annonces.matot-braine.fr**

SCP MICHEL GUERIN  
PASCALE GUERIN ET  
DAMIAN DELEGRANGE  
NOTAIRES, ASSOCIÉS  
D'UNE SOCIÉTÉ CIVILE  
PROFESSIONNELLE  
TITULAIRE D'UN OFFICE  
NOTARIAL

Société civile au capital de 423 046,02 €  
Siège social :  
8 Place Charlemagne  
08130 ATTIGNY  
RCS de SEDAN n°378 509 541

## AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 12/02/2025 a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 12/02/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M<sup>me</sup> GUERIN Pascale, demeurant 2 rue de l'Eglise 08130 TOURTERON et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

M2506152

## CLOTURE

## DE LIQUIDATION

## SCI TASKY

Société civile immobilière  
au capital de 1.500 Euros  
Siège social :  
23 route de Rocroi  
08260 AUVILLERS LES FORGES  
827 934 266 R.C.S. Sedan

Le 5 Juillet 2024, l'assemblée générale a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur, Monsieur TASKY Romuald, pour sa gestion et le déchargé de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Radiation au R.C.S. de SEDAN.  
Pour avis et mention.

M2407616



1 rue du Val de Vence - BP 10015  
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX  
7 rue Pasteur - BP 14  
08800 MONTHERME  
30 rue Contamine - 08600 GIVET

FERME DE  
MONTIMONT

Société civile immobilière  
en liquidation  
au capital de 13.500 Euros  
Siège de liquidation :  
Hameau de Montimont  
08350 DONCHERY  
441 687 761 RCS Sedan

Avis de clôture de  
liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2024 au Hameau de Montimont - 08350 DONCHERY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Thierry STASIAK, demeurant 59 rue Bridier - 08200 SEDAN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

M2505823



1 rue du Val de Vence - BP 10015  
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX  
7 rue Pasteur - BP 14  
08800 MONTHERME  
30 rue Contamine - 08600 GIVET

## SCI LA CHANCE

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 1.200 Euros  
Siège social :  
GIVET 08600 - 3 Rue des Récollets  
Siège de liquidation :  
3 rue des Récollets - 08600 GIVET  
498 321 173 RCS Sedan

Avis de clôture de  
liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 30/09/2024 au 3 rue des Récollets a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M COSCIA Aurélio, demeurant 3 rue des Récollets, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2505893

## POURSUITE D'ACTIVITE



## HOLDING AG

Société par actions simplifiée  
au capital de 120 Euros  
Siège social :  
3 chemin du Vivier Guyon  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
983 565 086 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 3 juin 2025, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : Le président.

M2506298

## CHANGEMENT DE

## REGIME MATRIMONIAL

ÉPOUX COTRELLE/  
CAZENAVE

Suivant acte reçu par Me Alizée POUPLIER, le 28 mai 2025, Monsieur Bruno Robert COTRELLE, retraité, et Madame Annie Françoise CAZENAVE, retraitée, demeurant ensemble à GLAIRE (08200), 21 rue de Sedan. Monsieur est né à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000) le 10 novembre 1956, Madame est née à NEVERS (58000) le 4 octobre 1959. Mariés à la mairie de GLAIRE (08200) le 20 septembre 1997 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Ont décidé d'user de la faculté qui leur est accordée par l'article 1397 du Code civil et déclaré conjointement convenir, dans l'intérêt de leur famille, d'aménager leur régime matrimonial en faisant l'apport d'un bien propre à Monsieur à la communauté.

Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier auprès de Me POUPLIER.

Pour avis : Me POUPLIER.

M2506344

## ANNONCES LÉGALES

**DERNIER DÉLAI  
POUR VOS PUBLICATIONS :  
JEUDI 16 HEURES**

annoncelegale.pamb@legalnet.org

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Ardennes / Aube

## SUCCESSION

## VACANTE

## SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. CANIARD Frederic décédé le 26/08/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808143092. M2506221

## SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> HUGUIER Monique décédée le 24/02/2020 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808122864. M2506222

## Aube

## CONSTITUTION

## DE SOCIETE

## CAMUS

## Immatriculation

Par acte sous seing privé en date du 03/06/2025, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION : CAMUS.  
OBJET : Production d'énergie nouvelle et renouvelable ; Acquisition, propriété, échange ainsi que location, administration et gérance de tous biens immobiliers (meublés ou non meublés) ; Réalisation de tous travaux agricoles et ruraux ainsi que toutes prestations de services dans le domaine agricole et rural ; Terrassement - remblai-déblai ; Prise de participation, de manière directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, dans toutes sociétés et/ou entreprises, détention et gestion de ses participations, gestion de toutes disponibilités qui appartiendront à la société et, à cet effet, acquisition de tous biens meubles corporels et incorporels ; Stockage de produits agricoles ; Location de bâtiments.

CAPITAL : 10.000,00 €.  
SIÈGE SOCIAL : 3 chemin de la Vannotte - 10290 BOURDENAY.  
DURÉE : 99 ans  
GÉRANCE : Monsieur Dany CAMUS demeurant 3 chemin de la Vannotte - 10290 BOURDENAY.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.  
Pour insertion : La gérance.

M2506295

## E.T.P.

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 4 avril 2025, à TROYES.

DÉNOMINATION : E.T.P.  
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

SIÈGE SOCIAL : 43, avenue Michel Baroin, 10800 St Julien les Villas.

OBJET : Les activités de : - Travaux publics, - La location de matériels et équipements avec ou sans chauffeur, - Le transport routier de marchandises, - La démolition, - Le désamiantage, - Maître d'oeuvre, - Nettoyage, - L'achat, la vente, le négoce de tous produits, marchandises, matériels, l'import et l'export en commerce sédentaire et non sédentaire.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années(s).  
CAPITAL SOCIAL FIXE : 1000 euros divisé en 50 actions de 20 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

CESSION D'ACTIONS ET AGRÈMENT : Stipulé dans les statuts.  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :  
PRÉSIDENT : Monsieur Julien, Michaël, Michel DORÉ 02, rue Léon Gambetta 10120 St Andre les Vergers.

La société sera immatriculée au RCS de Troyes.

Pour avis : Julien DORÉ

M2506160

## GRANDE PHARMACIE DE L'HOTEL DE VILLE

Aux termes d'un acte SSP du 7/05/2025, il a été constitué une SOCIÉTÉ D'EXERCICE LIBÉRAL PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE DE PHARMACIENS présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : GRANDE PHARMACIE DE L'HOTEL DE VILLE.

OBJET : La société a pour objet l'exercice de la profession de pharmacien d'officine (R5125-14), par l'intermédiaire de ses actionnaires ou certains d'entre eux. La société a également pour objet la création, l'acquisition, la propriété, la jouissance, l'exploitation et l'administration d'une officine de pharmacie située en France et présentement au lieu du siège social, en ce compris toutes activités accessoires autorisées. La société peut en outre accomplir toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus de nature à favoriser son extension ou son développement sous la condition formelle que ces opérations soient conformes aux dispositions législatives ou réglementaires régissant l'exercice de la pharmacie et l'exploitation d'une officine. Conformément aux dispositions de l'article L. 5125-2 du Code de la Santé Publique, l'exploitation d'une officine de pharmacie est incompatible avec l'exercice de toute autre profession. La société ne peut exploiter qu'une seule officine (R 5125-16), et ne pourra détenir de parts ou d'actions que dans quatre autres sociétés d'exercice libéral exploitant une officine de pharmacie (R 5125-18 alinéa 2), sauf modification législative ou réglementaire à intervenir. Elle ne sera propriétaire du fonds et ne pourra commencer l'exploitation de celui-ci qu'à compter de l'enregistrement par l'Ordre Régional des Pharmaciens compétent de la déclaration d'exploitation visée à l'article L. 5125-9 du Code de la Santé Publique.

SIÈGE SOCIAL : 57 rue Urbain IV - 10000 TROYES.  
CAPITAL : 10.000 €.  
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.  
PRÉSIDENT : Madame Maya NAJEM née CHADDAD demeurant au 33 rue Urbain IV - 10000 TROYES.  
CESSION DES ACTIONS : Libre et soumise à l'agrément.

CONDITIONS D'ADMISSION AUX ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET D'EXERCICE DU DROIT DE VOTE : dans les conditions statutaires et légales.  
M2506062

## SF CONSEIL et associés

Vos droits, votre avocat.  
39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

## LECOMTE FAMILY

## Avis de constitution

Suivant acte ssp en date à LA CHAPELLE SAINT LUC (10600) du 27/05/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LECOMTE FAMILY.  
FORME : Société par actions simplifiée.  
CAPITAL : 6.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 74 rue Jean-Baptiste Colbert - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

OBJET : L'acquisition, la détention, la gestion, la cession ou la prise de toute participation ou d'intérêts, de quelque manière que ce soit, à titre minoritaire ou majoritaire, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, civile, financière, agricole, immobilière ou autres, et le cas échéant la réalisation de toutes prestations de direction ou de services au bénéfice des sociétés contrôlées. L'acquisition, la souscription, l'administration, la gestion, la location et la vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou indirectement par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier. La souscription, l'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers ; Notamment la souscription de contrats de capitalisation, parts de fonds commun de placement ou SICAV, actions, obligations, parts de fonds professionnel de capital investissement, parts de fonds de placement, parts de FCPI ou OPCV, parts de SCPI, et de tout placement financier, en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété.

DURÉE : 99 ans.  
GÉRANT(S) :  
- Monsieur Julien MOUSSET demeurant 833 Rue Louis Guillemin - 10120 SAINT GERMAIN  
- Madame Vanessa YOUNSI, nom d'usage : MOUSSET demeurant 833 Rue Louis Guillemin - 10120 SAINT GERMAIN  
La société sera immatriculée au RCS de TROYES.  
M2506262

PRÉSIDENT : Monsieur Calliste LECOMTE, demeurant 52 boulevard de Dijon - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS.  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Tant que la société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions sont libres. En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions y compris entre associés sera soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2506175

## BELLI CARRELAGE

Société à responsabilité limitée au capital de 500 Euros  
Siège social : 46 Route Impériale 10150 VOUE

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 26/05/2025 à VOUE, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : BELLI CARRELAGE.

SIÈGE SOCIAL : 46 Route Impériale - 10150 VOUE.

OBJET SOCIAL : Travaux de revêtements des sols et des murs.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €.  
GÉRANCE : Monsieur Jonathan BELLI, demeurant 46 route impériale 10150 VOUE, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : La Gérance.

M2506030

## SNG INVEST

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 02/06/2025, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SNG INVEST.

OBJET SOCIAL : la propriété, l'administration et la gestion par location, bail ou autrement, de tous immeubles et biens immobiliers, les emprunts de tous les fonds nécessaires à cet objet, la constitution de toute hypothèque ou toute sûreté réelle ou toute autre garantie sur un ou plusieurs biens et droits immobiliers, l'aliénation éventuelle et exceptionnelle de ces biens ou droits immobiliers, au moyen de vente, échange ou apport en société.

SIÈGE SOCIAL : 21 rue de la Fable - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.

GÉRANCE : M. SANZ Gaël 21 rue de la Fable - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS.

CLAUDE D'AGRÈMENT : les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés.

M2506225

## JMVR

Suivant acte sous seing privé du 02/06/2025, a été constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : JMVR.

FORME JURIDIQUE : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL SOCIAL : 8.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 833 Rue Louis Guillemin - 10120 SAINT GERMAIN.

OBJET : La prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères ainsi que la prestation de services au profit d'entreprises en général et de ses filiales en particulier.

DURÉE : 99 ans.  
GÉRANT(S) :

- Monsieur Julien MOUSSET demeurant 833 Rue Louis Guillemin - 10120 SAINT GERMAIN  
- Madame Vanessa YOUNSI, nom d'usage : MOUSSET demeurant 833 Rue Louis Guillemin - 10120 SAINT GERMAIN

La société sera immatriculée au RCS de TROYES.

M2506262

## argos

EXPERTISE COMPTABLE

## SCI DE VENIZ

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros  
Siège social :  
8 Rue des Barbes d'Or  
10260 SAINT PARRÉS LES VAUDES

## Constitution

Par acte sous seing privé du 01 juin 2025 est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière  
DÉNOMINATION : SCI DE VENIZ  
SIÈGE SOCIAL : 8 Rue des Barbes d'Or  
10260 SAINT PARRÉS LES VAUDES

OBJET : L'acquisition, l'administration, et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, ainsi que la construction.

Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DURÉE : 99 années  
CAPITAL : 1 000 euros (apportés en numéraires)

GERANCE : Monsieur Joseph RODRIGUEZ demeurant 24 Les Povosts 10210 CHAOURCE

CESSION DE PARTS :  
1 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, ascendants ou descendants du cédant et collatéraux.

2 Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de l'ensemble des associés réunissant plus de la moitié des parts sociales.

IMMATRICULATION : au RCS de TROYES

Pour avis

M2506275

## Octav Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

## FAÇADE +

Société par actions simplifiée au capital de 30.000 Euros  
Siège social :  
Rue des Basses Terres  
ZI de TORVILLIERS  
10440 TORVILLIERS  
R.C.S. Troyes

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 04/06/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : FAÇADE +.

SIÈGE : Rue des Basses Terres ZI de TORVILLIERS - 10440 TORVILLIERS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 30.000 €.

OBJET : Tous travaux de bardage, façades vitrées, murs-riveaux, menuiseries extérieures, toutes opérations d'isolation thermique par l'extérieur, entretien et ravalement de façades, négoce de matériaux liés à ces activités.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Société GP FINANCES, SARL au capital de 442.000 €, sise Zone Industrielle de Torvilliers rue Jean Colas - 10440 TORVILLIERS, identifiée sous le n° 529 572 885 R.C.S. TROYES, représentée par M. Gilles PREVOST, Gérant.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. Gilles PREVOST, demeurant 21 rue Dulong - 10500 ROSNAY L'HÔPITAL.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis.

M2506331

## MODIFICATION

## DE STATUTS

## EARL DE LA NOUE

Capital social : 7.622,45 Euros  
Siège social : 7 rue de la Libération  
10150 CHARMONT SOUS BARBUISE  
R.C.S. Troyes 403 526 973

## Transformation de la société

Par AGE du 27/05/2025, les associés ont transformé l'EARL en Société Civile d'Exploitation Agricole et augmenté le capital social.

Les nouvelles caractéristiques de la société, sont les suivantes :  
DÉNOMINATION SOCIALE : DELANOUE.  
FORME : Société Civile d'Exploitation Agricole.

OBJET : Exploitation agricole.  
CAPITAL SOCIAL : 8.325,00 €.

SIÈGE SOCIAL : 7 rue de la Libération - 10150 CHARMONT SOUS BARBUISE.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. Benoit HANDEL, demeurant 7 rue de la Libération - 10150 CHARMONT SOUS BARBUISE.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire, sauf entre associés lorsque la société n'est composée que de deux associés.

Pour insertion : La gérance.

M2506058

## GFA DE LA CHAPELLE GODEFROY

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE au capital de 283.311,60 €  
Siège social :

Le Bois de la Queue  
10400 SAINT-NICOLAS-DE-LA-CHAPELLE  
442 689 568 R.C.S. Troyes

Suivant procès-verbal des décisions des associés en date du 15 mai 2025 :

il a été pris acte du décès de Monsieur Michel SOUFFLET intervenu le 8 septembre 2024.

Il a été décidé de nommer Madame Alison ANTONI demeurant 33 Quai Maurice Mé-tayer 79000 NIORT en qualité de gérante en remplacement de Monsieur Jean-Michel SOUFFLET démissionnaire.

Mention en sera faite au RCS de TROYES.  
M2506088

## IMAGERIE EN COUPES MONTIER LA CELLE (ICMC)

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros  
Siège social : 17 Rue Charles Baltet  
10120 SAINT ANDRÉ LES VERGERS  
918 808 999 R.C.S. Troyes

Suivant procès-verbal en date du 27 mai 2025, l'assemblée générale ordinaire a nommé en qualité de Directeur général : M<sup>me</sup> Petra BAQUE, domicilié 67 Grande Rue - 10170 DROUPT SAINT BASLE en remplacement de M. Jean-Jacques CULIOLI.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis.

M2506125

## Notaires

## SCP MANDRON-MAILLARD-BELLET

Notaires associés  
15 Quai Lafontaine - 10000 TROYES

## LES MIGNOTINS

Aux termes d'un acte reçu par Maître BELLET, le 8 avril 2025, les associés de la société LES MIGNOTINS, société civile immobilière, dont le siège social est à LA VENDUE MIGNOT (Aube), 47 Grande rue, au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de TROYES sous le n° 891 132 482 ont constaté la démission de Madame Anouchka ALLOT à son poste de co-gérante.

Et de modifier en conséquence les statuts.

Pour avis : Me BELLET.

M2506168

## Notaires

## SCP MANDRON-MAILLARD-BELLET

Notaires associés  
15 Quai Lafontaine - 10000 TROYES

## TJA FINANCE

Aux termes d'une délibération des associés en date du 15 avril 2025, les associés de la société TJA FINANCE, société par actions simplifiée dont le siège social est à VAUCHASSIS (Aube), 17 B rue de Beaumont, au capital de 10 000 € immatriculée au RCS de TROYES sous le n° 794 754 127 ont décidé de nommer Madame Juliette DURBEC demeurant au 23 Quai des carrières, 94220 CHARENTON LE PONT, Présidente, en remplacement de Monsieur Tony GROSS, décédé.

Et de modifier en conséquence les statuts.

Pour avis : Me BELLET.

M2506169

## SCEA «DE LA MAISON DIEU»

Capital social : 5.100 Euros  
Siège social :  
4 rue de la Belle Fontaine  
52120 CHATEAUVILLAIN  
R.C.S. Chaumont 353 666 548

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 27 mai 2025, les associés ont décidé de modifier la gérance et de transférer le siège social 7 Ferme de la Montarar - 10200 LIGNOL LE CHATEAU.

En conséquence, la société sera radiée du greffe du tribunal de commerce de CHAUMONT et immatriculée au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Les caractéristiques de la société sont désormais les suivantes :

DÉNOMINATION : DE LA MAISON DIEU.

SIÈGE SOCIAL : 7 Ferme de la Montarar - 10200 LIGNOL LE CHATEAU.

OBJET SOCIAL : Exploitation et gestion de biens agricoles.

DURÉE : Jusqu'au 31/12/2103.

CAPITAL SOCIAL : 5.100 € divisé en 5.100 parts de 1 € chacune.

GÉRANCE : Monsieur François PIOT, demeurant LA MOTTE ERARD- 10200 LIGNOL LE CHATEAU, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Radiation auprès du greffe du tribunal de commerce de CHAUMONT et immatriculation au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2506302

## SANTERNE ENERGIES EST

Société par actions simplifiée au capital 200.000 Euros  
Siège social à :  
40 Avenue de l'Europe  
10300 SAINTE SAVINE  
478 826 555 RCS Troyes

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 3 juin 2025, il a été décidé de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, la société ERNST & YOUNG AUDIT, société par actions simplifiée à capital variable, domiciliée Paris la Défense 1-2 Place des Saisons 92400 COURBEVOIE, immatriculée au RCS de Nanterre, sous le numéro 344 366 315 en remplacement de PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT dont la démission est effective au 3 juin 2025, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à la décision de l'associé unique appelée à statuer sur les comptes clos le 31/12/2027.

Pour Avis.

M2506256

## LID INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros  
Siège social : 2 rue Cezanne  
10120 SAINT-GERMAIN  
844 035 261 R.C.S. Troyes

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aube / Aisne

CEGELEC  
CHAMPAGNE  
ARDENNE

Société par actions simplifiée  
au capital 1.124.563 Euros  
Siège social à :  
Z.I. des Ecrevoilles 4 rue Amand Poron  
10000 TROYES  
537 908 527 RCS Troyes

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 3 juin 2025, il a été décidé de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, la société ERNST & YOUNG AUDIT, société par actions simplifiée à capital variable, domiciliée Paris la Défense 1 1-2 Place des Saisons 92400 COURBEVOIE, immatriculée au RCS de Nanterre, sous le numéro 344 366 315 en remplacement de PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT dont la démission est effective au 3 juin 2025, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à la décision de l'associé unique appelée à statuer sur les comptes clos le 31/12/2028.

Pour Avis.

M2506255

SCI LES TERRES  
BLANCHES

Société civile immobilière  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :

26 rue du Capitaine Cote  
10270 COURTERANGES  
439 378 746 RCS Troyes

Aux termes d'une décision unanime en date du 07/05/2025, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Erwin SCHRIEVER à compter du 07/05/2025 et ont décidé à l'unanimité de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La gérance.

M2506259

## CONVOCATION

Mon Logis 

Groupe ActionLogement

Société Anonyme  
d'H.L.M. «MON  
LOGIS»

au capital 34.058.684,95 Euros  
Siège social :  
44 avenue Gallieni  
10300 SAINTE SAVINE  
R.C. Troyes B 562 881 292  
SIRET n° 562 881 292 00022

Mesdames, Messieurs,  
Nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale mixte de la société anonyme d'H.L.M. «Mon Logis» qui aura lieu le : Vendredi 27 juin 2025 à 10h00 au 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE, Salle du conseil d'Administration. ORDRE DU JOUR :

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Approbation du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Examen annuel des conventions réglementées conclues et autorisées au cours de l'exercice antérieur ;
- Renouvellement du mandat de quatre administrateurs et constat de la vacance de l'un des postes d'Administrateur ;
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire et non renouvellement du mandat du commissaire aux comptes suppléant ;
- Quitus aux administrateurs ayant été en fonction durant l'exercice écoulé.

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- Présentation des rapports du conseil d'administration et des rapport spéciaux du commissaire aux comptes ;
- Augmentation de capital par émission d'actions nouvelles de la société, d'un montant de 3.199.999 € avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de l'actionnaire de référence ACTION LOGEMENT IMMOBILIER ;
- Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce ;
- Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration et au directeur général pour la réalisation matérielle de ladite augmentation de capital ;
- Modifications statutaires ;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales de dépôt et de publicité.

Seules seront portées à l'ordre du jour les questions d'ordre général pouvant intéresser cette Assemblée et qui auront été posées par écrit huit jours au moins avant cette réunion. Nous nous permettons d'attirer l'attention de Mesdames et Messieurs les actionnaires sur les dispositions suivantes. A défaut d'assister personnellement à cette Assemblée, chaque actionnaire peut choisir entre l'une des trois formules ci-après :

1. Adresser une procuration au profit de la société sans indication de mandataire ;
2. Voter par correspondance ;
3. Donner une procuration à un autre actionnaire.

Le président,  
Michel AKOUM.

M2506290

## POURSUITE D'ACTIVITE

## TANAMA

Société par actions simplifiée  
unipersonnelle  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social :

2 rue Gustave Eiffel  
10430 ROSIERES PRES TROYES  
978 241 222 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 28 mai 2025, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La présidente.

M2506176

argos  
EXPERTISE COMPTABLELA HALLE DES  
TERROIRS

Société par actions simplifiée  
Au capital de 2 000 euros  
Siège social :

3 Ter Faubourg de Belfort  
10200 BAR SUR AUBE  
RCS TROYES 929 886 125

Aux termes du procès-verbal en date du 19 mai 2025, l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS de TROYES

Pour avis, le Président

M2506191

DISSOLUTION  
DE SOCIETEifac avocats  
le bon conseil

28 boulevard du 14 Juillet  
10000 TROYES

S2B (STIL BAR  
BRASSERIE)

SAS au capital de 110.000 Euros  
Siège social :

4 rue Champeaux  
10000 TROYES  
392 141 503 R.C.S. Troyes

L'AGE du 02/05/2025, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, sa mise en liquidation, et a nommé comme liquidateur M. Didier STIL, 15 rue Guibout (10430) ROSIERES PRES TROYES avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 15 rue Guibout (10430) ROSIERES PRES ROYES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et tous les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Guichet unique.

M2506181

Groupe Prieur  
Experts-Comptables - Commissaires aux ComptesETABLISSEMENTS  
GRELLA

Société à responsabilité limitée en liquidation

Au capital de 7.622,45 Euros  
Siège social et de liquidation :  
46 avenue Jules Guesde  
10150 PONT SAINTE MARIE  
662 880 632 R.C.S. Troyes

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 06 mai 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 06 mai 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Jean -Marc GRELLA, demeurant 44 avenue Jules Guesde 10150 Pont-Sainte-Marie, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social 46 avenue Jules Guesde 10150 Pont-Sainte-Marie. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2505373

## AVIS DIVERS

Madame Evelyne  
Nelly Sylviane  
ABBOU

Testament olographe

Suivant testament olographe en date du 16 septembre 2022, Madame Evelyne Nelly Sylviane ABOU née COURT à PONT SAINTE MARIE (10150), le 20 mai 1939, demeurant à PONT SAINTE MARIE (10150), 30 avenue Jules Guesde, veuve de Monsieur Habib ABOU, décédée à TROYES (10000), le 6 mars 2025, a institué un légataire universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nicolas PAUPE, 4 Place du Général Patton 10000 TROYES, le 20 mai 2025, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 23 mai 2025.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nicolas PAUPE. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2506180

CLOTURE  
DE LIQUIDATION

## BEDLIT

Dénomination : BEDLIT.  
Forme : SAS société en liquidation.  
Capital social : 20000 Euros.  
Siège social : Route DE MONTREUIL,  
10270 LUSIGNY-SUR-BARSE.  
813187622 RCS de Troyes

CLÔTURE DE  
LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 février 2025, les actionnaires ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Alexandre Bortolus demeurant 7 Rue Plithou, 10002 Troyes et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du Troyes.

Le liquidateur

M2506158

ifac avocats  
le bon conseil

28 boulevard du 14 Juillet  
10000 TROYES

## S2B

SAS en liquidation  
au capital de 110.000 Euros  
Siège social : 4 rue Champeaux  
10000 TROYES  
392 141 503 R.C.S. Troyes

Le 20/05/2025 l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur M. Didier STIL, a déchargé ce dernier de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés auprès du R.C.S. de TROYES.

M2506182

AF ARTEMIS  
AUTOMOBILES

SASU au capital de 10 000 €  
Siège social : 55 route de bray  
10400 NOGENT SUR SEINE  
RCS de TROYES n°805 192 994

Avis de liquidation

En date du 31/12/2024, l'associé unique a approuvé et approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. FERNANDES-BALSAM Anibal de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 13/03/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Anibal FERNANDES-BALSAM

M2506284

## Aisne

MODIFICATION  
DE STATUTS

## NOMΩDOS

Société d'Avocats  
10 Boulevard Lundy - BP 2105  
51074 REIMS CEDEX

MENUISERIES  
FRONTONAISES

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 7.622,45 Euros  
Siège social :

24 rue de Thierret - 02000 LAON  
352 583 108 - R.C.S. SAINT QUENTIN

En date du 30/05/2025, l'AGE a décidé la transformation de la Société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet et le siège social de la Société ne sont pas modifiés. Son capital social reste fixé à la somme de 7.622,45 €. La durée de la Société a été prorogée d'une durée de 49 années à compter du 30 janvier 2039, et prendra ainsi fin le 29 janvier 2088. L'associée unique, constatant une erreur matérielle sur l'orthographe de la dénomination sociale de la Société au sein des statuts sociaux, a décidé de la rectifier : la dénomination est «MENUISERIES FRONTONAISES» avec un seul «N» et non «MENUISERIES FRONTONNAISES» avec la double consonne «NN».

Président : M Alexandre VITRANT, demeurant à LAON (02000) - 53 rue Sérurier

Transmissions des actions : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. Transmission des actions en cas de pluralité d'associés : Sauf pour les cessions réalisées entre associés ou au profit d'un ascendant, d'un descendant ou du conjoint, toute cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés représentant au moins les deux tiers du capital social.

L'inscription modificative de la Société sera effectuée au RCS de SAINT QUENTIN

M2506251

## GN

AVOCATS  
ASSOCIESTRANSPORTS  
DIXIMUS

SAS au capital de 46.900 Euros  
Siège social : Rue de Soudan  
02540 FONTENELLE EN BRIE  
RCS de Soissons n°328 858 832

Avis de modification

En date du 02/06/2025, le président a décidé à compter du 01/02/2025 de rendre effective la démission de M<sup>me</sup> DIXIMUS NÉE YVRANDE Christelle aux fonctions de fondée de pouvoir.

Modification au RCS de SOISSONS.

M2506257

SARL GARAGE  
DE LA 3E DIM

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 600 Euros  
Siège social : 23 bis rue de la 3<sup>e</sup> DIM  
02100 SAINT QUENTIN  
RCS Saint Quentin 523 222 057

Avis de transfert de siège  
social

Aux termes d'une décision en date du 3 juin 2025 l'associé unique et seul gérant de la société GARAGE DE LA 3E DIM susvisée a décidé de transférer le siège social à 21 Avenue Abel Bardin et Charles Benoit - 02100 ROUVROY, à compter du 3 juin 2025

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2506261

## VENTE CESSION

## ATTRIBUTION D'APPORTS

## Notaires

Etude de Me Séverine  
FILAINE

Notaire  
3 rue des Jardins Laramé  
08230 ROCROI  
03.24.54.13.29

## EMA'DI/NMK

Suivant acte reçu par Maître Séverine FILAINE, notaire associée de la Société d'exercice libéral par action simplifiée dénommée «SEVERINE FILAINE» titulaire d'un Office Notarial à ROCROI, 3 rue des jardins Laramé, le 28 mai 2025, La société dénommée EMA'DI, Société par actions simplifiée au capital de 5.000 €, ayant son siège social à LAVAL MORENCY (08150), 18 route du Gravier, identifiée au SIREN sous le numéro 512854472 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

A vendu à La société dénommée NMK, Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 €, ayant son siège social à IVIERS (02360), 2bis, rue D'Aubenton, identifiée au SIREN sous le numéro 943442780 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT QUENTIN.

Un fonds de commerce de COIFFURE HOMMES, FEMMES, ENFANTS, VENTE DE PRODUITS CAPILLAIRES ET PRODUITS ANNEXES, exploité à HIRSON (02500), avenue de Verdun.

Moyennant le prix de : SOIXANTE-DIX MILLE € (70.000,00 €).

Entée en jouissance fixée au 1<sup>er</sup> Juin 2025. Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire à l'étude de Maître Lucille BOURDAIRE, notaire à ROZOY SUR SERRE, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion.

M2506174

## DISSOLUTION

## DE SOCIETE

SCI « 27 RUE DES  
BOULEAUX »

au capital de 304,90 Euros  
Siège : PAARS (02220), 7 rue du Paradis  
R.C.S. de Soissons  
SIREN 400 828 323

Dissolution amiable

Par décision unanime de la collectivité des associés, il a été décidé le 30 mai 2025 la dissolution anticipée de la société et la nomination de Madame Brigitte FETIZON LAURENT en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif et répartir le solde entre tous les membres de la société à proportion des leurs droits sociaux respectifs. Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société 7 Paradis à PAARS.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SOISSONS.

M2506304

POUR  
PLUS DE  
RAPIDITÉ,

## OPTEZ

## POUR

## LE RÈGLEMENT

## PAR

## VIREMENT

## OU PAR

## CARTE BANCAIRE,

## UN GESTE

## POUR

## L'ENVIRONNEMENT...

**Nicolas Petit.** Artiste dans l'âme par nature, ouvrier dans l'industrie par nécessité, boucher affineur par reconversion, il a le goût de l'exigence dans tout ce qu'il fait. Par conviction.

# Oh, la vache...



De la boucherie à la photographie, en passant par quelques... bœufs à la batterie, Nicolas Petit cultive les passions.

D'une expression qui balance entre surprise, admiration ou dépit - rayer la mention inutile -, Nicolas Petit a fait sa raison sociale, son nom commercial et son enseigne. À l'heure d'ouvrir boutique, rue Courmeaux, à Reims, elle s'est imposée au terme d'un brain storming débridé entre amis. Eh quoi ! boucherie, vache, c'est l'évidence même, non ? D'autant que Nicolas Petit a vite créé une certaine surprise, voire un brin d'admiration - on supprimera donc « dépit » - avec une offre novatrice de viandes maturées et affinées qui n'existait pas à Reims, et assez peu en France il y a dix ans. Souhaitons au passage un excellent dixième anniversaire, justement ce dimanche, à Oh La Vache !

## LA BEAUTÉ DU GESTE

Pourtant, rien ne prédisposait particulièrement le petit Nicolas à devenir boucher. Viticulteur, peut-être, pour suivre la voie familiale, à Trépail ? Même pas : « Je n'étais pas intéressé par la viticulture, mais par l'art. » De fait, dessin, peinture, sculpture accompagneront sa jeunesse. Un Bac littéraire avec spécialité artistique semblait alors une option d'études toute trouvée. Sauf qu'à tout travail préparatoire Nicolas substituera vite d'autres recherches, propres à l'adolescence. Réorientation vers un Bac

Pro transformation des matières plastiques, en alternance. Moins glamour mais plus efficace pour entrer dans la vie active. Quelques années dans une entreprise de fabrication de tuyaux, dans la Meuse, sans enthousiasme excessif. Retour à Reims, chez Freinrail (aujourd'hui Knorr-Bremse Systèmes Ferroviaires France), en qualité de monteur sur plan. « Il s'agissait de mécanique industrielle consistant

Elise lui suggère de s'orienter vers cette filière et de joindre ainsi l'utile à l'agréable.

Direction le CFA interprofessionnel de Châlons-en-Champagne où il souhaite effectuer un CAP de charcuterie, parce qu'il a un faible pour... la charcuterie. Mais on lui explique qu'il n'y a guère de débouchés du côté de la charcuterie, tandis que dans la boucherie, pas de problème. Alors,

*« Je me suis aperçu qu'il n'y avait pas à Reims de boucherie proposant des viandes haut de gamme, particulièrement goûteuses, comme celles que recherchent les amateurs. Avec Oh La Vache, j'ai visé ce créneau. »*

à assembler les freins des navettes d'Eurotunnel. » Il y rencontre Elise, qui deviendra sa compagne et sera à l'origine de sa reconversion professionnelle en comprenant que les freins n'accéléreront pas sa carrière. Car, hors travail, Nicolas Petit passe le plus clair de son temps à cuisiner. « J'ai toujours été passionné de cuisine. Je tiens ça de ma mère. » Fine mouche,

va pour la boucherie. « Et puis, la beauté du geste m'a toujours séduit ». L'art pour l'art ou le désossage version parnassienne.

CAP en poche, Nicolas Petit se forme dans quelques boucheries de Reims et des alentours. « Je me suis aperçu qu'il n'y avait pas, à Reims, de boucherie proposant des viandes haut de gamme, particulièrement goû-

teuses, comme celles que recherchent les amateurs. Avec Oh La Vache, j'ai visé ce créneau. » Tout en rappelant que, si l'on y trouve des viandes d'exception, il s'agit en premier lieu d'une boucherie traditionnelle et approvisionnée comme telle, « parce qu'il n'y a pas que des côtes de bœuf dans la vache ! »

## SUR YOUTUBE

Dans la boucherie de Nicolas Petit, on parle blonde de Galice, Aubrac, Simmental, Angus, Wagyu, noir de Bigorre, pata negra bellota... Langage qui peut sembler ésotérique de prime abord aux non-initiés, mais que l'on comprend vite dès qu'on le met en bouche.

Ses fournisseurs sont triés sur le volet - « selon le goût du produit et les méthodes d'élevage ». Il les rencontre régulièrement dans leurs exploitations - et, dans ses rêves les plus fous, il s' imagine un jour à la tête d'un petit élevage. Certains sont devenus ses amis. Mais Nicolas Petit reste intransigeant sur la qualité. Il faut bien cela lorsque l'on sert les meilleures tables de Reims, qui exigent le nanan.

Pédagogue, il est intarissable sur ce que contiennent ses vitrines réfrigérées ou ce qui repose sur son comptoir. Il réalise même des vidéos diffusées sur YouTube. Le reportage sur sa visite chez son producteur de pata negra, en Espagne, et sa présentation d'une tranche de saucisson bellota (entre autres) fait tout de suite saliver !

Mais il est aussi capable de démontrer qu'un steak haché acheté chez un boucher de proximité - lui, ou un de ses confrères - est, à poids identique, de meilleure qualité (moins de gras, plus de viande), plus goûteux et généralement moins cher (oui m'sieurs-dames, moins cher) qu'à l'hyper marché sans proximité. L'exposé vaut également pour des tranches de jambon blanc...

Il est accompagné dans ces exercices, comme dans son activité, par François Coulon, qu'il a naguère formé alors que celui-ci était également engagé dans sa reconversion professionnelle (!), et qui est devenu aujourd'hui son complice - ces deux-là se sont bien trouvés !

## PHOTO, MUSIQUE, POTAGER...

Nicolas Petit ne s'en tiendrait-il qu'à son métier, ses semaines seraient déjà bien remplies. Mais ce touche-à-tout a aussi des passions sans limite, qu'il glisse dans des journées ne dépassant pourtant pas les 24 heures - « par chance, je ne suis pas un passionné du sommeil... ». Comme la photo. « Je suis attiré par ce qui est beau. » Offrant un jour un appareil photo à Elise, il

a juste voulu savoir comment l'engin fonctionnait. Depuis, c'est devenu un mordu de photo animalière, dont on sait qu'elle requiert temps et patience. « La recherche du sujet, c'est 80 % du temps. Après, il faut être bien placé et savoir attendre. » Attendre que le renard ou la belette pointe le bout du museau. Il expose parfois dans les manifestations du genre, et a notamment participé au Festival International Namur Nature...

Quand il n'est pas photographe il devient musicien et donne le rythme - « je prends des leçons de batterie, deux heures par semaine » -, rock et jazz, à un petit groupe de copains. Pour faire bonne mesure, il trouve encore le moyen de cultiver son potager.

## VITESSE DE CROISIÈRE

Pour en revenir à la boucherie, le chef d'entreprise Nicolas Petit a connu quelques sueurs froides à la lecture de son compte de résultat au terme de la crise sanitaire du Covid. Car l'engouement de la clientèle particulière qui s'essayait alors aux joies du bœuf bourguignon ou du veau marengo ne compensait pas la perte des restaurants tenus de baisser le rideau. Il lui a fallu jouer du couperet et de la feuille pour trancher autrement que sur son billot. Laisser la biche au bois. Mettre la batterie en sourdine. Un vrai job de patron. Mené avec rigueur et succès.

Aujourd'hui, Nicolas Petit a retrouvé avec bonheur ses passions. Et sa vitesse de croisière à 200 %.

JACQUES RIVIÈRE

**28 mars 1980**  
Naissance à Reims.

**Juin 2001**  
Bac Pro transformation des matières plastiques.

**13 novembre 2004**  
Naissance de sa fille, Léna.

**2010**  
CAP de boucher.

**15 juin 2015**  
Ouverture de Oh La Vache !



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

